

Laurent Roy et Jean Bernier

*La politique familiale, les tendances
sociales et la fécondité au Québec :
une expérimentation du modèle nordique?*

RECHERCHE • ÉVALUATION • STATISTIQUE

Laurent Roy et Jean Bernier

*La politique familiale, les tendances
sociales et la fécondité au Québec :
une expérimentation du modèle nordique?*

RECHERCHE ET RÉDACTION

Laurent Roy

Jean Bernier

Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

ÉDITION

Direction des relations publiques et des communications

Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Pour obtenir un exemplaire de ce document :

Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

425, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 4Z1

600, rue Fullum, Montréal (Québec) H2K 4S7

Numéros de téléphone :

Région de Québec : 418 643-4721

Ailleurs au Québec : 1 888 643-4721

Courriel : famille@mfacf.gouv.qc.ca

Ce document peut être consulté sous la rubrique « Publications » du volet Famille du site Internet du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine : www.mfacf.gouv.qc.ca.

F-5101 (2006-09)

Dépôt légal – 2006

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 10 : 2-550-48129-1

ISBN 13 : 978-2-550-48129-4

© Gouvernement du Québec

Remerciements

Les auteurs remercient particulièrement Louise Dallaire et Sabin Tremblay, pour leur collaboration et leurs conseils à tous les stades de production du document, de même que les membres du comité de lecture.

Comité de lecture :

- Louise Dallaire, ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
- Jacques Deslauriers, ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
- Louis Duchesne, Institut de la statistique du Québec
- Hervé Gauthier, Institut de la statistique du Québec
- Sabin Tremblay, ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

Nous remercions tout particulièrement Anne H. Gauthier pour ses commentaires ainsi que Maude Rochette pour sa contribution en ce qui concerne la question de la conciliation travail-famille. Merci aussi à Suzanne Lamy et à la Direction des relations publiques et des communications pour leur collaboration à l'édition du document.

Les points de vue présentés dans cet ouvrage sont ceux des auteurs et ne représentent pas la position de l'organisme pour lequel ils travaillent.

Avant-propos

Au fil des lectures et des réflexions qui ont précédé la production de ce document, une question s'est imposée et a guidé nos travaux : le Québec peut-il, eu égard à sa politique familiale, aspirer à ce que son niveau de fécondité rejoigne celui des pays nordiques? Rappelons que les pays nordiques comprennent la Finlande, le Danemark, la Suède et la Norvège.

Ce projet a requis beaucoup plus d'énergie que prévu au point de départ. Il nous a obligés à colliger un grand nombre de données quantitatives sur le Québec et sur les pays développés et à tirer le maximum d'information de la littérature. Comme les recherches sur la fécondité connaissent, depuis peu, un nouvel essor, il a fallu tenter de dégager un fil conducteur parmi l'ensemble

des résultats de recherche. Nous avons alors dû prendre des libertés en reformulant des théories pour faire ressortir leurs points de convergence et vérifier si les résultats de recherche obtenus pour les pays européens pouvaient s'appliquer également au Québec. En ce sens, ce document repose sur une revue de littérature, mais il constitue davantage un essai, une tentative de dégager des éléments de consensus de l'ensemble des études, en réinterprétant les résultats, en les reformulant et, s'il y a lieu, en les généralisant.

Nous croyons avoir réussi à fournir des éléments de réponse à la question première. À tout le moins, nous croyons avoir fait avancer les connaissances du domaine de la fécondité au Québec.

Table des matières

LISTE DES FIGURES	9
LISTE DES TABLEAUX	12
RÉSUMÉ	13
QUELQUES DÉFINITIONS	16
INTRODUCTION	17
1. SITUATION ET ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS	21
1.1 Comparaison des comportements en matière de fécondité	21
1.1.1 La situation en 2002	21
1.1.2 L'évolution comparée de la fécondité	22
1.1.3 Une caractéristique commune : une première maternité de plus en plus tardive ...	28
1.1.4 La baisse de la fécondité chez les jeunes : compensée par une récupération après 30 ans?	29
1.1.5 La mesure de la descendance finale	37
1.1.6 La fécondité selon le nombre d'enfants	38
1.1.7 Les aspirations relatives à la fécondité	41
1.2 Les principaux facteurs associés à la fécondité et qui ont influencé son évolution	42
1.2.1 Les facteurs liés aux nouveaux modes de formation et de dissolution des ménages	43
1.2.2 Les facteurs socioéconomiques	47
2. LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE L'ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ	61
2.1 Les facteurs économiques et l'évolution de la fécondité	61
2.1.1 Approches économiques de la fécondité	62
2.1.2 Illustrations du lien entre la prospérité économique et la fécondité	64
2.2 Les valeurs des individus et l'évolution de la fécondité	66
2.2.1 La pratique religieuse	67
2.2.2 Les sondages sur les valeurs	67
2.2.3 Les valeurs, la formation des ménages et la fécondité en Europe	72

2.2.4	Les valeurs et la fécondité : généralisation des conclusions à l'Amérique du Nord	73
2.2.5	Études canadiennes sur la relation entre modernité et fécondité	77
2.2.6	Conclusion	78
2.3	Les politiques familiales et l'évolution de la fécondité	78
2.3.1	Théories sur l'adaptation des institutions aux valeurs des individus	78
2.3.2	Les évaluations empiriques	81
2.3.3	Les sondages d'opinion sur les politiques familiales en Europe	83
2.3.4	L'offre et la demande de politiques familiales	84
3.	PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES POLITIQUES FAMILIALES ET DE LA FÉCONDITÉ	89
3.1	L'expérience des pays nordiques : un modèle exportable?	89
3.1.1	Historique	89
3.1.2	Assistera-t-on à une convergence des politiques familiales des pays développés?	92
3.2	Quelles conclusions et quelles perspectives pour le Québec?	93
3.2.1	Des ressemblances sur plusieurs plans avec les pays nordiques	93
3.2.2	D'autres conditions à remplir	95
3.2.3	Perspectives d'évolution de la fécondité au Québec	98
	CONCLUSION	101
	BIBLIOGRAPHIE	103

Liste des figures

Figure 1	Indice synthétique de fécondité (ISF), Québec et pays développés, 2002	21
Figure 2	Indice synthétique de fécondité, selon la province, Canada, 1990 et 2002	22
Figure 3	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, pays nordiques, 1960-2002	23
Figure 4	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, pays de l'Europe du Sud, 1960-2002	24
Figure 5	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, pays de l'Europe centrale, 1960-2002	24
Figure 6	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, pays de l'Europe de l'Ouest, 1960-2002	25
Figure 7	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, pays anglo-saxons hors de l'Europe, 1960-2002	26
Figure 8	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec et quatre pays d'Europe : du Nord, du Sud, centrale et de l'Ouest, 1960-2002	27
Figure 9	Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec, États-Unis et Canada, 1960-2002	27
Figure 10	Âge moyen de la mère à la première naissance, Québec et quelques pays européens, 1975-2001	28
Figure 11	Indice synthétique de fécondité chez les femmes de moins de 30 ans et chez celles de 30 ans ou plus, Québec et quelques pays développés, pour une année de la période 1997-2003	32
Figure 12	Taux de fécondité selon le groupe d'âge au Québec, pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-2000	33
Figure 13	Taux de fécondité selon le groupe d'âge au Danemark, pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990	34
Figure 14	Taux de fécondité selon le groupe d'âge en Suède, pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990	34
Figure 15	Taux de fécondité selon le groupe d'âge en France, pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990	35
Figure 16	Taux de fécondité selon le groupe d'âge en Italie, pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990	36
Figure 17	Taux de fécondité selon le groupe d'âge en Allemagne (de l'Ouest), pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990	36
Figure 18	Taux de fécondité selon le groupe d'âge aux États-Unis, pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990	37

Figure 19	Estimation de la descendance finale, pour la génération 1965, et indice synthétique de fécondité de 2002, Québec et quelques pays	38
Figure 20	Évolution de la descendance finale, pour les générations 1930-1970, Québec et quelques pays	39
Figure 21	Proportion de femmes infécondes, pour certaines générations de la période 1960-1968, Québec et quelques pays développés	40
Figure 22	Nombre moyen d'enfants souhaités par les femmes de 18 à 39 ans, Québec (1995) et quelques pays développés (2002)	42
Figure 23	Nombre moyen de premiers mariages pour 100 femmes, Québec et quelques pays développés, 2001 et 2002	43
Figure 24	Indice synthétique de divortialité, Québec et quelques pays développés, 2001 et 2002	44
Figure 25	Proportion de naissances hors mariage, Québec et quelques pays développés, 2002	44
Figure 26	Proportion de couples en union libre, Québec et quelques pays développés, pour une année de la période 1998-2001	45
Figure 27	Interruptions volontaires de grossesse pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans, Québec et quelques pays développés, pour une année de la période 2002-2004	46
Figure 28	Taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans, Québec, Ontario et Canada, 1976-2003	48
Figure 29	Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans, Québec, Ontario et Canada, 1976-2003	49
Figure 30	Taux d'activité des femmes de 55 à 64 ans, Québec, Ontario et Canada, 1976-2003	49
Figure 31	Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge, Québec et pays nordiques, 2003	50
Figure 32	Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge, Québec et pays de l'Europe de l'Ouest, 2003	50
Figure 33	Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge, Québec et pays germanophones, 2003	51
Figure 34	Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge, Québec et pays anglo-saxons, 2003	51
Figure 35	Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge, Québec et pays de l'Europe du Sud, 2003	52
Figure 36	Rapport des taux d'activité femmes-hommes, selon le groupe d'âge, Québec et pays nordiques, 2003	52
Figure 37	Rapport des taux d'activité femmes-hommes, selon le groupe d'âge, Québec et pays de l'Europe de l'Ouest, 2003	53

Figure 38	Rapport des taux d'activité femmes-hommes, selon le groupe d'âge, Québec et pays germanophones, 2003	53
Figure 39	Rapport des taux d'activité femmes-hommes, selon le groupe d'âge, Québec et pays anglo-saxons, 2003	54
Figure 40	Rapport des taux d'activité femmes-hommes, selon le groupe d'âge, Québec et pays de l'Europe du Sud, 2003	54
Figure 41	Taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans, selon qu'elles ont ou non des enfants et s'il y a lieu, selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 1976-2003	55
Figure 42	Pourcentage de la population de 25 à 34 ans ayant obtenu un diplôme universitaire, Québec, 1981-2001	56
Figure 43	Proportion de la population de 25 à 34 ans ayant une formation tertiaire de type 5A/6 (diplôme universitaire), selon le sexe, quelques pays développés, 1998-2002	57
Figure 44	Proportion de femmes de 25 à 34 ans ayant obtenu un diplôme universitaire, Québec et quelques pays développés, 2001	57
Figure 45	Liens entre les taux d'emploi (TE) provinciaux de 2001 et les indices synthétiques de fécondité (ISF) provinciaux de 2002, Canada	65
Figure 46	Relation entre le taux d'emploi de 2001 et l'indice synthétique de fécondité de 2002, Québec et quelques pays développés	66
Figure 47	Position des pays selon le Sondage mondial des valeurs, 1990-1991 et 1995-1998	69
Figure 48	Comparaison de la position des pays selon le Sondage mondial des valeurs, 1981 et 1990	70
Figure 49	Carte des valeurs des régions de l'Amérique du Nord selon le Sondage Fire and Ice, 2000	71
Figure 50	Pourcentage des gens en accord avec l'énoncé disant que le père doit être le maître de la maison, Canada et États-Unis, 2000	74
Figure 51	Relation entre l'égalité-inégalité des sexes et l'indice synthétique de fécondité, Canada et États-Unis, 2000	74
Figure 52	Nombre d'enfants par femme, selon les régions et l'indice de modernité, population blanche non hispanophone, États-Unis et Canada, 2000	75
Figure 53	Taux de fécondité, selon le groupe d'âge, population blanche non hispanophone, quatre régions des États-Unis, 2000	76
Figure 54	Demande de politiques familiales – Schématisation des valeurs individuelles, des politiques demandées et des comportements de fécondité associés	85
Figure 55	Offre de politiques familiales – Politiques familiales en place vers la fin des années 80 et au début des années 90, selon le type d'État	87

Liste des tableaux

Tableau 1	Évolution de l'indice de fécondité (ISF) chez les Québécoises de moins de 30 ans et chez celles de 30 ans ou plus, Québec, 1970-2003	30
Tableau 2	Indice synthétique de fécondité chez les femmes de moins de 30 ans et chez celles de 30 ans ou plus, Québec et quelques pays développés, pour une année de la période 1995-2003	31
Tableau 3	Répartition des femmes de 40 ans en 2000 (génération 1960), selon le nombre d'enfants qu'elles ont eus, Québec et quelques pays développés	40
Tableau 4	Répartition des femmes de 20 à 24 ans, selon leur modalité de vie, par groupe de pays européens, 1990, ainsi qu'au Canada et au Québec, 2001	47
Tableau 5	Proportion de familles biparentales où la mère a une scolarité supérieure à celle du père, selon l'âge des enfants, Québec, 2001	56
Tableau 6	Nombre moyen d'heures rémunérées, nombre moyen d'heures consacrées aux tâches domestiques par semaine, selon le sexe, et part assumée par les hommes dans les tâches domestiques et les soins aux enfants, Québec et quelques pays développés, 1995-1998	59
Tableau 7	Principaux résultats des études empiriques relatives aux effets des politiques sur la fécondité	82
Tableau 8	Cheminement sociodémographique de la Suède, 1930-1990	91
Tableau 9	Périodes où de grands changements ont été notés pour quelques facteurs associés à la fécondité, le Québec comparé aux pays nordiques	94
Tableau 10	Niveau atteint en 2002 pour quelques facteurs associés à la fécondité, le Québec comparé aux pays nordiques	94

Résumé

Étant donné les mesures familiales qui ont été instaurées par le gouvernement québécois depuis une dizaine d'années, peut-on s'attendre à ce que la fécondité québécoise connaisse une amélioration? La comparaison avec les autres pays développés et, surtout, l'expérience européenne peuvent nous renseigner à ce sujet.

La presque totalité des pays de l'Europe ont connu une baisse importante de leur fécondité à partir du milieu des années soixante. Le Québec a connu aussi ce phénomène. Dans un petit nombre de ces pays, la baisse de la fécondité a été suivie d'une remontée à partir du milieu des années quatre-vingt. Cela a été le cas notamment dans les pays nordiques.

La période qui s'est étendue de 1965-1970 à aujourd'hui est considérée comme étant celle de la seconde transition démographique. Cette période a été caractérisée par l'adoption par les femmes d'une contraception efficace à un jeune âge et par une remise à un âge plus élevé du projet d'avoir des enfants. L'adoption de nouvelles modalités de vie, le déclin du mariage, la formation plus tardive des couples, font en sorte que, pour la grande majorité des pays, la fécondité décline surtout aux âges antérieurs à 30 ans. Ce report de la fécondité dans le temps serait la caractéristique générale de la seconde transition démographique.

Dans les pays nordiques, la récupération à des âges supérieurs à 30 ans a permis un redressement du niveau de fécondité au cours des vingt dernières années. Au Québec, la récupération après l'âge de 30 ans s'est manifestée plus tardivement et a été jusqu'ici moins importante que celle observée dans les pays nordiques ainsi qu'en France et au Royaume-Uni, par exemple. Le mouvement de récupération amorcé n'a pas, jusqu'ici, été suffisant pour compenser les baisses de fécondité observées aux plus jeunes âges et produire un regain de la fécondité.

D'ailleurs, nos analyses ont fait ressortir que le Québec comptait une proportion élevée de femmes demeurées infécondes à la fin de leur vie reproductive, une proportion beaucoup plus élevée que ce qui est observé dans la plupart des pays. Le Québec se distingue également par une plus faible proportion de femmes qui ont une famille nombreuse (trois enfants ou plus). Par contre, il se particulariserait par un écart élevé entre les aspirations liées à la fécondité et les enfants effectivement nés comparativement aux autres pays.

Les chercheurs attribuent les changements de comportements qui ont amené de nouvelles transitions vers l'âge adulte à l'émergence de nouvelles valeurs depuis les années soixante et soixante-dix. Depuis, la formation des couples ou leur stabilisation se fait plus tardivement, ce qui entraîne des reports dans le temps des naissances qui, en bout de ligne, causent une baisse de la fécondité, lorsque ces naissances ne surviennent pas plus tard.

Selon la littérature, plusieurs facteurs influenceraient la fécondité à la hausse ou à la baisse. Pour situer le Québec par rapport aux autres juridictions en ce qui concerne l'adoption de nouveaux comportements ou de nouvelles valeurs pouvant influencer la fécondité, on a retenu plusieurs indicateurs (nuptialité, divortialité, naissances hors mariage, activité et scolarisation des femmes, pratique religieuse, etc.). L'observation de ces indicateurs a été complétée par d'autres données, entre autres celles sur les relations entre les sexes ou sur le partage des tâches à la maison. Il en ressort clairement que le Québec se situe actuellement très près des pays nordiques en ce qui concerne l'adoption, par les couples, de valeurs modernes.

Alors qu'au Québec et ailleurs, ces nouvelles valeurs entraînent une faible fécondité, dans certains pays, dont les pays nordiques, on a vu malgré tout une remontée de la fécondité. C'est pourquoi la coexistence de deux phénomènes –

valeurs éloignées des normes traditionnelles, d'une part, et fécondité relativement élevée, d'autre part – apparaît comme un paradoxe dans ces pays.

Plusieurs chercheurs ont tenté de trouver des explications à ce paradoxe. Les pays nordiques ont connu un creux de leur fécondité au début des années quatre-vingt. Ce n'est qu'après le déploiement complet de leurs politiques familiales – soutenant activement les couples à deux revenus et l'égalité des sexes – que leur fécondité a connu un regain. Les évaluations ont montré que ces politiques y sont pour quelque chose, dans la mesure où les conditions du marché du travail sont aussi au rendez-vous.

Ainsi, les chercheurs avancent que tous les pays d'Europe ont connu, à des stades divers, les signes de la seconde transition démographique et qu'il est normal de se demander s'il ne s'agirait pas de manifestations d'un même cheminement, mais à différents stades de développement, les pays nordiques en étant au stade le plus avancé. Sur cette base, nous nous interrogeons sur une convergence possible des politiques et de la fécondité dans les pays développés.

Une revue des nombreuses recherches sur le sujet montre qu'un consensus émerge chez les chercheurs sur le fait qu'une remontée, quoique partielle, de la fécondité ne pouvait se produire dans ces pays sans l'influence exercée par les politiques familiales. Les pays nordiques ont connu en premier les changements que vivent actuellement plusieurs autres pays quant aux modes de vie familiaux et à la participation des femmes au marché du travail. En effet, comme nous en faisons la démonstration, ces pays, bien avant d'autres, ont dû répondre aux demandes des couples à deux gagne-pain en ajustant les institutions aux nouvelles réalités vécues par ces derniers. Le niveau de fécondité d'une société dépendrait ainsi en partie de la capacité ou de la volonté de l'État de répondre aux demandes des couples en ce qui a trait aux mesures de politique familiale. Dans les pays où dominent ces ménages à deux gagne-pain, la réponse la plus adéquate aux demandes relatives à une politique familiale serait, selon la littérature, la mise sur pied de trois mesures complémentaires :

- un congé parental souple et généreux;
- une offre de services de garde subventionnés suffisante, souple et de qualité;
- une flexibilité des horaires de travail, particulièrement pour les parents de jeunes enfants.

Les similitudes observées entre le Québec et les pays nordiques nous permettent-elles de qualifier le Québec de région quasi nordique? En tout cas, pour ce qui concerne l'évolution des facteurs associés à la baisse de la fécondité, nous avons démontré que le Québec aurait connu une expérience similaire à celle des pays nordiques et les aurait suivis, avec un décalage d'une dizaine d'années.

En ce qui a trait aux facteurs associés à la hausse de la fécondité, le Québec se trouverait actuellement à un niveau de développement de sa politique familiale qui ressemble à celui atteint par les pays nordiques dans les années 1985-1990.

Sur la base de ces similitudes, notre faible fécondité actuelle s'expliquerait par le délai qu'a mis le Québec par rapport aux pays nordiques à adapter ses institutions aux valeurs et aux réalités des couples à deux gagne-pain. Les résultats de nos comparaisons nous amènent donc à penser qu'étant donné les similitudes, autant sur le plan des réformes apportées que des comportements, la fécondité pourrait se redresser au Québec. D'ailleurs, des données préliminaires pour l'année 2005 montrent que le nombre moyen d'enfants par femme (indice synthétique de fécondité) serait à la hausse.

Notre recherche nous a permis cependant de constater aussi que l'expérience nordique comporte d'autres éléments importants, qui se rapportent surtout à l'emploi : un accent plus fort sur l'éducation surtout en formation technique, une importance plus grande des emplois féminins dans les secteurs public et parapublic, la possibilité de travail à temps partiel « de qualité » pour les parents avec de jeunes enfants. Autre élément qui ressort des comparaisons : les jeunes du Québec tardent beaucoup plus longtemps que ceux des pays nordiques à quitter le foyer parental. Les jeunes des pays nordiques bénéficient d'ailleurs de mesures de soutien gouvernementales lorsqu'ils quittent leurs parents pour

aller étudier ou travailler, ce qui favorise leur autonomie. Les sondages révèlent également que les Scandinaves sont très optimistes par rapport à l'avenir et ont une perception positive des services dont ils bénéficient.

Il nous apparaît donc que d'autres conditions pourraient être nécessaires pour créer au Québec un contexte véritablement favorable à la famille. En plus de poursuivre le développement de la politique québécoise pour s'assurer que les milieux et les institutions seront adaptés aux valeurs des individus, il faut viser l'amélioration des conditions économiques et des conditions de travail des jeunes. Les recherches sont unanimes : un grand sentiment de confiance en l'avenir est absolument nécessaire pour que les jeunes soient capables d'envisager la formation d'une famille sans avoir l'impression qu'il leur en coûtera trop

financièrement et que leurs aspirations personnelles devront être mises de côté. La perception qu'ils seront soutenus de façon durable par l'État et par l'ensemble de la société est aussi une condition régulièrement mentionnée. Une bonne connaissance et une perception positive des mesures de la politique familiale sont également essentielles.

Il sera d'autant plus approprié, au cours des prochaines années, de suivre l'expérience québécoise qu'elle est unique en Amérique du Nord. La mise en place de la politique familiale fera-t-elle une différence sur le plan des comportements en matière de fécondité? Le Québec se situe actuellement tout près de la moyenne du Canada en ce qui concerne son niveau de fécondité. Il sera aussi intéressant d'observer ce qu'il adviendra des écarts entre eux.

Quelques définitions

- **Indice synthétique de fécondité, ou indice conjoncturel de fécondité, ou indice du moment**

Correspond pour une année donnée au nombre moyen d'enfants par femme pour cette année. Il s'agit d'un indice donnant une mesure du nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme qui connaîtrait tout au long de sa vie la fécondité observée durant l'année où on le calcule. On dit qu'il s'agit d'une mesure du moment parce qu'elle porte sur une année donnée ou est calculée à un ou à divers moments précis. C'est donc une mesure susceptible de fluctuer selon que le contexte social ou économique est plus ou moins favorable à la naissance d'enfants.

- **Descendance finale**

Contrairement à l'indice conjoncturel de fécondité, la descendance finale est le nombre d'enfants qu'une génération de femmes a eus au cours de sa vie. La mesure porte généralement sur la période de vie de 15 à 49 ans. Il s'agit donc d'une mesure qui couvre une longue période (35 années) et qui est moins susceptible d'être influencée par le contexte social ou économique. Sur une période de 35 années, une femme peut mettre temporairement ses projets d'avoir un enfant en attente et se reprendre plus tard quand les conditions sont plus favorables.

- **Taux de fécondité**

Il s'agit du nombre de naissances chez les femmes d'un groupe d'âge donné divisé par le nombre de femmes de ce même groupe d'âge.

- **Infécondité définitive**

Proportion de femmes d'une génération donnée qui n'auront pas eu d'enfant au cours de leur vie féconde.

- **Report et récupération des naissances**

On parle de report des naissances quand les femmes remettent à plus tard dans leur vie leur projet d'avoir un enfant; il y a récupération quand une partie ou la totalité des naissances souhaitées ou reportées sont reprises à un âge plus tardif dans la vie des femmes.

- **Vie reproductive**

Période de la vie pendant laquelle la femme peut en principe donner naissance à un enfant. Pour les démographes, cette période s'étend de 15 à 49 ans.

- **Indice synthétique de divortialité**

Mesure du nombre de divorces pour cent mariages que l'on observerait dans une promotion de mariages qui connaîtrait, au fil des années, la divortialité observée durant l'année où on la calcule.

Introduction

Le Québec est en voie de compléter la mise en place des grandes composantes d'une politique familiale qui n'a pas d'équivalent en Amérique du Nord, que ce soit dans le reste du Canada ou aux États-Unis. Pour développer cette politique familiale, il a pu s'inspirer de celle d'autres pays qui détenaient une avance de plusieurs années en cette matière. En effet, selon les époques, la politique familiale québécoise (implicite ou explicite) a été influencée par le modèle français ou scandinave.

À l'heure actuelle, le Québec dispose de services de garde éducatifs dont le déploiement satisfait presque la demande; une nouvelle allocation familiale simplifiée (le soutien aux enfants) assure un soutien financier substantiel en conjonction avec la prestation nationale pour enfants du fédéral; un régime d'assurance parentale plus généreux et plus souple est en vigueur depuis janvier 2006; des mesures de conciliation travail-famille font partie des projets en cours de réalisation.

Outre le fait de disposer ou non d'une politique familiale explicite, c'est l'agencement des mesures qui fait en sorte que l'on peut dire d'une nation qu'elle a adopté ou non une politique familiale. C'est le cas des pays scandinaves, qui n'ont pas de politiques familiales explicites, mais qui néanmoins disposent de mesures développées d'aide aux enfants, de soutien à la famille et de promotion de l'égalité des sexes, desquelles la plupart des programmes québécois de politique familiale sont inspirés.

Pour leur part, les pays nordiques sont parmi ceux où les politiques ont su le mieux soutenir la fécondité. C'est pourquoi ce groupe de pays retient l'attention des chercheurs qui s'intéressent aux effets des politiques publiques sur la fécondité. Pour démontrer ces effets, on oppose souvent ces pays à d'autres peu ou moins interventionnistes, comme les pays méditerranéens. Des chercheurs, de plus en plus nombreux, en sont arrivés de cette façon à la conclusion que la mise en place de tout un ensemble de mesures destinées aux

familles peut contribuer à favoriser la réalisation du désir d'avoir des enfants.

La question qui se pose alors est la suivante : le Québec peut-il, compte tenu de sa politique familiale, s'attendre à rejoindre les niveaux de fécondité des pays à fécondité plus élevée, comme les pays nordiques ou la France? Y a-t-il d'autres conditions à mettre en place qui favoriseraient ce rehaussement? À l'opposé, certains se demandent, en observant le niveau de fécondité aux États-Unis, si une politique familiale est vraiment nécessaire. C'est essentiellement à ces questions que ce document tente d'apporter des éléments de réponse.

Jusqu'ici, la plupart des recherches sur la fécondité ont porté sur les pays européens. En examinant la situation et l'évolution de chacun de ces pays et en les comparant les uns aux autres, elles ont tenté de trouver les principaux éléments capables d'expliquer les différences de fécondité observées. L'objectif que nous poursuivons n'est pas très différent. Aussi, afin de répondre aux questions qui concernent plus spécialement le Québec, nous souhaitons ajouter l'Amérique du Nord aux analyses comparatives européennes.

La démarche retenue consiste, au premier chapitre, à situer la fécondité du Québec, son évolution et son niveau en regard de la situation des principaux pays développés. Où se loge le Québec parmi les pays qui semblent le mieux avoir réussi à soutenir leur fécondité et ceux qui, au contraire, accusent les plus faibles niveaux? Pour ce faire, nous tenterons de trouver ce qu'ont été les grandes tendances de l'évolution de la fécondité dans les pays développés au cours des dernières décennies, de situer les pays ou les groupes de pays les uns par rapport aux autres et finalement de situer le Québec par rapport à ces pays. L'objectif n'est donc pas de comparer le Québec à chacun des pays développés, mais plutôt de le situer par rapport à certains regroupements de pays, en particulier par rapport aux pays de l'Europe du Nord et à ceux

de l'Europe du Sud. En effet, à l'heure actuelle, ces deux groupes de pays constituent en quelque sorte les deux extrêmes parmi les pays développés en matière de fécondité.

Dans la seconde partie du premier chapitre, nous poursuivons l'analyse comparative en examinant chacun des principaux facteurs reconnus pour avoir influencé l'évolution de la fécondité dans les pays développés. Nous cherchons à vérifier comment et avec quelle intensité ont évolué ces facteurs au Québec, comparativement à ce qui a été observé dans ces pays.

Les analyses comparatives ont montré que certains pays européens, bien qu'ayant plusieurs caractéristiques communes, accusaient des différences importantes relativement à leur fécondité. Un certain nombre de théories ont été élaborées pour tenter d'expliquer ces différences. Les recherches se sont intéressées aux éléments ou aux conditions qui, par leur présence dans un pays, ont pu avoir une incidence à cet égard. Cette démarche reste à faire pour le Québec. Dans le deuxième chapitre, nous cherchons donc à vérifier si les théories avancées pour expliquer les différences de fécondité entre pays européens peuvent s'appliquer au Québec et même à l'Amérique du Nord.

Le dernier chapitre tente pour sa part de dégager des perspectives d'avenir, tant en ce qui concerne les politiques familiales qu'en ce qui a trait à la fécondité. Le questionnement porte sur l'avenir de ces politiques mais surtout sur la possibilité de leur adoption par l'ensemble des pays, ce qui pourrait conforter le Québec dans sa démarche de développement de sa politique familiale, ou au contraire le contrarier. Nous nous interrogeons par la suite sur les possibilités qu'a le Québec de suivre la voie nordique en matière de fécondité. Pour apporter des éléments de réponse, nous faisons d'abord ressortir l'ensemble des points communs qu'il a avec les pays nordiques, puis nous précisons ce qui apparaît comme d'autres conditions à remplir pour y arriver.

Il s'agit en somme d'une recherche qui, à partir des indicateurs les plus pertinents, des théories les plus récentes, des résultats de recherche empiriques et de l'expérience de certains pays, tente d'expliquer la situation de la fécondité du Québec en regard de celle des pays développés, mais plus particulièrement de celle des pays nordiques et, finalement, de dégager des perspectives d'avenir pour la province.

La politique familiale québécoise en comparaison avec les principales mesures des politiques familiales des pays nordiques

1. Les allocations familiales (le soutien financier)

Dans les pays nordiques, les allocations familiales sont universelles. En général, le montant annuel (Croisetière, 2006b) accordé par enfant de moins de 18 ans se situe entre 1 500 \$ et 2 800 \$ et des montants additionnels sont octroyés aux familles à faible revenu.

Au Québec, la combinaison de l'aide fédérale et provinciale pour les enfants de moins de 6 ans assure un soutien minimal (portion universelle) de l'ordre de 1 200 \$ par année.

2. Les services de garde

En 2004, le taux de fréquentation des services de garde par les enfants d'âge préscolaire est de 49 % au Québec, de 50 % en Finlande et de 81 % en Suède.

Quoique fortement subventionné, le tarif exigé dans les pays nordiques est fonction du revenu familial. Par exemple, en Suède, une norme maximale est appliquée pour la garde d'enfants d'âge préscolaire : on ne peut charger plus de 3 % du revenu familial pour la garde d'un premier enfant, 2 % pour le deuxième, 1 % pour le troisième. Au Québec, on applique un tarif uniforme de 7 \$ par jour.

3. L'assurance parentale

Dans les pays nordiques, la durée des congés parentaux combinés (maternité et congé partageable) varie de 43 semaines à 16 mois. La compensation y est généralement de 80 % du salaire (avec plafond) pour les 40 à 50 premières semaines de congé.

Au Québec, l'option qui ressemble le plus à ce que l'on retrouve dans les pays nordiques est de 50 semaines de congé à raison de 70 % du salaire assurable. Dans les deux cas, les grandes organisations, surtout si elles sont syndiquées, comblent la totalité ou une partie de la différence entre la prestation et le salaire habituel.

4. Les mesures de conciliation travail-famille (durée et aménagement du temps de travail, congés pour obligation familiale)

Dans les pays nordiques (OCDE, 2001, 2005), la durée légale du travail hebdomadaire est légèrement inférieure à 40 heures, alors qu'au Québec elle est précisément de 40 heures. Des aménagements du temps de travail flexibles et la possibilité de travailler à temps partiel sont notés dans les deux cas, mais surtout dans les pays scandinaves. On peut cependant supposer que la prévalence de ces mesures est plus courante dans les grandes organisations, plutôt publiques que privées, syndiquées et dont la main-d'œuvre est majoritairement féminine. Notons tout de même ici que le taux de syndicalisation est nettement plus élevé dans les pays nordiques qu'il ne l'est ici.

Quant aux congés pour obligations familiales, une fois le parent de retour en emploi, on note une nette supériorité des conditions prévalant dans les pays nordiques. Une portion des congés parentaux peut en général s'étaler jusqu'aux 2 ans de l'enfant, alors qu'au Québec la norme légale est de 10 jours par année sans solde et en général, peu d'employeurs offrent davantage.

1. Situation et évolution de la fécondité dans les pays développés

1.1 Comparaison des comportements en matière de fécondité

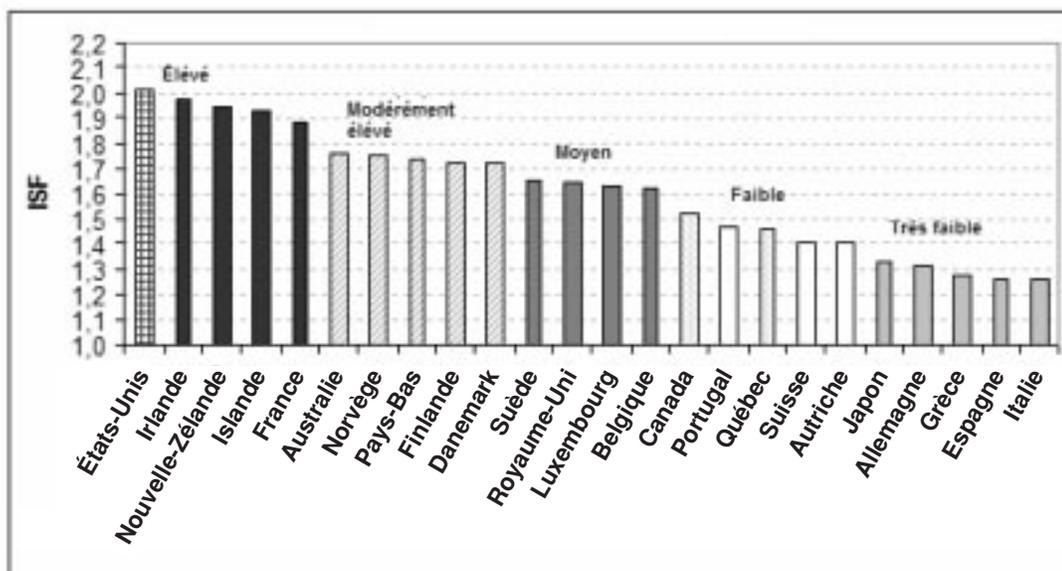
Il est bien connu que le Québec a vécu, à partir de 1960, une chute de fécondité dont l'ampleur et la rapidité ont eu peu d'équivalents ailleurs dans les pays développés. Considéré comme une juridiction à forte fécondité, le Québec est entré depuis plusieurs années dans un régime à faible fécondité qui semble vouloir perdurer. Il s'agit là de tout un changement de comportement de la part d'une société reconnue comme des plus conservatrices il y a seulement quarante ans. On sait également que tous les pays développés ont connu une baisse importante de leur fécondité et que tous sont entrés depuis plusieurs années dans un régime de faible fécondité. Cependant, certains pays ou groupes de pays

présentent quand même des évolutions et des expériences singulières. La comparaison du Québec avec ces pays devrait permettre de faire ressortir ses ressemblances avec eux mais également ses particularités.

1.1.1 La situation en 2002

En considérant principalement les pays de l'Europe occidentale ainsi que quelques pays non européens (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada et Japon), le Québec se situait en 2002, pour son indice conjoncturel de fécondité, au dix-septième rang sur les 24 juridictions retenues. Son nombre moyen d'enfants par femme (1,47) était un peu inférieur à celui de l'Europe des quinze (1,50).

Figure 1
Indice synthétique de fécondité (ISF),
Québec et pays développés, 2002



Sources : Sardon (2004), p. 305-360; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

Selon la figure 1, un seul pays a un indice supérieur à 2,0 : les États-Unis. Neuf pays ont un indice variant entre 2,0 et 1,7. Il s'agit de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande, de l'Islande, de la France, de l'Australie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Finlande et du Danemark. Les pays qui ont un indice entre 1,7 et 1,6 sont au nombre de quatre, soit la Suède, le Royaume-Uni, le Luxembourg et la Belgique. Pour leur part, les femmes du Canada, du Portugal, du Québec, de la Suisse et de l'Autriche ont entre 1,6 et 1,4 enfant, alors que cinq pays ont des indices variant entre 1,3 et 1,2, soit le Japon, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne et l'Italie.

Dans une analyse récente de la fécondité des pays développés, Sardon (2004) présente également des données pour les pays faisant partie de l'Europe centrale (qui comprend douze pays, dont l'Albanie, la Hongrie, la Pologne et la Bulgarie) et ceux de l'Europe orientale (qui comprend neuf pays, dont l'Arménie, la Biélorussie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie). La fécondité dans ces pays se situait, en 2002, entre 1,3 et 1,2 enfant par femme, donc à des niveaux équivalents aux

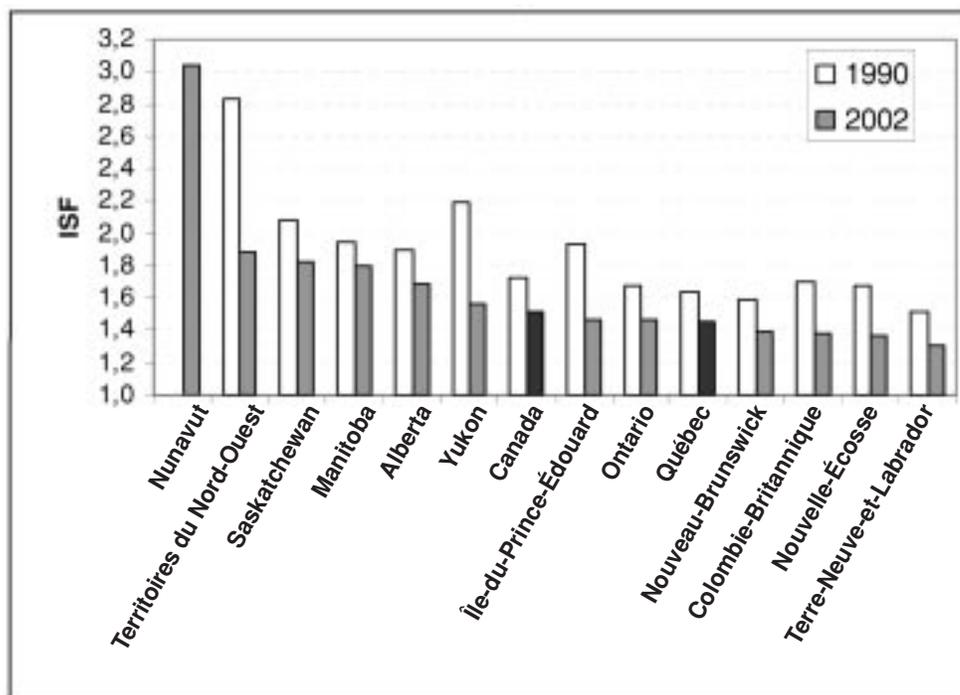
plus faibles observés dans les pays plus industrialisés.

Dans l'ensemble canadien (figure 2), pour l'année 2002, la fécondité québécoise se situe en dessous de la moyenne, mais son niveau est tout de même supérieur à celui de quatre provinces : le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. De plus, deux autres provinces ont des niveaux similaires à celui du Québec, soit l'Ontario (1,47) et l'Île-du-Prince-Édouard (1,47). Ce sont principalement les provinces des Prairies qui font augmenter la moyenne canadienne à 1,55. La comparaison avec la situation de 1990 montre que le classement du Québec s'est amélioré.

1.1.2 L'évolution comparée de la fécondité

Bien que les pays aient actuellement des niveaux de fécondité différents, un des faits marquants des dernières décennies aura été la baisse générale et marquée des indices de fécondité du moment dans l'ensemble des pays développés. Cette période s'est étendue globalement de 1960 à 1980.

Figure 2
Indice synthétique de fécondité,
selon la province, Canada, 1990 et 2002



Sources : pour 2002, Statistique Canada, *Le Quotidien*, 19 avril 2004; pour 1990, Statistique Canada, Division de la statistique sur la santé et Division de la démographie.

Au cours de la période qui a suivi, période qui s'est étendue de 1980 à aujourd'hui, tous les pays n'ont pas connu la même évolution. Certains pays ou groupes de pays ont vu remonter leur indice synthétique de fécondité (ISF), alors que d'autres n'y sont pas parvenus et que d'autres encore ont vu, au contraire, leur fécondité poursuivre son déclin.

Nous présentons dans un premier temps ce qu'a été l'évolution de la fécondité (ISF) depuis 1960 jusqu'à aujourd'hui, en attirant l'attention, bien sûr, sur les tendances qui ont marqué la période la plus récente, celle de 1980 à 2002. Plusieurs regroupements de pays sont présentés, soit parce que ces derniers connaissent une évolution similaire de leur fécondité, soit parce qu'ils partagent certaines caractéristiques géographiques ou géopolitiques. En dernier lieu, le Québec sera comparé à quelques-uns de ces pays les plus représentatifs de leur groupe.

- **Les pays nordiques : après le déclin, une remontée des indices**

Un premier groupe de pays, dont l'évolution de la fécondité se distingue de celle des autres pays d'Europe et qui, pour cette raison, a fait l'objet de

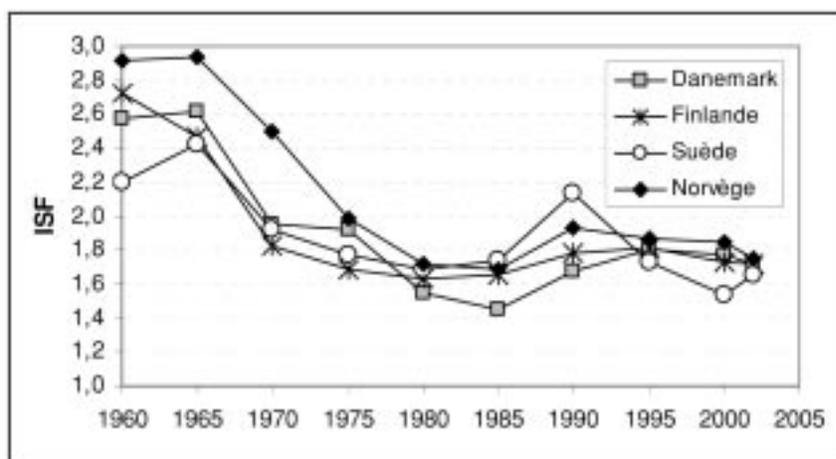
plusieurs analyses, est constitué des pays nordiques (figure 3).

Après une chute de la fécondité qui amena vers 1985 les indices de ces pays à leurs plus bas niveaux (aussi bas que 1,4 enfant par femme au Danemark), la période qui suivit a été caractérisée par une remontée de leur fécondité, puis par une relative stabilité pour les années récentes. Ce qui est tout aussi important, c'est que les indices se maintiennent depuis à des niveaux avoisinant 1,7-1,8 enfant par femme. La Suède, pour des raisons qu'on expliquera plus loin dans le texte, connaît une évolution en dents de scie, mais a conservé tout de même sur la période 1990-2002 un niveau moyen de 1,7 enfant par femme.

- **Les pays de l'Europe du Sud : une stagnation des indices à un faible niveau**

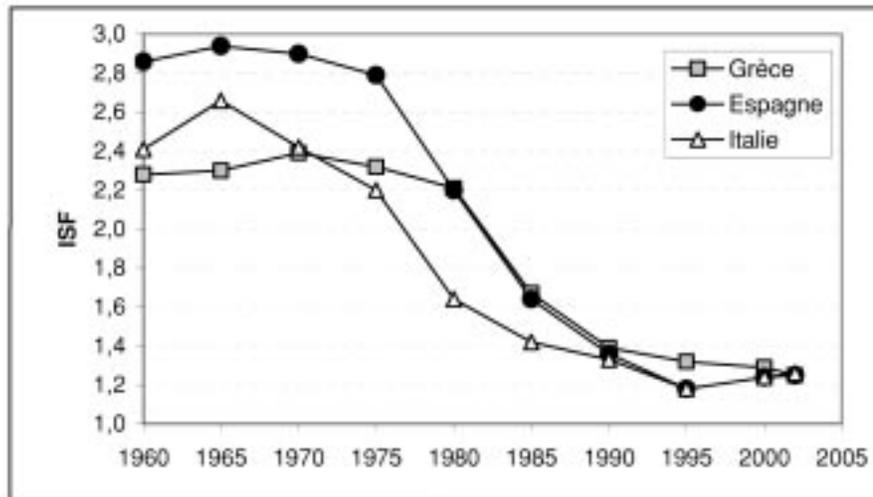
Un groupe de pays souvent comparé avec les pays nordiques (Fernández Cordon et Sgritta, 2000) est formé de certains pays de l'Europe du Sud (figure 4). Ces derniers se démarquent par le faible niveau de leur indice synthétique de fécondité, mais aussi et surtout parce qu'ils donnent peu de signes de renversement des tendances ou de reprise.

Figure 3
Évolution de l'indice synthétique de fécondité, pays nordiques, 1960-2002



Source : Eurostat, *Statistiques de population 2004*, tableau D-4, p. 78, site Internet.

Figure 4
Évolution de l'indice synthétique de fécondité,
pays de l'Europe du Sud, 1960-2002



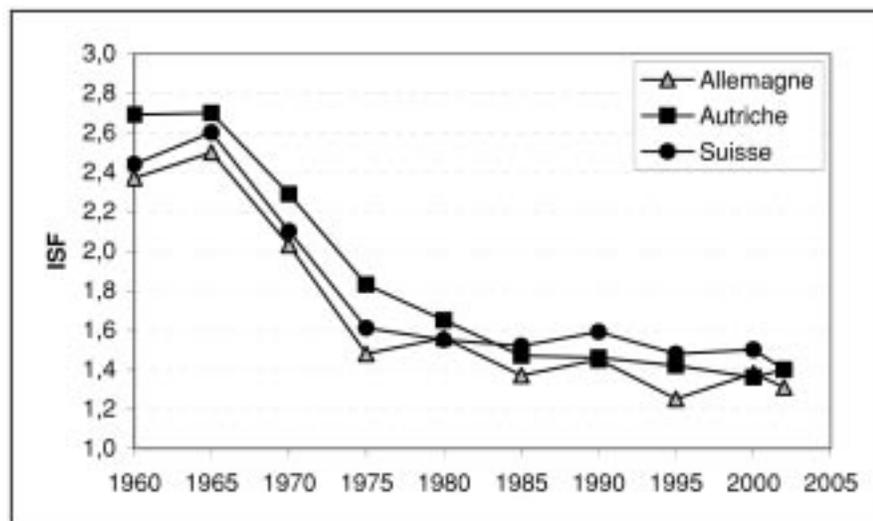
Source : Eurostat, *Statistiques de population 2004*, tableau D-4, p. 78, site Internet.

Ces pays ont connu une baisse de leur fécondité qui s'est amorcée un peu plus tardivement que celle des pays nordiques, notamment, et ont connu des niveaux beaucoup plus faibles, de l'ordre de 1,2-1,3 enfant par femme dans les années quatre-vingt-dix. On ne perçoit pas d'amorce de retour à des valeurs plus élevées.

• **Au centre de l'Europe :
d'autres pays à faible fécondité**

Trois autres pays, situés au centre de l'Europe – l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse –, ont atteint des niveaux particulièrement faibles de fécondité (figure 5). Un peu supérieurs à ceux des pays de

Figure 5
Évolution de l'indice synthétique de fécondité,
pays de l'Europe centrale, 1960-2002



Source : Eurostat, *Statistiques de population 2004*, tableau D-4, p. 78, site Internet.

l'Europe du Sud, les indices se situaient en 2002 entre 1,3 et 1,4 enfant par femme. De 1960 à 1980, leur évolution rapide a été assez similaire à celle qu'ont connue les pays nordiques. Par la suite, aucune remontée significative n'a été notée. La tendance des vingt dernières années est une baisse légère mais persistante.

• **Europe de l'Ouest :
une évolution particulière**

Parmi les pays de l'Europe de l'Ouest (figure 6), la France et le Royaume-Uni doivent être mis en évidence pour leur évolution, en certains points, particulière.

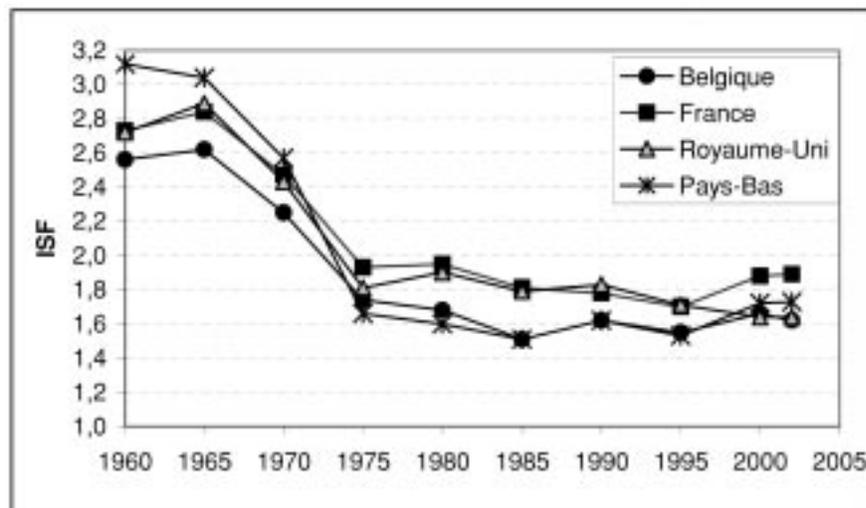
En effet, malgré une baisse des niveaux de fécondité de 1960 à 1975, ces deux pays, à la fin de la période, n'avaient pas atteint des niveaux aussi faibles que ceux des pays de l'Europe du Sud et centrale. Leur fécondité n'est pas descendue en bas de 1,8 enfant par femme. La tendance des vingt dernières années a été légèrement à la baisse pour le Royaume-Uni, l'indice étant passé de 1,8 à 1,6, alors que la France a amorcé une remontée depuis 1995. La Belgique, pour sa part, a connu un déclin plus long que ces deux

pays jusqu'en 1985, mais connaît une légère remontée depuis. Son indice se situe à un niveau un peu supérieur à 1,6. Les Pays-Bas suivent la même tendance que la Belgique, mais n'ont toutefois pas montré de signe d'essoufflement au cours des années récentes.

• **Quelques pays anglo-saxons**

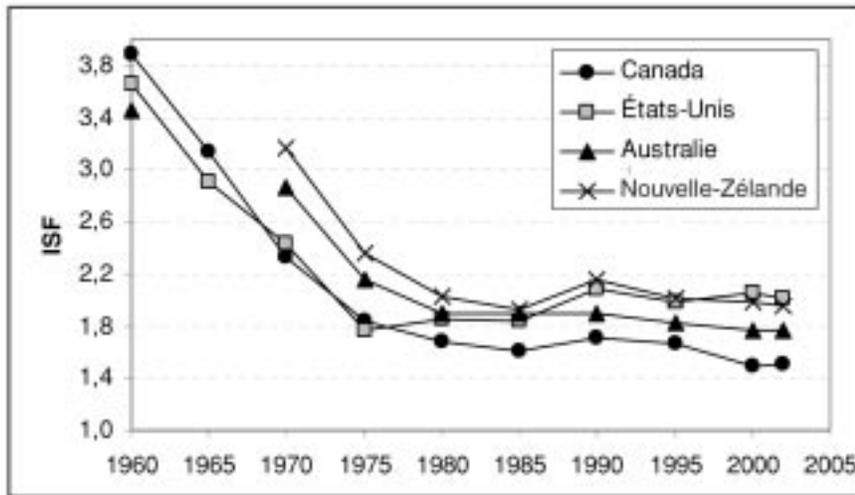
Comme pour la France et le Royaume-Uni, le mouvement de baisse générale observé jusqu'au début des années quatre-vingt n'a pas entraîné aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada des niveaux aussi faibles que ceux observés dans plusieurs pays européens (figure 7). Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont rehaussé quelque peu leur niveau par la suite, alors que l'Australie connaît une situation plutôt stationnaire. Les États-Unis se démarquent nettement parce qu'ils sont les seuls à avoir maintenu un niveau supérieur à 2,0 enfants par femme. Le Canada se différencie quelque peu des autres pays considérés ici par des indices qui se maintiennent à un niveau plus faible depuis 1980, et encore davantage, depuis 1995, par une tendance nettement à la baisse, ce que n'affichent pas les autres pays anglo-saxons.

Figure 6
Évolution de l'indice synthétique de fécondité,
pays de l'Europe de l'Ouest, 1960-2002



Source : Eurostat, *Statistiques de population 2004*, tableau D-4, p. 78, site Internet.

Figure 7
Évolution de l'indice synthétique de fécondité,
pays anglo-saxons hors de l'Europe, 1960-2002



Sources : pour les quatre pays, 1970 à 2002 : Sardon (2004); pour 1960 et 1965 au Canada : Statistique Canada, fichiers historiques, site Internet; pour les États-Unis, 1960 et 1965 : Centers for Disease Control, site Internet.

- **Le Québec : son évolution en regard de celle de ces pays**

Avant de situer le Québec parmi ces pays, il faut d'abord voir que deux groupes de pays se démarquent particulièrement par leur évolution singulière et, pour ces raisons, sont souvent mis en opposition dans la littérature récente. Il s'agit des pays de l'Europe du Nord, d'une part, et de ceux de l'Europe du Sud et de quelques autres, d'autre part. Ces deux groupes de pays ont connu une chute importante de leur fécondité, mais les premiers ont vu leur indice remonter de façon significative par la suite, alors que les seconds voient leurs indices stagner à des niveaux parmi les plus faibles des pays développés.

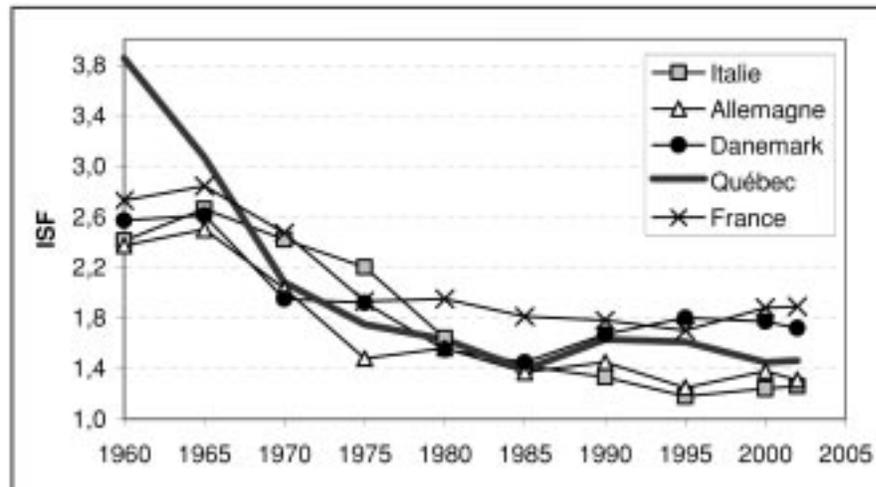
Si l'on retient pour la comparaison quelques-uns de ces pays les plus représentatifs (figure 8), le Québec se démarque d'abord par l'intensité et la rapidité avec lesquelles sa fécondité a chuté entre 1960 et 1985. Aucun pays n'a connu une telle évolution. En effet, le Québec est passé du niveau le plus élevé des juridictions développées, en 1960, à l'un des niveaux les plus bas, en 1987. À ce moment, la fécondité du Québec était

sensiblement la même que celle de l'Allemagne, de l'Italie et du Danemark, avec un ISF de 1,4. Les années qui ont suivi ont vu des évolutions très différentes de la fécondité dans ces pays.

Ainsi, le Québec a amorcé, comme les pays nordiques, une certaine remontée (1988-1992); par contre, le mouvement de hausse fut de courte durée, et la fécondité s'est même remise à baisser quelques années plus tard (1993-2000). On voit donc (figure 8) que l'évolution de la fécondité québécoise se situe depuis quelques années à un niveau intermédiaire entre celle des pays nordiques et celle des pays de l'Europe du Sud. Depuis 2000, l'indice synthétique de fécondité du Québec varie entre 1,45 et 1,48.

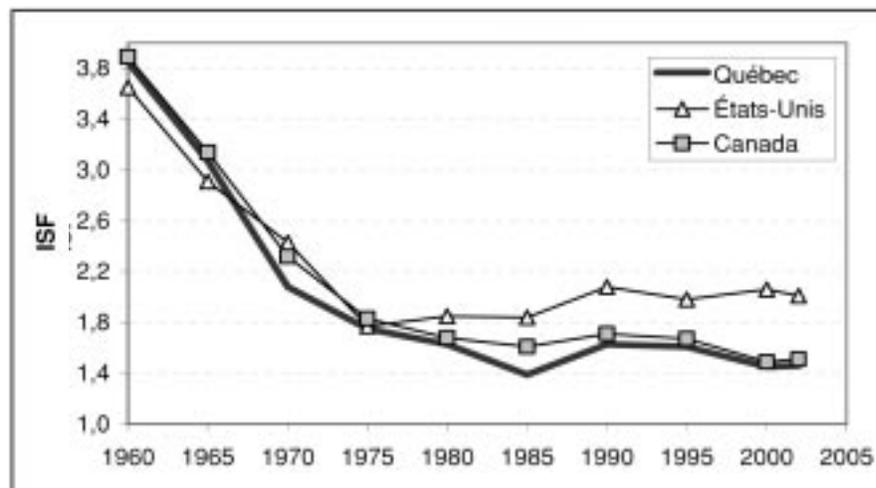
D'autres comparaisons font ressortir que, jusqu'en 1975, la fécondité du Québec a évolué de façon similaire à celles du Canada et des États-Unis (figure 9). C'est à compter de cette année que les niveaux de fécondité du Canada et du Québec se sont distancés des niveaux de fécondité des États-Unis. L'écart entre les indices de fécondité de ce pays et ceux du Québec n'a d'ailleurs jamais été aussi grand qu'en 2000 et en 2002.

Figure 8
Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec et quatre pays d'Europe : du Nord, du Sud, centrale et de l'Ouest, 1960-2002



Sources : pour les pays européens : Eurostat, *Statistiques de population 2004*, tableau D-4, p. 78, site Internet; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

Figure 9
Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec, États-Unis et Canada, 1960-2002



Sources : pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet; pour les États-Unis, 1960 et 1965 : Centers for Disease Control, site Internet; pour le Canada, 1960 et 1965 : Statistique Canada, fichiers historiques, site Internet; pour les États-Unis et le Canada, autres années : Sardon (2004).

1.1.3 Une caractéristique commune : une première maternité de plus en plus tardive

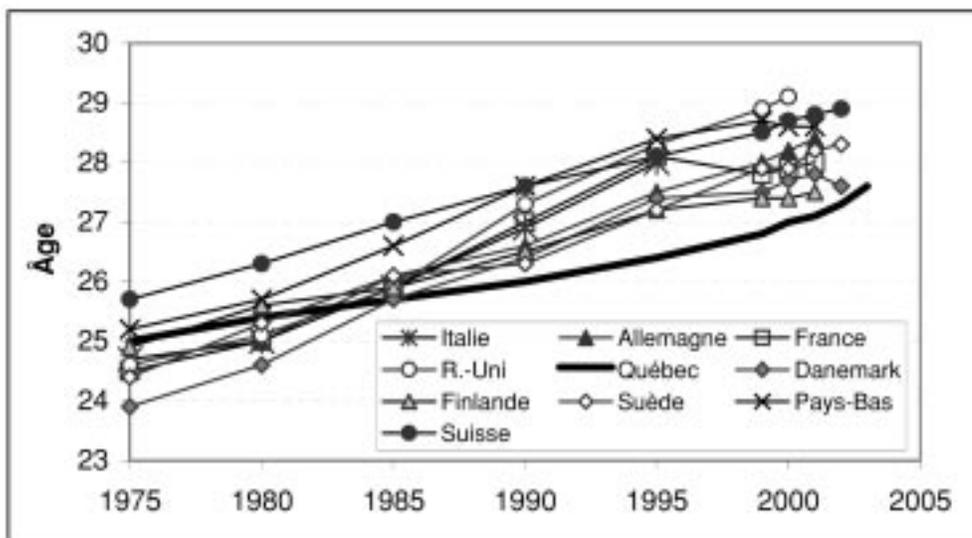
Au milieu des années soixante-dix et jusque dans les années quatre-vingt-dix, l'âge moyen à la première naissance a augmenté rapidement dans la majorité des pays développés. C'est une de leurs caractéristiques communes.

La figure 10 présente un certain nombre de pays choisis¹ pour leur niveau de fécondité différent. Elle montre bien que tous les pays ont connu depuis 1975 une évolution à la hausse de l'âge à la première maternité. L'ampleur de la hausse varie cependant passablement d'un pays à l'autre. Au Royaume-Uni et en Italie, deux pays où la fécondité est pourtant bien différente, les femmes ont leur premier enfant plus tardivement qu'ailleurs. Le Québec montre une certaine singularité puisque l'âge moyen à la première naissance est moins élevé que dans plusieurs des

pays considérés. L'allure prise par les courbes au cours des dernières années donne d'ailleurs à penser qu'on pourrait bientôt assister à un plafonnement de l'âge moyen à la première maternité.

Alors qu'il semblait établi qu'un âge moyen élevé à la première maternité allait généralement de pair avec une fécondité plus faible, les chercheurs ont maintenant plus de difficulté à établir un lien entre le niveau de fécondité et l'âge moyen à la première naissance. Lesthaeghe et Moors (2000), par exemple, constatent que, dans les pays de l'Europe de l'Ouest (dont l'Allemagne, la France, la Suisse et les Pays-Bas), l'âge à la première naissance est en général plus élevé, mais que les niveaux de fécondité varient par ailleurs considérablement entre ces pays. Ils notent que les pays où l'âge à la première naissance est plus bas n'ont pas eu nécessairement des niveaux de fécondité plus élevés dans les années quatre-vingt-dix.

Figure 10
Âge moyen de la mère à la première naissance, Québec et quelques pays européens, 1975-2001



Sources : pour les pays européens : Eurostat, *Statistiques de population 2004*, tableau D-9, p. 83, site Internet; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

1. Il n'existe pas de données pour tous les pays développés; de plus, des années sont souvent manquantes dans les séries chronologiques existantes.

France Prioux (2004), dans une analyse récente de la fécondité en Europe, va un peu plus loin en mentionnant : « Alors qu'en 1985, une fécondité plus forte est associée à une maternité plus jeune, en 2002, c'est un âge moyen à la maternité élevé qui semble le plus favorable à la fécondité. » Il s'agit là d'un revirement de situation qu'on n'observe cependant pas dans l'ensemble des pays. Comme elle le souligne, il existe de nombreuses exceptions : un âge moyen élevé ou même très élevé peut aller de pair avec une fécondité plutôt basse (Autriche, Allemagne, Suisse) ou même très basse (Grèce, Italie, Portugal). Il reste que, de manière générale, conclut-elle, les pays occidentaux se caractérisent par une fécondité toujours plus tardive, sans qu'ils se situent parmi les pays à plus faible fécondité, exception faite des pays comme l'Allemagne et ceux de l'Europe du Sud.

Lesthaeghe et Moors (2000) parlent de la période qui s'étend de 1980 à aujourd'hui comme étant celle de la seconde transition démographique, et le report de la fécondité dans le temps en serait la caractéristique générale. Durant cette période, l'âge moyen à la première maternité a augmenté, tandis que l'indice synthétique de fécondité a décliné sous le seuil de remplacement des générations. Des records ont été enregistrés dans certains pays en matière de faibles niveaux de fécondité. Le report des naissances à un moment ultérieur dans la vie des femmes a entraîné un déclin rapide des indices annuels de fécondité.

Tsuya, dans une analyse de l'évolution de la fécondité de quatre pays nordiques, conclut que le déclin de la fécondité de 1965 jusqu'au début des années quatre-vingt a été causé principalement par la baisse de la fécondité des jeunes femmes, surtout celles âgées de 20 à 24 ans (Tsuya, 2003). Le déclin de la fécondité sous le niveau de remplacement des générations serait dû, avance-t-elle, au retard croissant dans la formation des familles chez les jeunes femmes. Par ailleurs, elle note que la hausse de la fécondité dans ces pays après 1985 a été due principalement à une hausse de la fécondité chez les femmes près de ou dans la trentaine. Cette remontée aurait été rendue possible grâce à une récupération des naissances une fois que les femmes ont été parvenues dans la trentaine.

Toute la question est, en effet, de savoir jusqu'à quel point les naissances remises auront lieu à un âge ultérieur (Bongaarts, 2001). Comment les pays se sont-ils comportés à cet égard? C'est à cet examen que nous nous livrerons pour un certain nombre de pays et pour le Québec.

1.1.4 La baisse de la fécondité chez les jeunes : compensée par une récupération après 30 ans?

En principe, une hausse de l'âge à la maternité entraîne une diminution des indices globaux du moment (ISF). S'il n'y a pas entre-temps abandon du projet d'avoir des enfants, on peut s'attendre tôt ou tard à une réalisation des projets remis et, par conséquent, observer une remontée de l'ISF.

• Situation dans les principaux pays développés

Lesthaeghe et Moors (2000) ont analysé l'évolution des taux de fécondité dans plusieurs pays, comparant la variation des taux chez les moins de 30 ans avec celle des 30 ans ou plus. Logiquement, la remise à plus tard devrait entraîner une baisse des premiers taux, alors qu'une récupération devrait entraîner une hausse des seconds taux.

Leur constat général est le suivant : durant la période 1980-2000, la fécondité chez les femmes de moins de 30 ans a continué à baisser dans la majorité des pays (Lesthaeghe et Moors, 2000). Après 30 ans, par contre, les femmes de tous les pays ne se sont pas comportées de la même façon. Certains pays ont donc commencé à récupérer, mais l'importance de cette récupération a varié. Ainsi, les taux de fécondité chez les 30 ans ou plus ont peu varié dans les pays de l'Europe du Sud. Par contre, les pays de l'Europe du Nord, de l'Europe de l'Ouest et les autres pays non européens ont enregistré en général des hausses de la fécondité.

- Plus précisément, les pays qui ont connu une forte récupération de la fécondité chez les femmes de 30 ans ou plus sont au nombre de trois : la Finlande, la Norvège et le Danemark.

Dans ces pays, on observe encore un déclin chez les moins de 30 ans, mais il est plus que compensé par une récupération et une hausse chez les 30 ans ou plus. Comme résultat de la forte récupération, ces pays ont connu une hausse nette de leur indice synthétique de fécondité depuis 1980, pour se retrouver avec un indice supérieur à 1,7.

- Les pays de l'Europe de l'Ouest et les pays non européens se dirigent vers une récupération qualifiée de partielle. Un déclin plutôt modeste de l'indice synthétique de fécondité est donc observé dans ces pays, qui sont notamment l'Autriche, la France, le Japon, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et les Pays-Bas.
- Les pays méditerranéens (Italie et Espagne) ainsi que la Belgique, l'Allemagne et la Suisse ont connu une faible récupération, alors qu'un déclin important de la fécondité y persiste chez les moins de 30 ans.
- Les États-Unis constituent un cas exceptionnel par la persistance des taux élevés chez les adolescentes et par l'absence de recul de la fécondité chez les 20-24 ans. Comme la fécondité y est quelque peu à la hausse chez les femmes âgées de 30 ans ou plus, cela a pour effet de porter l'indice synthétique de fécondité au niveau de remplacement des générations.

On retrouve au tableau 2 la comparaison, pour une année donnée, des indices synthétiques de fécondité chez les mères âgées de moins de 30 ans et celles âgées de 30 ans ou plus pour plusieurs pays.

• Situation au Québec

En ce qui concerne le Québec, notre analyse révèle que l'indice synthétique de fécondité, pour l'ensemble des femmes âgées de moins de 30 ans, est passé de 1,182 en 1980 à 0,856 en 2003, soit une baisse de 0,326 enfant en moyenne (tableau 1).

Pour ces mêmes années, l'indice synthétique de fécondité pour l'ensemble des femmes âgées de 30 ans ou plus est passé de 0,448 à 0,628, soit un gain de 0,180 enfant en moyenne. On aurait ainsi récupéré chez les 30 ans ou plus un peu plus de la moitié (55%) de la baisse observée chez les moins de 30 ans. Comparativement à d'autres pays, la récupération semble plutôt tardive, le mouvement de hausse de l'indice synthétique de fécondité chez les femmes de 30 ans ou plus n'ayant commencé qu'après 1986 (tableau 1).

Tableau 1
Évolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) chez les Québécoises de moins de 30 ans et chez celles de 30 ans ou plus, Québec, 1970-2003

Années	Moins de 30 ans		30 ans ou plus		Total
	ISF	En % de l'ISF total	ISF	En % de l'ISF total	ISF
1970	1,414	68	0,671	32	2,086
1976	1,264	73	0,473	27	1,737
1980	1,182	72	0,448	28	1,631
1986	0,981	71	0,392	29	1,374
1990	1,131	69	0,501	31	1,632
1996	1,042	65	0,569	35	1,611
2000	0,895	62	0,556	38	1,452
2003	0,856	57	0,628	43	1,485

Sources : calculs des auteurs; site Internet de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2
Indice synthétique de fécondité
chez les femmes de moins de 30 ans et chez celles de 30 ans ou plus,
Québec et quelques pays développés, pour une année de la période 1995-2003

Pays	Moins de 30 ans ISF	30 ans ou plus ISF	Total ISF
États-Unis (2001)	1,328	0,705	2,033
Norvège (2002)	0,945	0,795	1,740
Danemark (2002)	0,875	0,840	1,715
Finlande (2000)	0,930	0,794	1,724
Islande (2000)	1,208	0,872	2,080
Suède (2000)	0,801	0,743	1,544
Belgique (1995)	1,009	0,540	1,549
Pays-Bas (2000)	0,793	0,930	1,723
Luxembourg (2000)	0,983	0,800	1,783
Royaume-Uni (2003)	0,971	0,756	1,727
France (2003)	0,968	0,927	1,895
Allemagne (1999)	0,812	0,549	1,361
Autriche (2000)	0,864	0,476	1,340
Italie (1997)	0,573	0,623	1,196
Espagne (1999)	0,502	0,696	1,198
Portugal (2002)	0,835	0,625	1,460
Grèce (1999)	0,750	0,533	1,283
Canada (2000)	0,861	0,625	1,486
Québec (2003)	0,856	0,628	1,484

Sources : pour les années 2000 ou moins : Statistics Norway, *Statistical Yearbook, 2003*, site Internet; pour 2002 : Eurostat, *Statistiques de population 2004*, site Internet; pour la France : INSEE, site Internet; pour les États-Unis : *Vital Statistics Report*, vol. 51, n° 4, 6 février 2003, site Internet; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet; pour le Canada : Statistique Canada; pour le Royaume-Uni : KZPG Resource, « World Age Specific Fertility », site Internet.

• Le Québec comparé

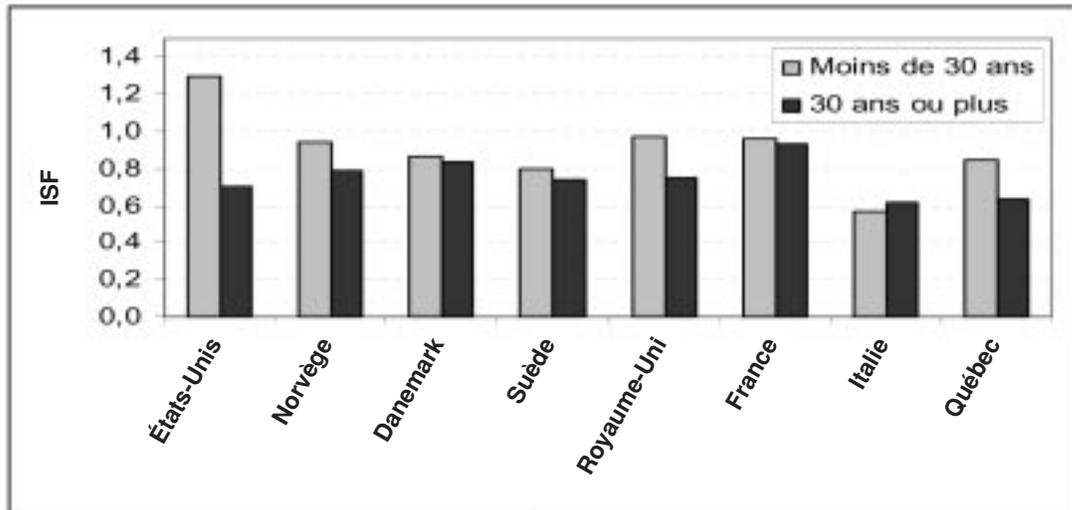
Sur la base de ces indices, la comparaison du Québec avec quelques pays nordiques (tableau 2) montre qu'il s'en différencie surtout en raison de sa fécondité inférieure chez les femmes âgées de 30 ans ou plus.

Ce même tableau montre que la faible fécondité relative des femmes de 30 ans ou plus est une des caractéristiques des pays à basse fécondité (Allemagne, Autriche, Italie, Grèce et, dans une moindre mesure, Espagne et Portugal). Quant aux Québécoises âgées de moins de 30 ans, leur comportement en matière de fécondité n'est pas très différent de celui des femmes des pays nordiques.

Par ailleurs, le Québec se démarque tout de même des pays à très faible fécondité (Italie, Espagne et Grèce surtout) par sa fécondité supérieure chez les femmes âgées de moins de 30 ans.

En bref, comme l'illustre la figure 11, le Québec se distingue à la fois des pays nordiques et des pays à très faible fécondité : des premiers, par sa fécondité inférieure chez les 30 ans ou plus; des seconds, par sa fécondité supérieure chez les moins de 30 ans. Ce que semblent indiquer les données, c'est que la récupération chez les 30 ans ou plus au Québec a été moins importante que dans les pays nordiques, en France et au Royaume-Uni, par exemple. Le Québec ne se distingue de l'Italie que par une baisse moins importante de sa fécondité chez les jeunes de moins de 30 ans.

Figure 11
Indice synthétique de fécondité chez les femmes de moins de 30 ans et chez celles de 30 ans ou plus, Québec et quelques pays développés, pour une année de la période 1997-2003



Source : données tirées du tableau 2.

- **Une analyse évolutive pour chacun des groupes d'âge**

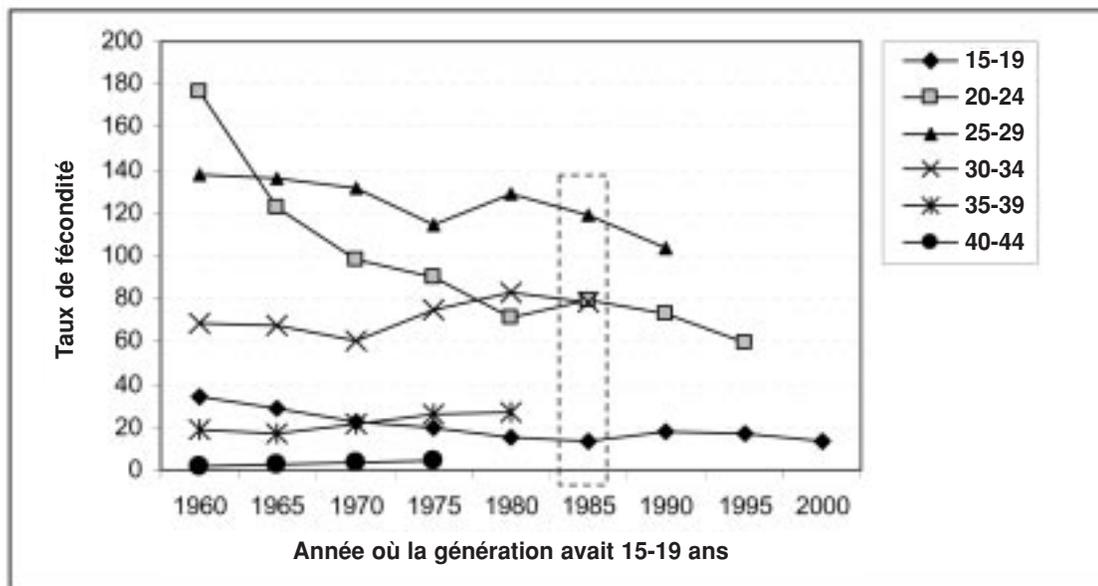
Pour mieux saisir ce qui s'est passé dans chacun des pays, Lesthaeghe et Moors (2000) examinent comment a évolué la fécondité dans les différentes tranches d'âge des générations successives. Cela permet de bien visualiser pour chaque pays le comportement des femmes selon leur âge et cela permet aussi de mieux déceler les différences et les ressemblances entre les pays. Toutes les figures sont tirées de la recherche de ces auteurs; nous y ajoutons les données sur le Québec. Encore une fois, seuls quelques pays ont été retenus pour les fins de la comparaison.

Afin de faciliter la lecture des figures, quelques explications s'imposent. Par exemple, à la figure 12, le rectangle en pointillé montre la fécondité de la génération âgée de 15 à 19 ans en 1985 à chacune de ses classes d'âge. Ainsi, dans le même rectangle, le taux de fécondité pour les 20-24 ans est celui de cette même génération observé en 1990, soit cinq ans plus tard. Le taux des 25-29 ans est celui de cette même génération observé en 1995. Finalement, le taux des 30-34 ans est toujours celui de la même génération, observé en

2000. On peut donc, en déplaçant le rectangle pointillé horizontalement, observer comment les différentes générations se sont comportées selon la tranche d'âge où elles étaient rendues.

Examinons d'abord l'évolution de la fécondité pour le Québec (figure 12). La figure confirme ce qui a été dit précédemment. On peut voir par exemple que les femmes âgées de 15 à 19 ans en 1985 ont eu une fécondité inférieure à celle des femmes des générations précédentes aux mêmes âges (voir le rectangle sur la figure). Les femmes de cette même génération, parvenues à 20-24 ans, ont eu une fécondité un peu supérieure à celle de la génération précédente, mais bien inférieure à celle de la génération 1975 et des précédentes. À 25-29 ans, leur taux de fécondité est redescendu par rapport à celui de la génération précédente. À 30-34 ans, leur taux a régressé quelque peu, ce qui pourrait signifier que la récupération amorcée par les générations précédentes pourrait être de courte durée. Quel sera leur comportement une fois qu'elles seront âgées de 35 à 39 ans? Les données n'existent pas actuellement. En tout cas, si l'on se base sur le mouvement antérieur, une récupération de faible ampleur est prévisible.

Figure 12
Taux de fécondité selon le groupe d'âge au Québec,
pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-2000



Source : calculs des auteurs à partir des données du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec.

Les figures qui suivent montrent clairement que le Danemark se différencie du Québec et encore davantage de l'Italie. Au Danemark (figure 13), le comportement des cohortes de femmes montre que la fécondité continue de s'abaisser de façon marquée dans les classes d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans. Par contre, une hausse très nette est notée non seulement chez les femmes de 30 à 34 ans et de 35 à 39 ans, mais également chez celles de 25 à 29 ans.

Comparativement au Québec, le mouvement de récupération est nettement plus marqué au Danemark, chez les 30-34 ans surtout, mais également chez les 35-39 ans. Il apparaît clair (figure 13) que le déclin à 15-19 ans pour les générations plus récentes puis à 20-24 ans est contrebalancé par des hausses aux âges supérieurs. Lesthaeghe et Moors (2000) notent que la Finlande et la Norvège ont vécu la même expérience que le Danemark.

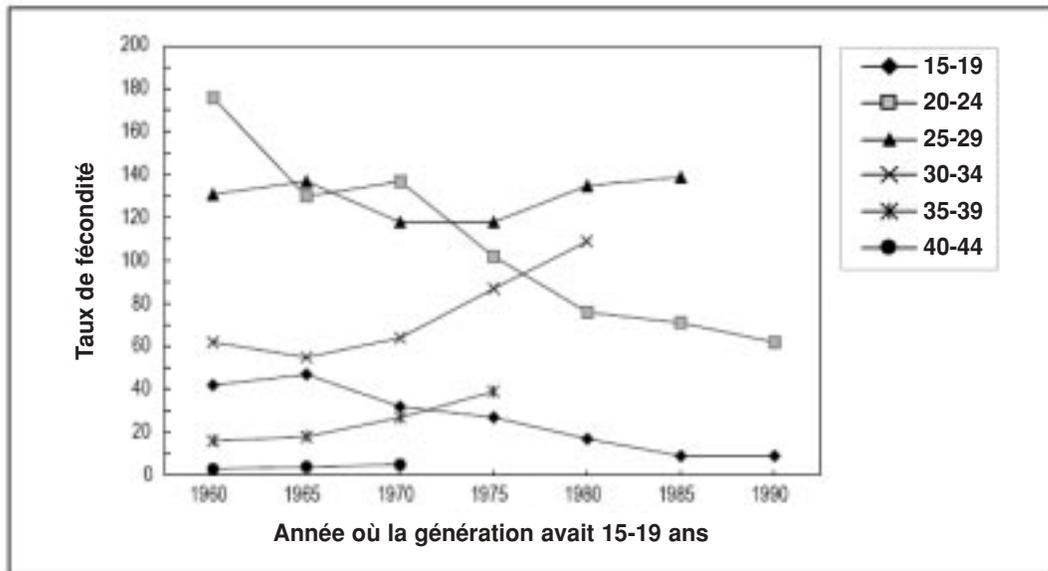
En ce qui concerne la Suède (figure 14), elle ne fait pas exception, bien que l'évolution de ses indices montre une plus grande instabilité. Après l'introduction de nouvelles modalités d'admissi-

bilité aux congés parentaux², il s'est ensuivi en Suède une forte remontée de la fécondité dans les années quatre-vingt, ce qui a permis d'atteindre le niveau de remplacement des générations vers 1990. Par la suite s'est amorcé un déclin qui a marqué toutes les cohortes en même temps.

Cette instabilité plus grande dans l'évolution de la fécondité en Suède n'empêche pas cependant, selon l'analyse comparative des trois pays effectuée par Andersson (2003), que les tendances à long terme sont similaires dans l'ensemble des

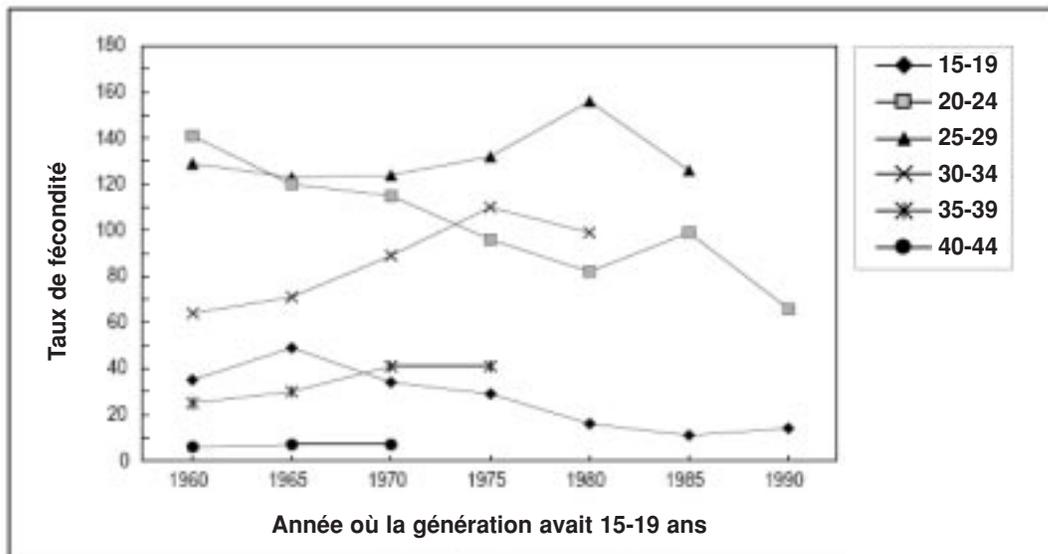
2. En Suède, une mère peut conserver le même niveau d'avantages à l'assurance parentale si elle donne naissance à un autre enfant dans un délai prévu par la loi. Ce délai a été fixé à 24 mois en 1980, puis à 30 mois en 1986, ce qui selon Hoem et Hoem (1996) a incité un certain nombre de couples à avoir leurs enfants dans un délai plus rapproché que prévu. Le délai de 30 mois était alors considéré par les parents comme suffisant pour avoir un deuxième ou un troisième enfant. Ce devancement des naissances a eu pour effet d'augmenter considérablement l'ISF autour de 1990 et d'en baisser réciproquement la valeur par la suite, puisque la plupart des enfants souhaités avaient déjà été mis au monde.

Figure 13
Taux de fécondité selon le groupe d'âge au Danemark,
pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990



Source : Lesthaeghe et Moors (2000).

Figure 14
Taux de fécondité selon le groupe d'âge en Suède,
pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990



Source : Lesthaeghe et Moors (2000).

pays nordiques. Les chercheurs Lesthaeghe et Moors (2000) concluent que, dans l'ensemble, la fécondité nordique a pu atteindre les niveaux les plus élevés de l'Europe grâce au maintien de la fécondité à 25-29 ans et par une forte récupération aux âges compris entre 30 et 39 ans.

La France (figure 15) montre une évolution assez similaire à celle du Danemark, avec un mouvement de récupération à 30-34 ans et à 35-39 ans, mais l'intensité de la récupération n'est pas aussi forte. De plus, aucune récupération n'apparaît dans la classe d'âge de 25-29 ans, ce phénomène étant particulier au Danemark.

L'Italie (figure 16) tranche nettement avec le Danemark. On voit bien les différences : la récupération aux âges supérieurs à 30 ans est très faible; la fécondité de la classe d'âge des 20-24 ans se situe à un niveau inférieur à celle de la même classe au Danemark, et la fécondité à 25-29 ans y continue son déclin, alors qu'elle connaît une certaine hausse au Danemark.

La comparaison de l'Italie et du Québec vient étayer quelque peu le constat précédent, qui était que le Québec ne se distinguait de l'Italie que par un nombre moyen d'enfants par femme supérieur chez les moins de 30 ans. Les figures qui suivent montrent que la récupération semble du même ordre chez les 30-39 ans; ce qui les distingue en effet, c'est un mouvement de baisse plus accentué chez les moins de 30 ans en Italie qu'au Québec.

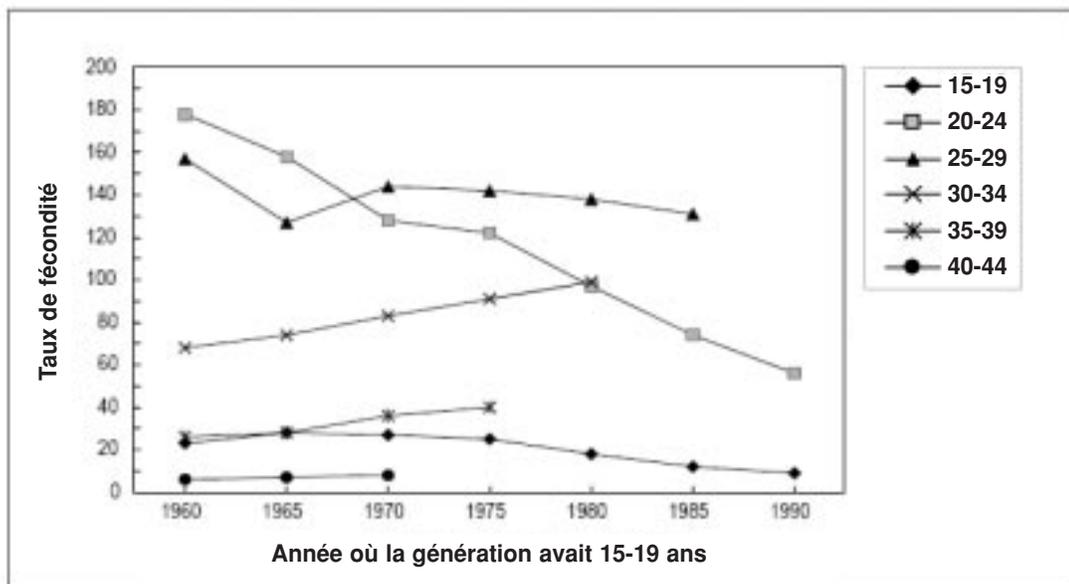
L'Allemagne de l'Ouest (figure 17) présente également des traits communs avec le Québec. L'ampleur de la récupération des naissances chez les femmes de plus de 30 ans est similaire dans les deux États.

Finalement, les États-Unis (figure 18) montrent encore une fois leur singularité. Les taux de fécondité de la génération qui avait de 15 à 19 ans en 1960 et 1965 ont décliné, pour ensuite remonter chez la génération des 15-19 ans de 1970 et connaître une relative stabilité chez les cohortes suivantes. C'est le seul pays à avoir connu une telle évolution. À noter les taux de fécondité des 20-24 ans et des 25-29 ans, encore relativement élevés, si on les compare à ceux des femmes des autres pays. La fécondité entre 30 et 39 ans est moins élevée, mais on observe quand même une certaine remontée des taux.

En résumé, une des conclusions importantes de Lesthaeghe et Moors est que, contrairement à la majorité des pays où la fécondité a baissé chez les 25-29 ans de façon modérée ou importante, les pays nordiques ont assisté à une certaine remontée, phénomène qui leur est propre.

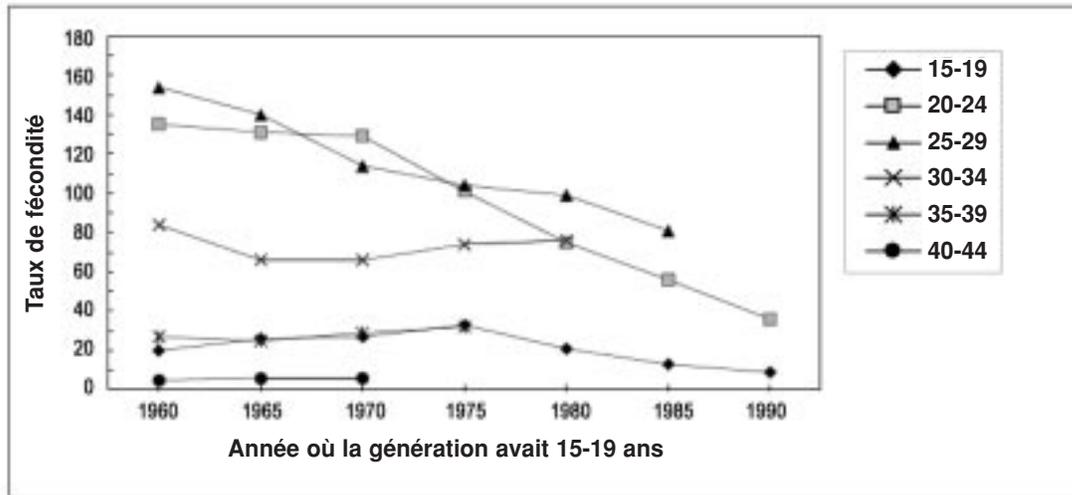
Contrairement aux pays nordiques, la récupération aux âges compris entre 30 et 39 ans est assez timide au Québec. Elle semble cependant assez similaire en intensité à celle observée en Italie ainsi qu'en Allemagne (ex-RFA). La principale différence avec l'Italie se situe sur le plan

Figure 15
Taux de fécondité selon le groupe d'âge en France,
pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990



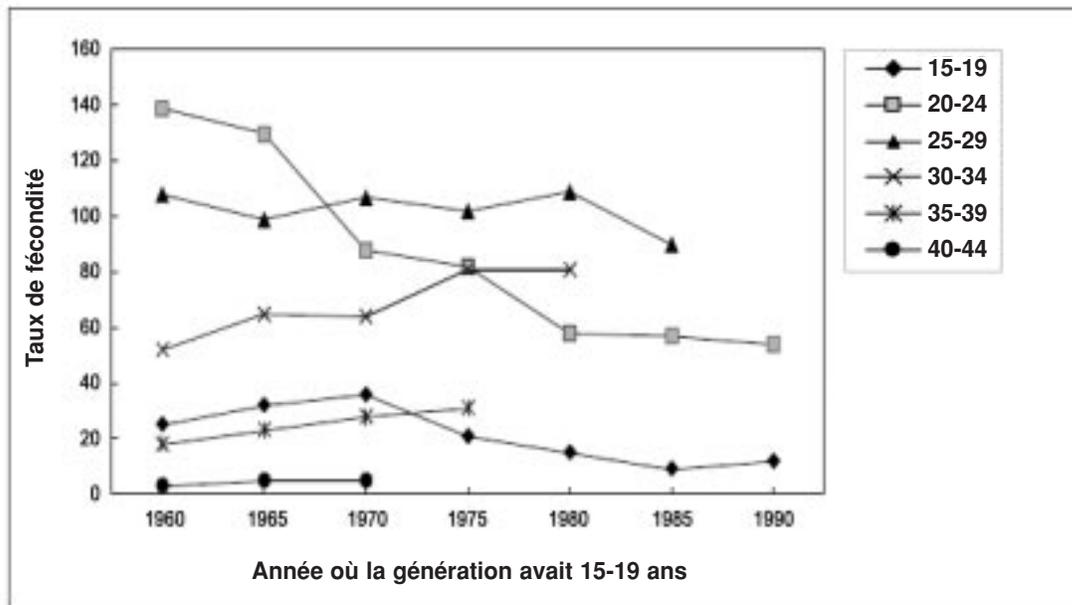
Source : Lesthaeghe et Moors (2000).

Figure 16
Taux de fécondité selon le groupe d'âge en Italie,
pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990



Source : Lesthaeghe et Moors (2000).

Figure 17
Taux de fécondité selon le groupe d'âge en Allemagne (de l'Ouest),
pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990



Source : Lesthaeghe et Moors (2000).

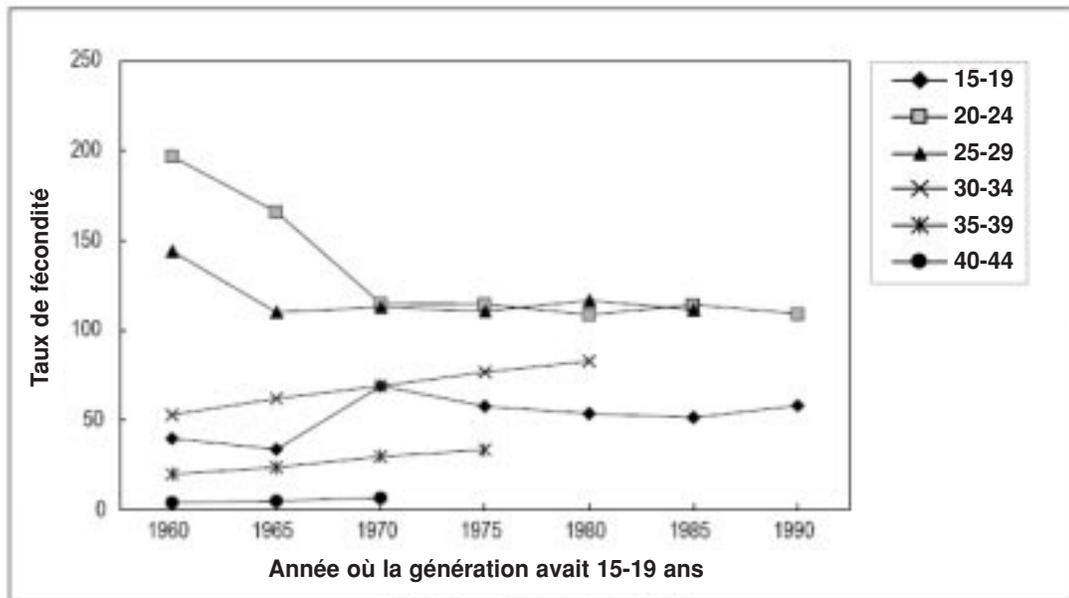
des jeunes âges, où le Québec a connu des baisses de fécondité un peu moins importantes.

L'analyse par génération et classe d'âge confirme un certain mouvement de récupération au Québec chez les 30 ans ou plus, mais il n'est pas suffisant

pour compenser les baisses de fécondité observées aux plus jeunes âges.

Les observations de Fagnani et de Houriet-Segard (2002) viennent confirmer le mouvement de report et de récupération des naissances aux

Figure 18
Taux de fécondité selon le groupe d'âge aux États-Unis,
pour les générations de 15-19 ans de la période 1960-1990



Source : Lesthaeghe et Moors (2000).

âges plus élevés dans certains pays. Ainsi, elles rapportent que, pour les pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord notamment, environ un enfant sur dix a une mère de 40 ans ou plus à la naissance. Selon leurs calculs, c'est en Suède que la proportion des naissances données par des femmes âgées de 40 à 44 ans est la plus élevée (environ 12%); elle est suivie de près par la France et la Grande-Bretagne. Viendraient ensuite la Norvège, les Pays-Bas et le Portugal, où la proportion avoisine 10%.

Les données pour le Québec indiquent qu'en 2004, la proportion des naissances attribuables aux femmes âgées de 40 ans ou plus sur le total des naissances y était de 2,3%. Ce résultat montrerait une fois de plus que la récupération constituerait un mouvement moins présent au Québec que dans certains pays européens. Cela expliquerait aussi pourquoi les Québécoises ont un âge moyen à la première maternité plus bas qu'ailleurs.

1.1.5 La mesure de la descendance finale

L'indice le plus sûr pour mesurer le résultat final des reports et des récupérations est la descendance finale d'une génération de femmes donnée, une fois leur période fertile terminée.

Comme le rappelle à juste titre le chercheur Laurent Toulemon (2003), les indices conjoncturels de fécondité donnent une image déformée de la tendance à long terme. Du fait de la modification continue du calendrier de constitution des familles, la descendance finale des générations nées depuis la guerre s'avère supérieure à ce qui ressort de l'observation des données annuelles. Les générations couvrent plusieurs années, au moins de vingt à vingt-cinq années d'histoire. Aussi, leur descendance n'est pas tout à fait le reflet des événements ponctuels, et il faut prendre en considération ce qui a pu se passer sur une longue période, donc à la fois les hausses et les baisses de l'indice du moment.

Ainsi, par exemple, les femmes nées en 1965, qui avaient 37 ans en 2002, avaient connu au cours des années antérieures une expérience de fécondité supérieure à celle qu'indique la somme des taux de fécondité observés en 2002. En effet, au cours des années antérieures à 2002, les taux de fécondité observés annuellement chez ces femmes étaient plus élevés. Pour le reste de leur vie féconde, on peut penser qu'elles mettront au monde un peu plus d'enfants que ne le laisse supposer la même série de taux de 2002, puisque les taux aux âges supérieurs sont quelque peu à la hausse depuis quelques années.

La figure 19 montre en effet que les indices du moment sous-estiment le nombre réel d'enfants qu'ont les femmes au cours de leur vie : un grand nombre de pays ont une descendance finale supérieure ou égale au niveau de remplacement des générations et plus élevée que ne l'indiquent les indices du moment (indices synthétiques de fécondité).

Si l'on considère la génération 1965 (Sardon, 2004), qui, à toutes fins utiles, a complété la plus grande partie de sa période de fécondité, dans sept pays elle a une descendance de 2,0 enfants ou plus sur les 24 pays retenus (Islande, Nouvelle-Zélande, Irlande, États-Unis, Norvège, Australie et France); pour six pays, la descendance de cette génération se situe entre 1,8 ou moins de 2,0 enfants (Suède, Danemark, Finlande, Royaume-Uni, Luxembourg et Portugal); et onze États ont une descendance inférieure à 1,8 (Belgique, Pays-Bas, Grèce, Canada, Japon, Suisse, Autriche, Québec, Espagne, Allemagne et Italie). Le Québec a une descendance finale de 1,64 pour la génération 1965-1966. Ce score lui confère une place inférieure dans le classe-

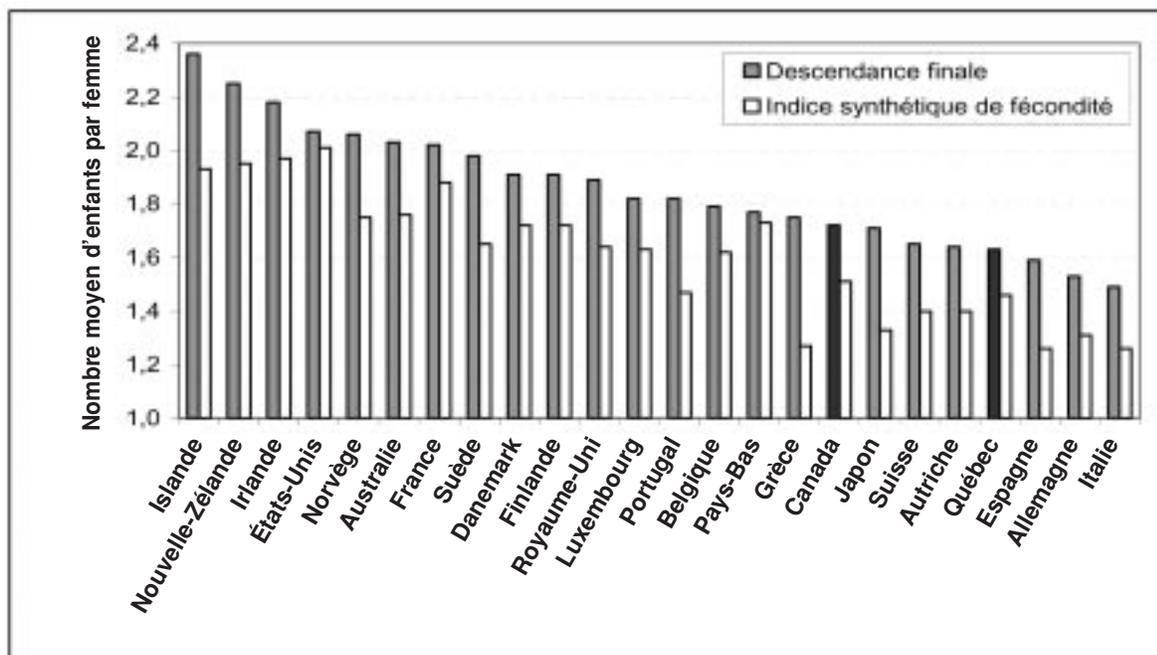
ment des juridictions à celle qu'il obtient avec l'indice du moment. Parmi les 24 États, seuls trois ont une descendance finale inférieure à celle du Québec. Ce sont d'ailleurs les pays où peu de récupération a été observée chez les 30 ans ou plus.

La figure 20 indique que, pour plusieurs pays où une récupération s'est effectuée (Finlande, Norvège, Suède), ou encore dans les pays n'ayant pas connu de fortes chutes de fécondité (France, États-Unis), la descendance finale s'est maintenue dans les générations postérieures à 1950. La Québec réussit quand même à se maintenir, mais à un niveau beaucoup plus faible. Par contre, ce n'est pas le cas de l'Italie et de l'Allemagne.

1.1.6 La fécondité selon le nombre d'enfants

Pour pousser un peu plus loin notre connaissance de la fécondité, il est possible d'examiner la répartition des femmes selon le nombre d'enfants mis au monde.

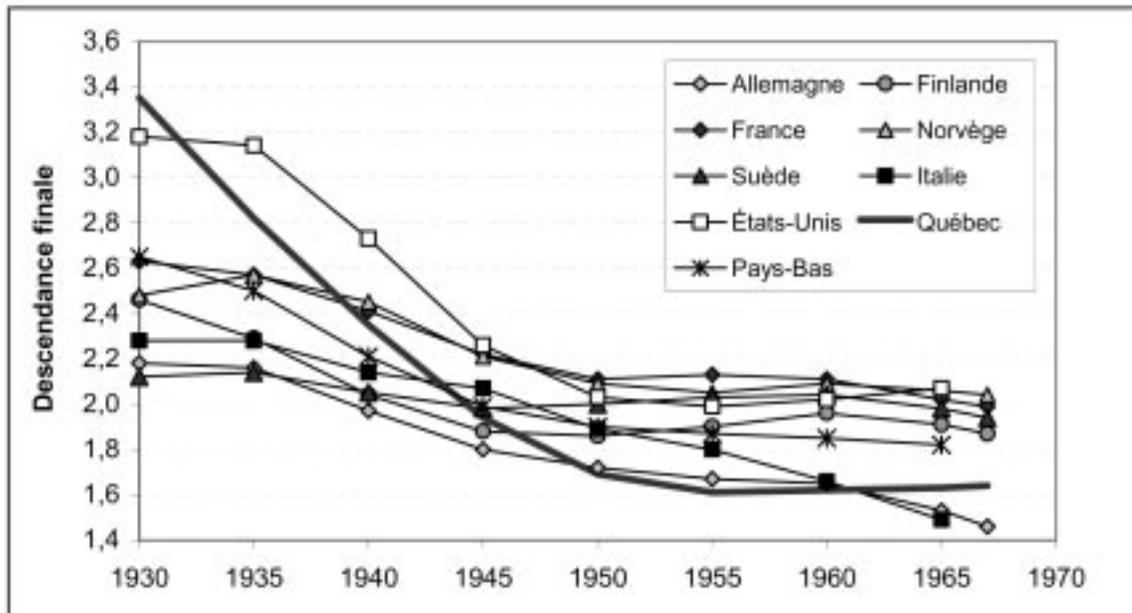
Figure 19
Estimation de la descendance finale, pour la génération 1965, et indice synthétique de fécondité de 2002, Québec et quelques pays



Note : Il s'agit de la descendance finale estimée puisque toutes les femmes n'avaient pas encore complété leur vie reproductive.

Sources : Sardon (2004), tableaux 3 et 4; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

Figure 20
Évolution de la descendance finale, pour les générations
1930-1970, Québec et quelques pays



Sources : Sardon (2004), tableau 4; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

• L'infécondité définitive

Un des premiers calculs porte sur l'infécondité définitive. On définit cet indicateur comme la proportion de femmes (dans une génération donnée) qui n'ont pas eu d'enfant à la fin de leur vie féconde (à 49 ans). Pour les femmes nées à partir des années cinquante jusqu'à celles nées au début des années soixante-dix³, l'infécondité définitive s'élève au Québec à 24 % (Duchesne, 2003), ce qui signifie que près d'une Québécoise sur quatre née autour des années soixante n'aura pas eu d'enfant au cours de sa vie féconde.

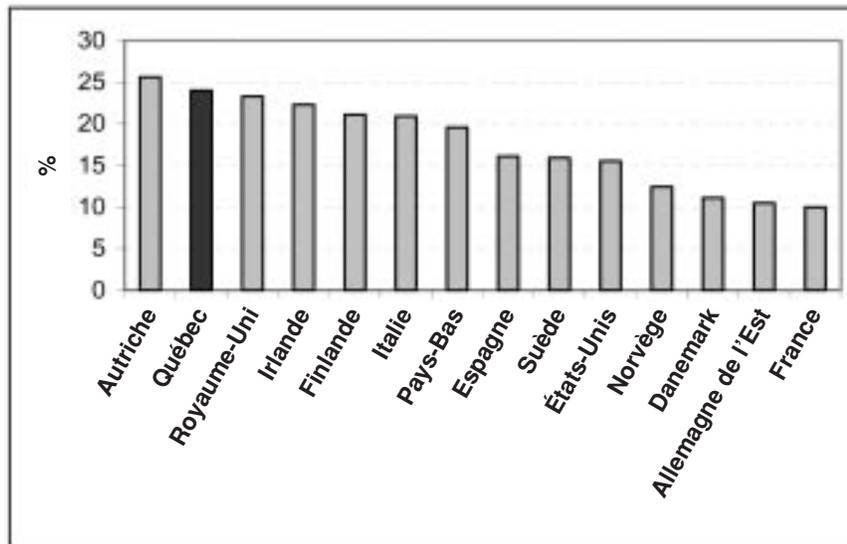
Comme l'illustre la figure 21, le Québec surclasse, à ce chapitre, la majorité des juridictions développées. Tomas Frejka et ses collaborateurs (2001), qui examinent l'infécondité dans plusieurs autres pays non mentionnés ici, montrent que la tendance est à peu près partout à la hausse chez les générations plus jeunes, mais peu de pays dépassent actuellement le Québec.

Comme le notent Fahey et Spéder (2004), dont les observations ont porté sur plusieurs pays, il ne semble toutefois pas y avoir de lien entre une infécondité définitive élevée et un faible niveau de fécondité (tableau 3).

Jeanne Fagnani et Geneviève Houriet-Segard (2002) font l'analyse suivante. La planification plus tardive de la venue des enfants influence non seulement le niveau de fécondité, mais aussi la proportion de femmes qui n'ont pas d'enfant. Pour l'ensemble des pays étudiés, l'infécondité définitive, qui s'était réduite dans un premier temps, s'accroît à nouveau chez les générations les plus récentes. Ce renversement des tendances concerne les femmes nées à partir de 1950 dans les pays nordiques et de l'Europe de l'Ouest. Il est modéré en France, en Norvège et en Suède, mais beaucoup plus important aux Pays-Bas et dans la région Angleterre-Galles où l'infécondité définitive de la génération 1960 atteignait respectivement 17,7 % et 20,4 %. Ce nouveau phénomène, encore peu étudié, suggère qu'une proportion plus importante de femmes ne désire pas avoir d'enfant. Il est aussi révélateur d'une infécondité involontaire qui résulte du report de plus en plus tardif des projets de fécondité.

3. Lorsque la descendance n'est pas complétée, l'infécondité définitive est estimée.

Figure 21
Proportion de femmes infécondes, pour certaines générations de la période 1960-1968, Québec et quelques pays développés



Il s'agit de la mesure pour une génération donnée : Québec : 1960-1961; France : 1960; Allemagne de l'Est, Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles), Italie : 1963; Danemark : 1964; États-Unis, Espagne : 1965; Irlande, Pays-Bas : 1966; Suède, Norvège, Finlande : 1967; Autriche : 1968.
 Sources : Sardon (2000), tableau 10, p. 762; Duchesne (2003).

Tableau 3
Répartition des femmes de 40 ans en 2000 (génération 1960), selon le nombre d'enfants qu'elles ont eues, Québec et quelques pays développés

Pays	% de femmes selon le nombre d'enfants mis au monde				Descendance finale
	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus	
Norvège	13	14	40	33	2,01
États-Unis	17	18	34	31	1,91
Royaume-Uni	20	12	39	29	1,87
Grèce	11	17	52	20	1,86
Finlande	19	16	36	29	1,84
Pays-Bas	19	16	41	24	1,76
Espagne	12	26	46	16	1,70
Italie	17	26	41	16	1,60
Québec	24	18	38	20	1,61

Sources : Voas (2003), tableau 5; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet; calculs des auteurs.

• Les familles nombreuses

Comme le démontrent Fahey et Spéder (2004), le déclin des familles nombreuses semble une explication plus évidente du faible niveau de fécondité observé dans certains pays. Ainsi peut-on observer au tableau 3 que c'est au Québec et dans les États comme l'Italie, l'Espagne et la Grèce que se trouvent les plus faibles proportions de femmes qui avaient eu, à 40 ans, trois enfants ou plus. Ce sont les mêmes populations qui ont actuellement les plus faibles niveaux de fécondité des juridictions développées.

En bref, le Québec se distingue par une proportion plus élevée de femmes demeurées infécondes à la fin de leur vie reproductrice ainsi que par une faible proportion de femmes qui ont eu trois enfants ou plus. Au Québec, la natalité reposerait donc sur une fraction plus réduite de femmes, et celles qui mettent des enfants au monde en auraient moins, en moyenne, qu'ailleurs.

1.1.7 Les aspirations relatives à la fécondité

Pourtant, comme le rapporte Lapiere-Adamcyk (2001), « les aspirations en matière de fécondité sont plus fortes que les réalisations. Depuis le milieu des années 1970, toutes les enquêtes qui ont demandé aux jeunes d'indiquer quel est le nombre d'enfants qu'ils prévoient avoir, montrent que les aspirations des jeunes femmes, tout aussi bien que celles des jeunes hommes, se situent à deux enfants en moyenne ».

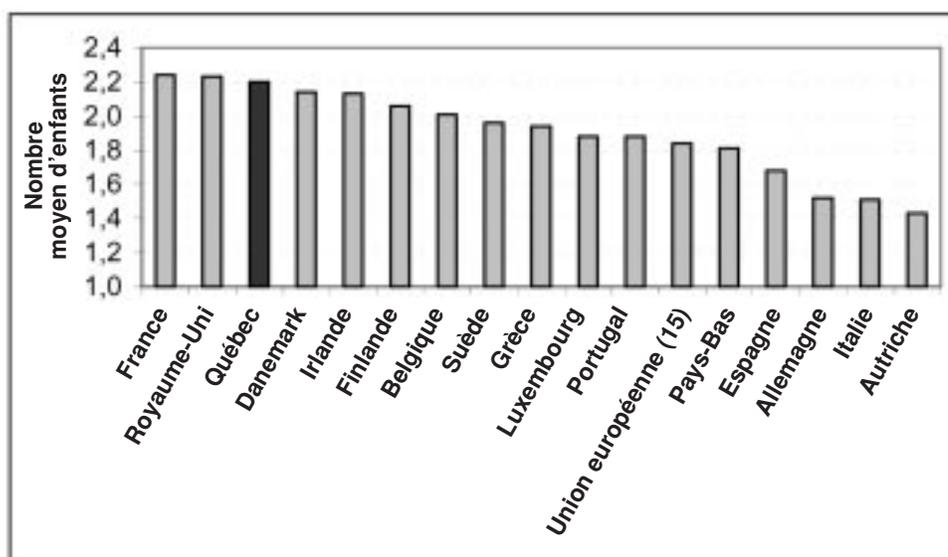
L'indice « nombre d'enfants prévus ou souhaités » est la somme du nombre d'enfants qu'une femme a eus au moment de l'enquête et du nombre d'enfants additionnels qu'elle pense mettre au monde. Il fournit généralement des nombres plus faibles que l'indicateur « nombre d'enfants jugé idéal ». Selon Goldstein et ses collaborateurs (Goldstein et autres, 2002b), le premier indice est considéré comme plus approprié et tient davantage compte des contraintes que le second. Selon ce que rapportent ces chercheurs, les données du sondage Eurobaromètre 2001 montrent que, parmi les jeunes générations de l'Allemagne et de l'Autriche, le nombre idéal d'enfants a chuté pour descendre aussi bas que 1,7, alors que ce nombre a longtemps été supérieur à 2,0. Par ailleurs, le nombre d'enfants souhaités ou attendus dans ces deux pays serait respectivement de 1,5 et de 1,4.

Le nombre moyen d'enfants souhaités se situe à 1,84 pour les quinze pays de l'Union européenne. La figure 22 montre que plusieurs pays à faible fécondité ont également un faible nombre d'enfants souhaités. La population du Québec se classerait ici parmi celles souhaitant le plus d'enfants. Il faut cependant être prudent, parce que les données du Québec proviennent d'une enquête différente de l'Eurobaromètre et qu'elles portent sur le groupe d'âge des 18-34 ans plutôt que sur le groupe des 18-39 ans. Cette différence peut engendrer une surestimation du nombre pour le Québec, sachant que le nombre d'enfants souhaités diminue avec l'âge des répondants.

Pour résumer cette section, notons que la quasi-totalité des pays développés ont connu un déclin de la fécondité à partir des années soixante jusque vers les années quatre-vingt. Certains pays, après avoir connu une chute importante de leur fécondité, ont vu remonter de façon significative leur indice conjoncturel de fécondité autour de 1,7-1,8 (les pays nordiques). D'autres ont connu une chute moins importante de leur fécondité et sont parvenus à se maintenir à un niveau avoisinant 2,0 ou un peu inférieur (France, États-Unis). D'autres encore ont connu une baisse importante de leur fécondité et sont demeurés à un faible niveau par la suite (pays de l'Europe du Sud et centrale). Le Québec, après une chute importante de son indice conjoncturel de fécondité, a connu une certaine remontée, puis une nouvelle baisse, et il se situe maintenant légèrement au-dessus des pays à plus faible fécondité.

Or, ce qui explique la remontée des indices conjoncturels de fécondité et leur maintien à un niveau de 1,7 à 2,0, c'est en bonne partie la récupération des naissances chez les 30 ans ou plus et, dans une moindre mesure, une quasi-stabilité des taux de fécondité à 25-29 ans. Le Québec n'a connu jusqu'ici qu'une faible remontée de sa fécondité chez les femmes de 30 ans ou plus. De plus, les taux de fécondité chez les femmes de 25 à 29 ans ont tendance à diminuer. À cet égard, on relève au Québec des comportements assez similaires à ceux observés en Allemagne et en Italie. De plus, parmi les juridictions développées, le Québec se distingue par une proportion élevée de femmes qui demeurent sans enfant à la fin de leur vie reproductive et par une faible proportion de familles nombreuses. Par ailleurs, selon les données disponibles, le Québec se particulariserait par un écart élevé entre les aspirations liées à la fécondité et les enfants effectivement nés, comparativement aux autres États.

Figure 22
Nombre moyen d'enfants souhaités par les femmes de 18 à 39 ans,
Québec (1995) et quelques pays développés (2002)



Sources : Eurobaromètre 2002, tiré de Fahey et Spéder (2004), p. 20.
 La donnée pour le Québec concerne le groupe des 18-34 ans
 et est tirée de Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo (2003).

1.2 Les principaux facteurs associés à la fécondité et qui ont influencé son évolution

Le Québec se situe assez près des juridictions développées à plus faible fécondité (Europe du Sud et centrale) et a, à cet égard, peu de points communs avec ceux à plus forte fécondité (pays nordiques, France, États-Unis). La question qui se pose alors est : qu'en est-il de l'évolution et de la position du Québec sur le plan des facteurs reconnus pour avoir influencé l'évolution de la fécondité dans les États développés? La seconde transition démographique (de 1967 à aujourd'hui) est, en effet, caractérisée par plusieurs transformations importantes. La littérature mentionne plusieurs facteurs qui ont pu exercer une influence déterminante sur l'évolution de la fécondité pendant les dernières décennies. Il s'agit notamment de l'efficacité de la contraception, des changements de valeurs et de comportements relativement à la formation des ménages et à leur dissolution, de la participation des femmes au marché du

travail, de la scolarisation accrue de ces dernières et du mouvement en faveur de l'égalité des sexes.

L'objectif de cette section est de vérifier, à l'aide d'indicateurs, jusqu'à quel point l'intensité et l'ampleur des changements survenus au Québec relativement à chacun de ces facteurs se comparent à ce qui a été observé dans les autres pays. Dans le classement des États, le Québec occupe-t-il une position similaire à ce qui a été observé pour sa fécondité?

Le lecteur notera dans ce chapitre que les comparaisons se limitent souvent à un nombre plus restreint de pays. D'une part, nous devons composer avec les données accessibles, ce qui empêche de présenter systématiquement les mêmes pays. D'autre part, l'objectif ultime est de situer l'évolution et la situation du Québec par rapport à celles des pays à plus faible fécondité et à celles des pays nordiques. Cela explique l'insistance ici à comparer le Québec surtout avec ces derniers pays.

Nous présenterons d'abord une première série de comparaisons des facteurs liés aux nouveaux modes de formation et de dissolution des ménages, puis, en second lieu, nous comparerons les facteurs socioéconomiques.

1.2.1 *Les facteurs liés aux nouveaux modes de formation et de dissolution des ménages*

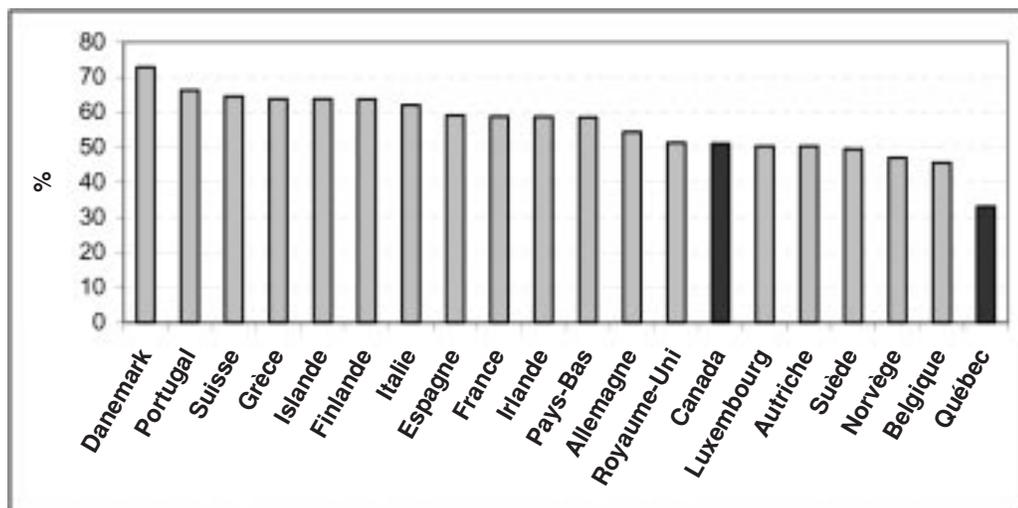
Pour le Québec, Évelyne Lapierre-Adamcyk (2001) mentionne deux séries de changements majeurs qui se sont produits depuis 1970 et qui ont fortement contribué à freiner la réalisation du désir d'avoir des enfants : d'une part, la progression de l'instabilité des mariages due à la montée du divorce et, dès le milieu des années soixante-dix, la baisse de la fréquence du mariage; d'autre part, la croissance dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix de la formation des couples en union libre et parallèlement, la montée de la proportion des naissances hors mariage. Comme autre facteur associé à la fécondité, l'auteure mentionne bien sûr l'efficacité de la contraception : la pilule anovulante, la stérilisation contraceptive et l'avortement en cas d'échec de la contraception. Quant à l'effet de ces facteurs, elle mentionne qu'aucun n'explique le phénomène complètement, mais que certains ont des liens indéniables avec la baisse du nombre d'enfants depuis 1971.

Pour les pays nordiques, Noriko O. Tsuya (2003) examine, dans son analyse de la fécondité et des politiques de ces pays de 1960 à 2000, une série de facteurs qui sont sensiblement les mêmes que ceux mentionnés précédemment : la contraception et les interruptions volontaires de grossesse, le déclin des premiers mariages et l'âge au premier mariage, le taux de divorce, la hausse de la cohabitation et la proportion des naissances hors mariage. Pour cette chercheuse, l'accroissement des retards dans la formation de la famille serait une des causes principales du déclin rapide de la fécondité de 1965 à 1980 dans ces pays.

Fernández Cordon et Sgritta (2000), dont l'analyse porte sur les pays de l'Europe du Sud, insistent plus particulièrement sur le facteur de l'allongement de la transition des jeunes entre l'école et leur pleine autonomie.

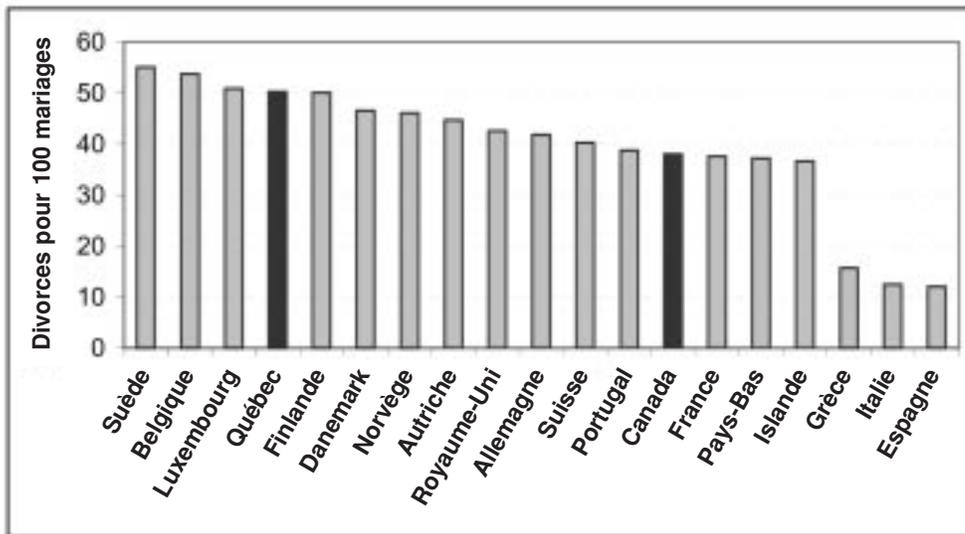
Les figures qui suivent (23, 24 et 25) présentent les trois premiers indicateurs liés aux nouveaux modes de formation et de dissolution des ménages : le nombre de premiers mariages pour cent femmes, l'indice synthétique de divortialité et la proportion de naissances hors mariage.

Figure 23
Nombre moyen de premiers mariages pour 100 femmes, Québec et quelques pays développés, 2001 et 2002



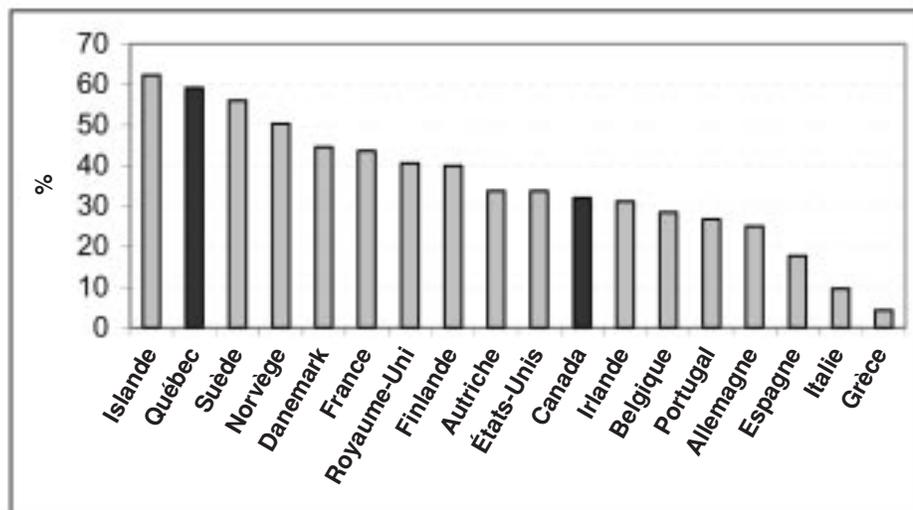
Sources : Sardon (2004); pour le Québec et le Canada : Duchesne (2004).

Figure 24
Indice synthétique de divortialité,
Québec et quelques pays développés, 2001 et 2002



Sources : Sardon (2004) et OCDE; pour le Québec et le Canada : Duchesne (2004).

Figure 25
Proportion de naissances hors mariage,
Québec et quelques pays développés, 2002



Sources : Sardon (2004) et Eurostat, site Internet; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet; pour le Canada : Statistique Canada, publication n° 084F0210 au catalogue.

Plusieurs observations peuvent être faites, mais nous nous limiterons aux principales. Pour au moins deux des indicateurs, le divorce et les naissances hors mariage, les pays nordiques se classent au-dessus de la moyenne des pays

présentés. Par ailleurs, pour le nombre de premiers mariages, la Suède et la Norvège se classent également parmi les pays où l'on se marie le moins. À l'opposé se trouvent pour les trois indicateurs la Grèce et l'Italie, deux pays qui auraient

connu le moins de changements dans leurs modes de vie matrimoniaux. Cela vaut, mais dans une moindre mesure, pour l'Espagne et le Portugal. C'est ce qui a déjà été observé par d'autres chercheurs, Fernández Cordon et Sgritta, ainsi que Lesthaeghe notamment. La France occupe un rang un peu surprenant : elle se situe plutôt dans la moyenne. Les changements n'y ont pas atteint l'ampleur observée dans plusieurs pays, dont les pays nordiques, par exemple.

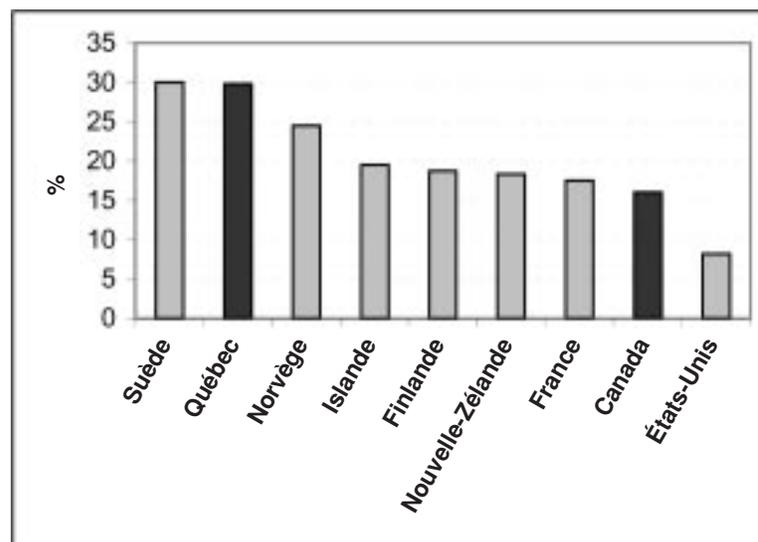
Le Québec se classe en tête des juridictions pour le plus faible nombre de mariages célébrés pour cent femmes. Il est également parmi les juridictions où le divorce est le plus courant, et il se situe en deuxième position, derrière l'Islande, pour sa plus forte proportion de naissances hors mariage. Comparativement à plusieurs pays nordiques, le Québec a atteint des niveaux équivalents sur certains plans (le divorce, par exemple), et il les surpasse sur d'autres (faible proportion de mariages et proportion de naissances hors mariage élevée). La faible nuptialité première au Québec comparativement aux autres pays peut étonner. En fait, dans un certain nombre de pays européens, il semble assez fréquent que l'arrivée d'un premier enfant donne lieu à un mariage, ce qui n'est pas ou est peu le cas au Québec.

Le Danemark constitue un bon exemple : près de la moitié des naissances surviennent en dehors du mariage et plus de 70% des femmes déclarent se marier pour la première fois.

Un autre indicateur (figure 26), la proportion des couples vivant en union libre, vient renforcer le constat précédent et confirmer la position du Québec. Ces données montrent que la population du Québec a adopté des comportements similaires à ceux de la population des pays nordiques, et qu'elle détient même une longueur d'avance par rapport à la population de certains de ces derniers pays. Le Québec se distingue une fois de plus de la France.

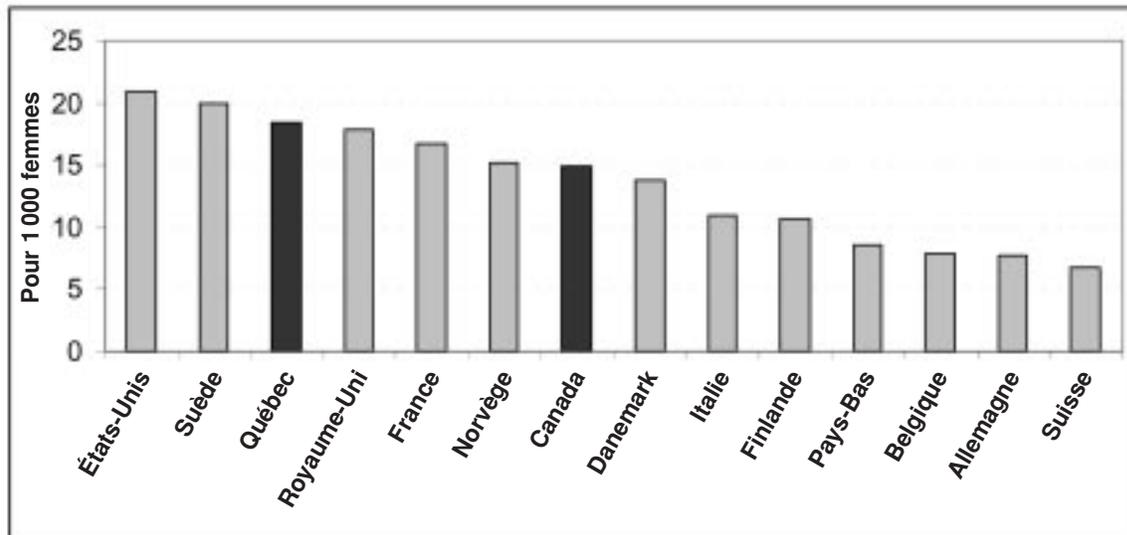
Un autre indicateur en rapport avec la fécondité semble intéressant à présenter. Il s'agit du taux d'interruptions volontaires de grossesse pour mille femmes âgées de 15 à 44 ans (figure 27). Selon Lapierre-Adamcyk (2001), l'interruption volontaire de grossesse est une manifestation très forte de la volonté de ne pas mettre au monde des enfants non souhaités. Tsuya (2003) fait remarquer que, pour les pays nordiques, ce sont des « outils » pour arriver à un meilleur contrôle du moment de la naissance plutôt que des facteurs de baisse de la fécondité. Bien que les interprétations à donner à cet indicateur puissent

Figure 26
Proportion de couples en union libre,
Québec et quelques pays développés,
pour une année de la période 1998-2001



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, « Profil des familles et des ménages canadiens », site Internet.

Figure 27
Interruptions volontaires de grossesse pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans,
Québec et quelques pays développés, pour une année de la période 2002-2004



Sources : Statistiques Suisse et comparaison internationale, site Internet; pour le Québec : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

varier selon les pays, il montre une fois de plus que, parmi les principaux États développés, le Québec se situe à un niveau élevé, au troisième rang des pays présentés.

Les nouvelles modalités de vie des jeunes constituent le dernier indicateur de ce groupe. Les données à cet égard (tableau 4) sont tirées de Lesthaeghe et Moors (2000); on y a ajouté celles correspondantes pour le Québec. Elles visent à montrer les changements survenus dans les transitions que vivent les jeunes avant la formation d'une famille et à situer les différents pays les uns par rapport aux autres. Le groupe retenu pour la comparaison est constitué des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans.

Cette fois, le Québec se classe dans une position intermédiaire. Il se situe en effet à mi-chemin entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord, et présente un profil assez semblable à celui des pays de l'Europe de l'Ouest (en particulier à la France). Les pays de l'Europe du Sud présentent une situation tout à fait opposée à celle de l'Europe du Nord. Les jeunes de l'Europe du Sud ne quittent le foyer parental que pour se marier et avoir des enfants, ce qui dans les faits contribue à retarder la naissance d'enfants et à en réduire le nombre. À l'opposé, les jeunes de l'Europe du Nord quittent très tôt la maison des parents,

vivent tôt en union libre, ont des enfants en dehors du mariage et se donnent ainsi la possibilité d'avoir plus d'enfants.

L'écart entre la proportion des jeunes vivant chez leurs parents au Québec et dans les pays nordiques est à noter. Alors que 47 % des jeunes femmes québécoises âgées de 20 à 24 ans sont chez leurs parents, il ne s'en trouve que 12 % encore à la maison dans les pays de l'Europe du Nord. Cette observation est intéressante dans la mesure où l'allongement de la période de la jeunesse, le départ tardif des jeunes de la maison, la dépendance prolongée à l'égard des parents, sont autant de facteurs retenus pour expliquer la faible fécondité (Roy, 2004).

C'est ce que croit notamment Beaujot (2004), qui associe en partie la faible fécondité au « retardement des transitions au début de la vie ». Selon ce dernier, la faible fécondité serait partiellement due au fait que la procréation est retardée, car « certaines personnes rateraient l'occasion d'avoir des enfants pendant le petit créneau qui va de la fin de la vingtaine au début de la trentaine ». Il apparaît clair, en tout cas, que la proportion des jeunes vivant en couple au Québec a diminué au cours des deux dernières décennies. De 1981 à 2001, la proportion des jeunes vivant en couple est passée de 35,5 % à 22,3 % chez les 20-24 ans,

Tableau 4
Répartition des femmes de 20 à 24 ans, selon leur modalité de vie,
par groupe de pays européens*, 1990, ainsi qu'au Canada et au Québec, 2001

Groupes de pays	Réside avec ses parents	Vit seule	Cohabite sans enfant	Cohabite avec enfant(s)	Mère seule	Mariée sans enfant	Mariée avec enfant(s)
Europe du Sud	79	1	3	0	2	6	13
Europe de l'Est	49	5	4	4	5	9	32
Europe du Nord**	12	23	27	12	5	7	12
Europe de l'Ouest	41	14	17	3	3	10	9
Canada	50	19	11	5	5	5	5
Québec	47	19***	17	8	4	3	2

Note : Il faut considérer ces données avec prudence, étant donné les sources différentes pour d'une part les pays européens eux-mêmes et d'autre part le Québec et le Canada, et étant donné également les années de référence, 1990 pour l'Europe et 2001 pour le Québec.

* Il s'agit des valeurs moyennes pour les pays inclus dans le regroupement, ce qui explique que la somme des lignes peut être différente de 100 %.

** Il s'agit des femmes âgées de 23 ans en Europe du Nord, mais de celles de 20-24 ans ailleurs.

*** Inclut les femmes qui vivent avec des colocataires.

Sources : Lesthaeghe et Moors (2000) d'après le tableau 5, p. 159, auquel a été ajouté le Québec. Les données du Québec sont tirées du document du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2005).

de 68,5 % à 53,8 % chez les 25-29 ans et de 78,6 % à 68,1 % chez les 30-34 ans (ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2005).

En somme, le Québec a atteint des niveaux supérieurs à plusieurs des juridictions développées retenues pour plusieurs indices révélateurs de l'adoption de nouveaux comportements matrimoniaux. Il se situe globalement près des pays nordiques, mais diffère de la France. Par contre, en ce qui concerne les modalités de vie des jeunes, le Québec occupe une position intermédiaire entre les pays de l'Europe du Nord et du Sud et se compare à la France.

1.2.2 Les facteurs socioéconomiques

Les mêmes chercheurs (Lapierre-Adamcyk, Tsuya, Fernández Córdón et Sgritta) font état de deux autres facteurs majeurs bien connus pour leur influence sur l'évolution de la fécondité : la participation des femmes au marché du travail et la hausse de leur scolarisation. Nous aborderons ici ces questions, puis terminerons cette section en traitant du partage des tâches et des soins.

• La participation des femmes au marché du travail

La hausse de la participation des femmes au marché du travail survenue au cours des dernières décennies est un phénomène généralisé dans l'ensemble des pays développés, ce qui reflète la volonté de ces dernières d'être autonomes financièrement et de mener une carrière professionnelle.

Comme le montrent Lesthaeghe et Moors (2000), ces changements ne se sont pas produits en même temps dans tous les pays. Le mouvement s'est d'abord amorcé dans les pays nordiques avant de s'étendre aux autres pays. C'est pourquoi, et une fois de plus, les pays nordiques servent de point de comparaison.

En outre, Tsuya (2003) fait observer que la période de rapide déclin de la fécondité dans les pays nordiques a correspondu presque en tout point avec la période de la hausse phénoménale des taux d'activité aux âges où les femmes ont leurs enfants. Cela lui permet de conclure que l'arrivée massive des jeunes femmes sur le marché du travail est grandement responsable du déclin de la fécondité.

Toutefois, un consensus semble s'établir dans les récentes études sur le fait que cette relation entre la fécondité et le taux d'activité se serait inversée depuis le milieu des années quatre-vingt. Comme on le verra dans les sections suivantes, les mesures facilitant le travail des mères sont souvent citées comme étant des facteurs permettant d'augmenter à la fois le taux d'activité des femmes et le nombre d'enfants qu'elles mettent au monde, en évitant de les placer dans une situation de choix exclusif. Cela rend l'examen de cette variable d'autant plus intéressant.

Il faut voir que ce désir d'indépendance financière est, en quelque sorte, la bougie d'allumage des changements sociaux qui se sont manifestés et continuent de s'opérer en matière de relations hommes-femmes. Dans leur analyse comparée de la fécondité des pays de l'Europe du Sud et des pays nordiques, Fernández Cordón et Sgritta (2000) considèrent l'évolution de la participation des femmes au marché du travail comme un « révélateur » de l'état de l'évolution d'une société.

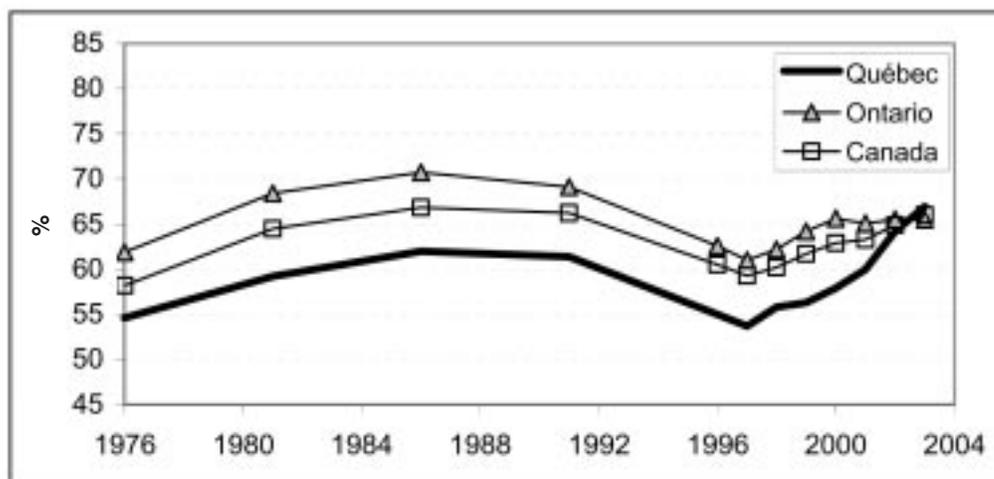
D'abord, pour mieux situer l'évolution de la participation des femmes québécoises au marché du travail, nous comparerons leur situation à cet égard avec celle des femmes de l'Ontario et du Canada, par rapport auxquels le Québec a toujours accusé un retard.

Au Canada (figures 28 à 30), les taux d'activité des femmes du Québec avaient depuis toujours été inférieurs à ceux des femmes de l'Ontario ou à la moyenne canadienne. Or, depuis 2000, cet écart est complètement disparu chez les femmes de moins de 55 ans (figure 29). En 2003, le taux d'activité des Québécoises de 15 à 24 ans était même légèrement supérieur à celui des Ontariennes (figure 28).

Par contre, en ce qui concerne les générations plus âgées (figure 30), on constate que l'écart avec les taux d'activité de l'Ontario était, en 2003, d'une dizaine de points, et la tendance n'indiquait pas vraiment de signe de rattrapage.

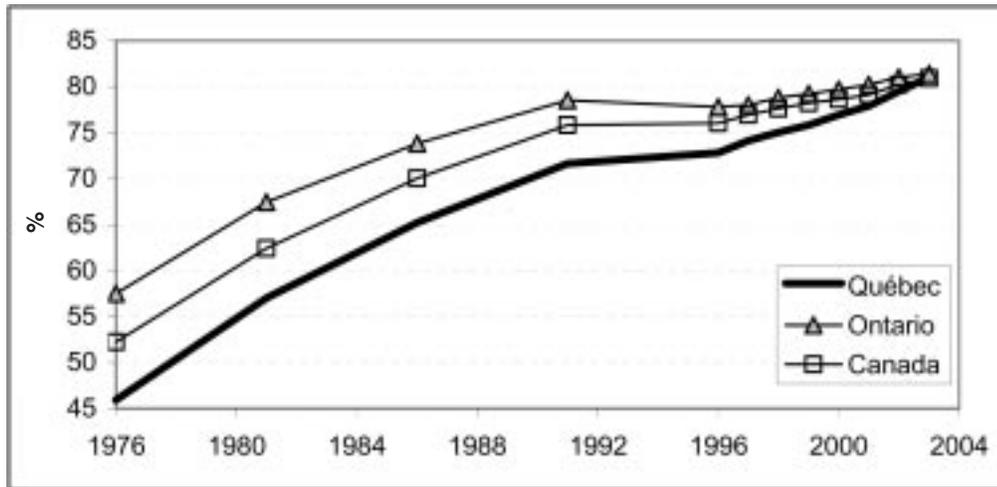
Trois situations sont ainsi constatées : un léger dépassement du taux d'activité des Québécoises âgées de 15 à 24 ans par rapport à celui des Ontariennes, un rattrapage chez les 25-54 ans et, enfin, le *statu quo* chez les 55-64 ans. Cette combinaison donne l'impression d'un changement structurel d'attitude vis-à-vis du travail, un mouvement d'autant plus net et prononcé que les femmes sont jeunes. Mais ce qui frappe encore davantage, c'est la rapidité avec laquelle ce changement s'est effectué, au point que le désir de travailler, au Québec, est devenu, en quelques années seulement, identique à celui qu'on retrouve dans la province voisine.

Figure 28
Taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans,
Québec, Ontario et Canada, 1976-2003



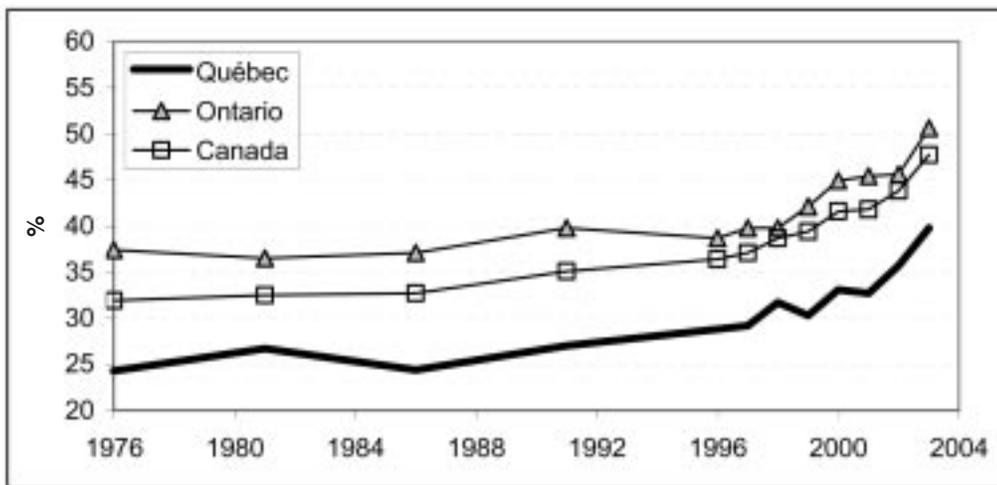
Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

Figure 29
Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans,
Québec, Ontario et Canada, 1976-2003



Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

Figure 30
Taux d'activité des femmes de 55 à 64 ans,
Québec, Ontario et Canada, 1976-2003



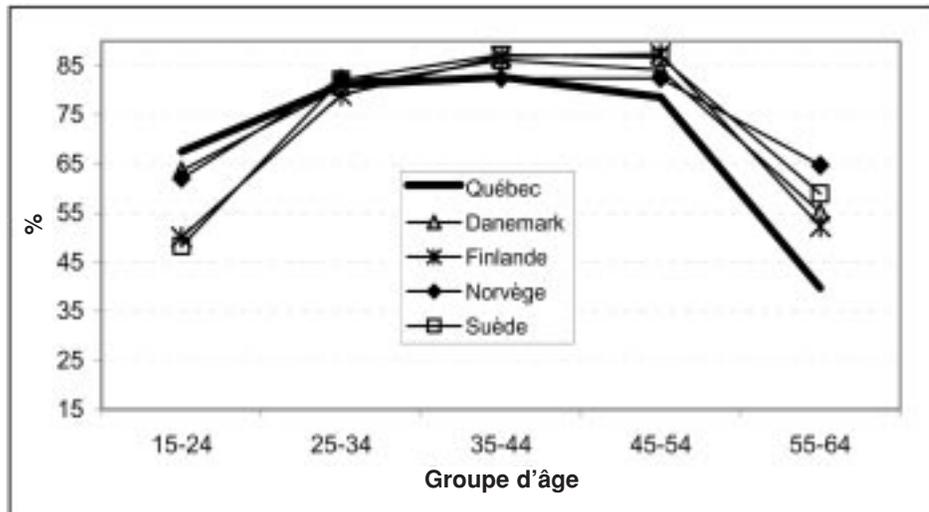
Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet.

Dans le même ordre d'idées, Fernández Córdón et Sgritta (2000) mentionnent que l'examen des taux d'activité selon l'âge des femmes peut être révélateur de la profondeur des changements survenus dans les différents pays. Ils constatent, à juste titre, que plus la courbe des taux d'activité selon l'âge des femmes est élevée (plus de 80 %) et de forme plate (un niveau qui se maintient élevé à tous les âges), plus les sociétés où

cela se produit ont délaissé le modèle de l'homme pourvoyeur pour adopter le modèle des couples à double gagne-pain.

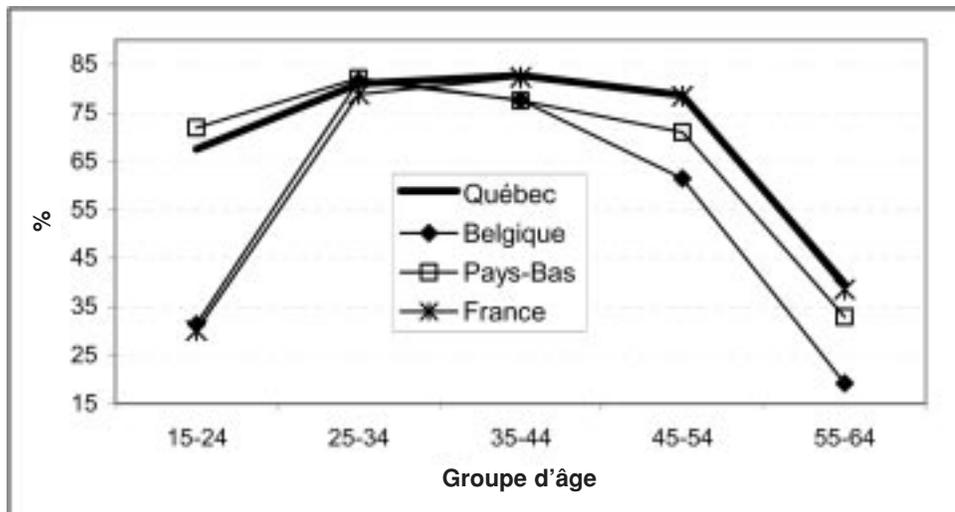
Cette façon de présenter la courbe des taux d'activité selon l'âge (figures 31 à 35) permet de montrer que le Québec se situe à un niveau semblable à ceux de la France (figure 32) et des pays germaniques (figure 33). Elle permet aussi de

Figure 31
Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge,
Québec et pays nordiques, 2003



Source : OCDE, site Internet.

Figure 32
Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge,
Québec et pays de l'Europe de l'Ouest, 2003



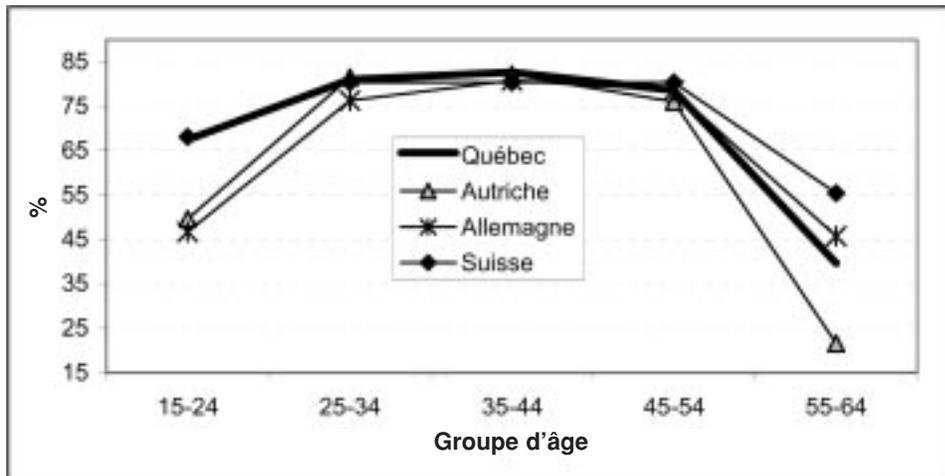
Source : OCDE, site Internet.

constater que le Québec se situe très près des pays nordiques, surtout en ce qui concerne les générations plus jeunes. Par contre, les taux d'activité des Québécoises et des Canadiennes sont plus élevés que ceux des femmes des autres pays anglophones (figure 34) et bien supérieurs à ceux des femmes des pays de l'Europe du Sud, exception faite du Portugal (figure 35).

En outre, les comparaisons font ressortir que les Québécoises de 55 à 64 ans ont un taux d'activité relativement faible, ce qui témoigne de la vitesse du changement survenu au Québec.

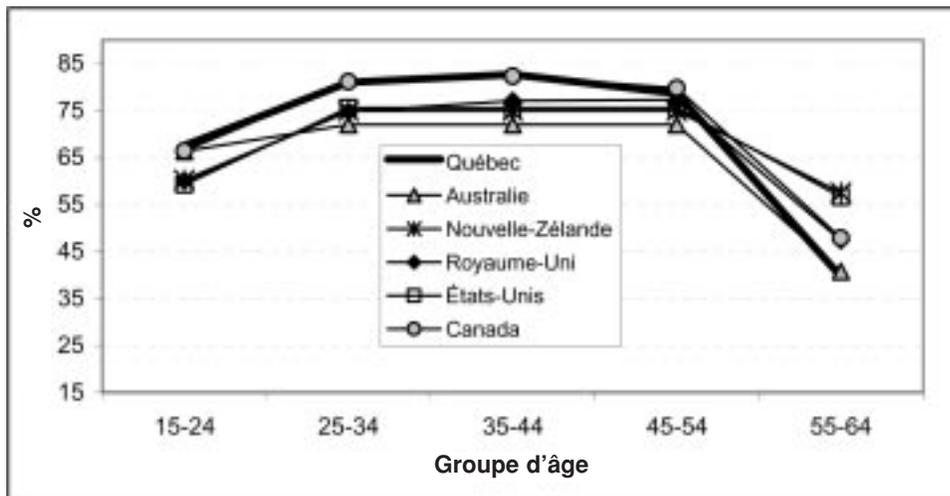
Fernández Cordón et Sgritta (2000) rappellent toutefois que la comparaison des taux d'activité féminins des différents pays présente des limites, puisque de faibles taux d'activité féminins sur un

Figure 33
Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge,
Québec et pays germanophones, 2003



Source : OCDE, site Internet.

Figure 34
Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge,
Québec et pays anglo-saxons, 2003

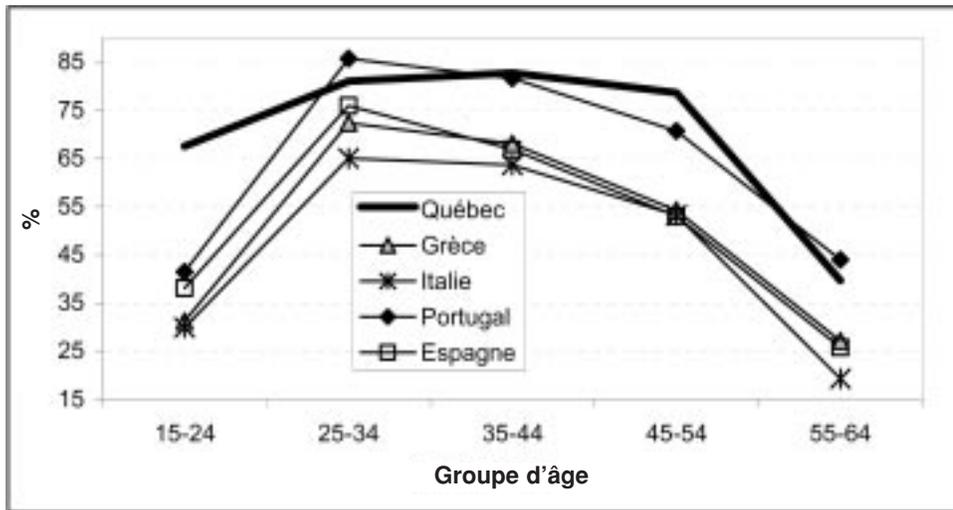


Source : OCDE, site Internet.

territoire peuvent être tout autant une conséquence de la situation économique de ce pays (rareté des emplois autant pour les hommes que pour les femmes) que du retard des femmes dans leur intégration au marché du travail. Aussi proposent-ils de calculer, pour chaque groupe d'âge, un rapport entre les taux d'activité féminins et les taux d'activité masculins. Selon que ce rapport se rapproche ou s'éloigne de l'unité, la participation des femmes au marché du travail se

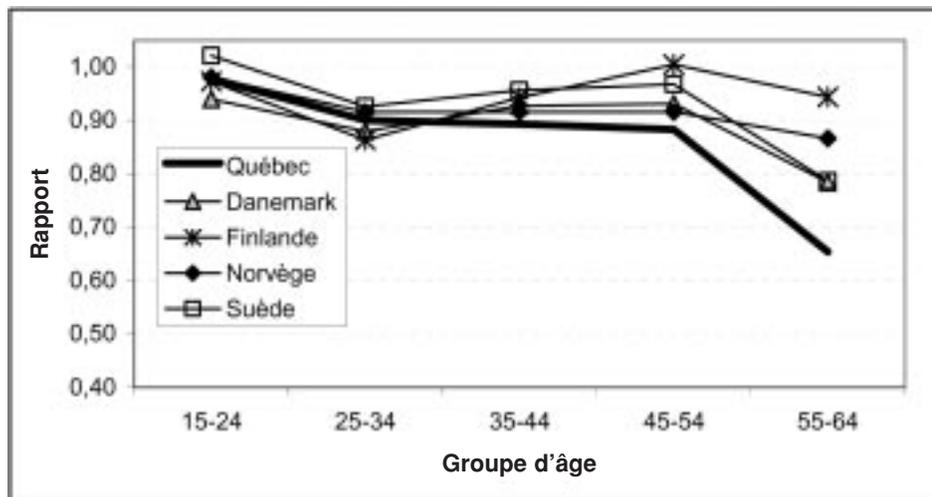
rapproche de celle des hommes ou au contraire est plus ou moins grande. Les courbes présentées aux figures 36 à 40 reflètent donc, pour chaque pays, le degré de relative égalité-inégalité des femmes par rapport aux hommes, en ce qui concerne la participation au marché du travail. Pour ces chercheurs, cette mesure est fort révélatrice du chemin parcouru par les femmes, qui sont passées d'un modèle où elles étaient exclues du marché du travail à une pleine participation.

Figure 35
Taux d'activité des femmes, selon le groupe d'âge,
Québec et pays de l'Europe du Sud, 2003



Source : OCDE, site Internet.

Figure 36
Rapport des taux d'activité femmes-hommes,
selon le groupe d'âge, Québec et pays nordiques, 2003



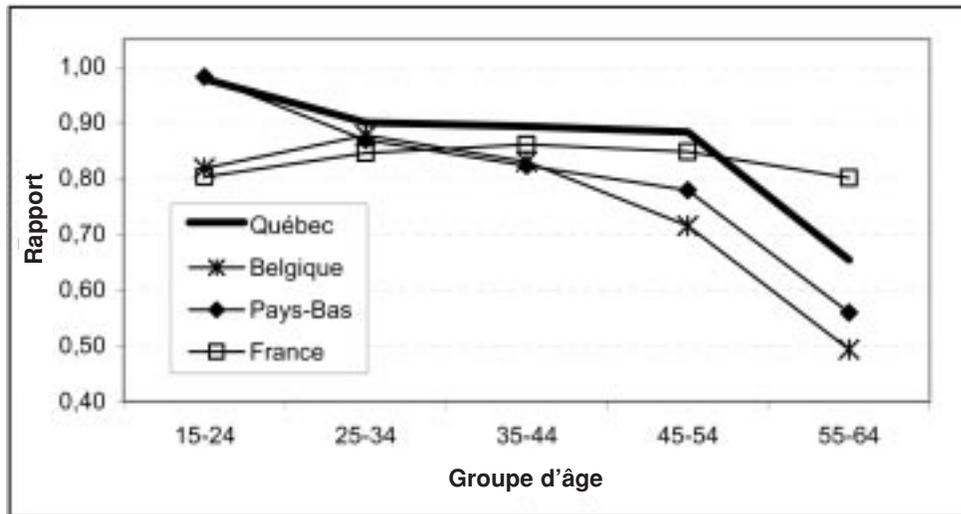
Sources : OCDE, site Internet; calculs des auteurs.

Comme le montre la figure 36, les pays nordiques, particulièrement la Suède, ont un ratio de participation femmes-hommes de près de 1. En ce qui concerne la Finlande, le faible rapport observé chez les 25-34 ans comparativement à celui calculé pour les 45-54 ans apparaît étonnant. Il s'expliquerait, dans une certaine mesure, par l'offre d'une généreuse allocation de garde à domicile aux

parents de jeunes enfants (OCDE, 2005), ce qui constitue un incitatif à ne pas retourner au travail après le congé de maternité.

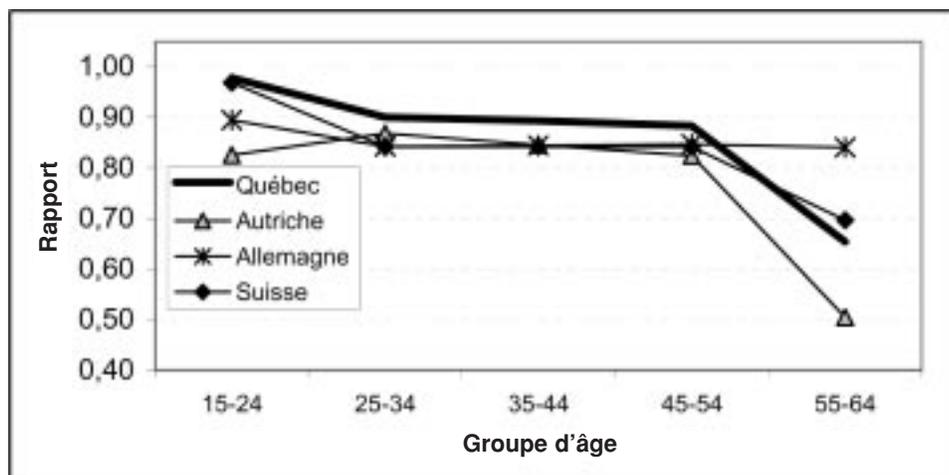
Un autre constat intéressant est que, comme dans les pays nordiques, le ratio chez les 15-24 ans au Québec s'approche de l'unité. Ce ratio est également élevé chez les 25-34 ans.

Figure 37
Rapport des taux d'activité femmes-hommes,
selon le groupe d'âge, Québec et pays de l'Europe de l'Ouest, 2003



Sources : OCDE, site Internet; calculs des auteurs.

Figure 38
Rapport des taux d'activité femmes-hommes,
selon le groupe d'âge, Québec et pays germanophones, 2003



Sources : OCDE, site Internet; calculs des auteurs.

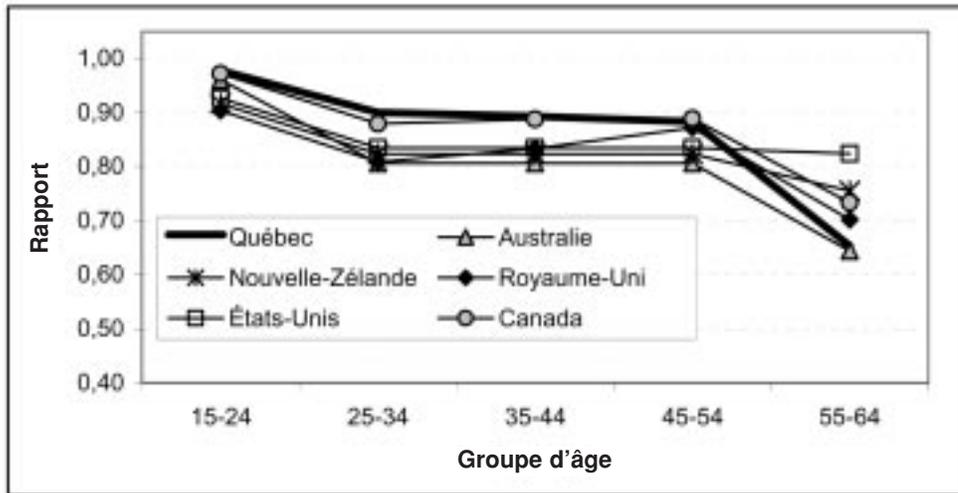
D'ailleurs, si l'on fait exception des pays nordiques, le rapport des taux d'activité femmes-hommes est plus élevé au Québec que dans toutes les autres juridictions développées (figures 37 à 40), ce qui dénote une adoption plus grande du modèle du couple à deux revenus et un plus grand éloignement par rapport au modèle traditionnel de division des tâches.

Enfin, comme le mentionnent Fernández Cordón et Sgritta, la forme de la courbe du rapport entre les

taux d'activité féminins et masculins en Espagne, en Italie et en Grèce (figure 40) témoigne d'une mutation plus récente des attitudes féminines vis-à-vis du marché du travail, car le ratio des taux d'activité femmes-hommes diminue rapidement avec l'âge, et ce, dès 25-34 ans.

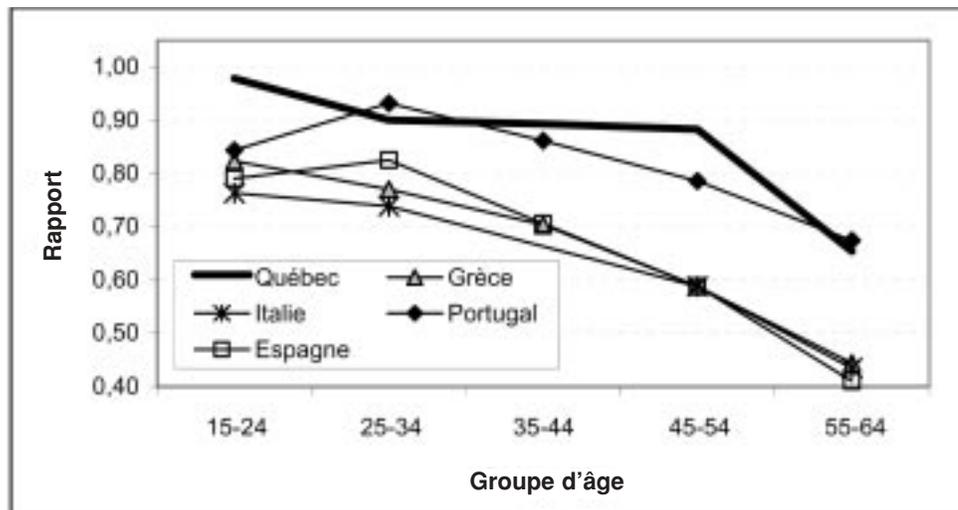
Finalement, d'autres données concernant uniquement le Québec montrent que le mouvement de participation des femmes au marché du travail est tel que le fait d'avoir de jeunes enfants

Figure 39
Rapport des taux d'activité femmes-hommes,
selon le groupe d'âge, Québec et pays anglo-saxons, 2003



Sources : OCDE, site Internet; calculs des auteurs.

Figure 40
Rapport des taux d'activité femmes-hommes,
selon le groupe d'âge, Québec et pays de l'Europe du Sud, 2003



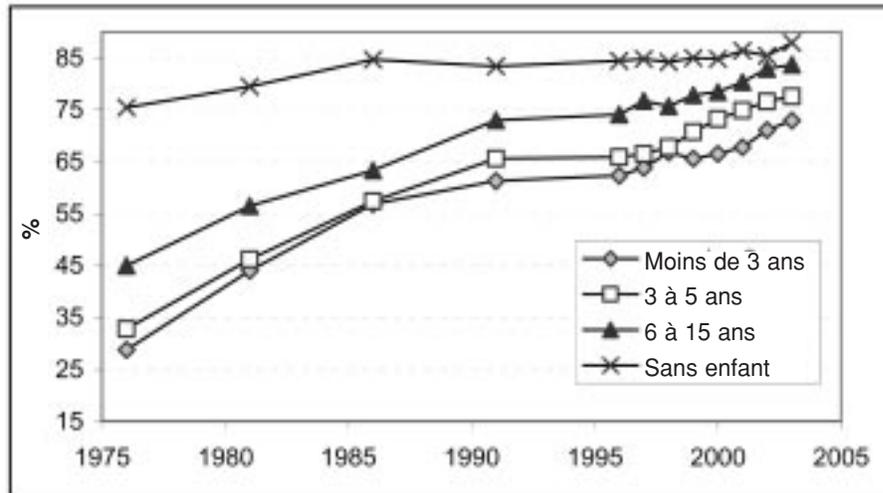
Sources : OCDE, site Internet; calculs des auteurs.

empêche de moins en moins les femmes d'occuper un emploi. En effet, les courbes des taux d'activité des femmes sans enfant et avec enfants convergent continuellement (figure 41).

En somme, les données témoignent d'un changement très rapide, surtout chez les jeunes générations, du comportement des Québécoises à l'égard de leur participation au marché du travail,

au point qu'elles rattrapent le retard par rapport à l'Ontario et au Canada. La participation des femmes québécoises au marché du travail se situe près de celle des résidentes de la France et des pays germaniques et se rapproche de celle des femmes nordiques. De plus, sauf par rapport aux femmes de ce dernier groupe de pays, les Québécoises ont atteint, sur le plan de la participation au marché du travail, une plus grande

Figure 41
Taux d'activité des femmes de 20 à 44 ans, selon qu'elles ont ou non des enfants et s'il y a lieu, selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 1976-2003



Source : Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2005), tableau 4.2, p. 243.

égalité avec les hommes que les femmes de la plupart des autres pays étudiés. La présence accrue sur le marché du travail des mères de jeunes enfants témoigne de la force du mouvement au Québec.

Il faut noter, en terminant, que toutes ces comparaisons ne tiennent pas compte de la qualité des emplois occupés par les femmes, qui peut varier d'un pays à l'autre. Cela renvoie autant au type d'emploi occupé (temps partiel involontaire ou volontaire) qu'au niveau de rémunération et à l'écart entre la rémunération des hommes et celle des femmes.

• La hausse de la scolarisation

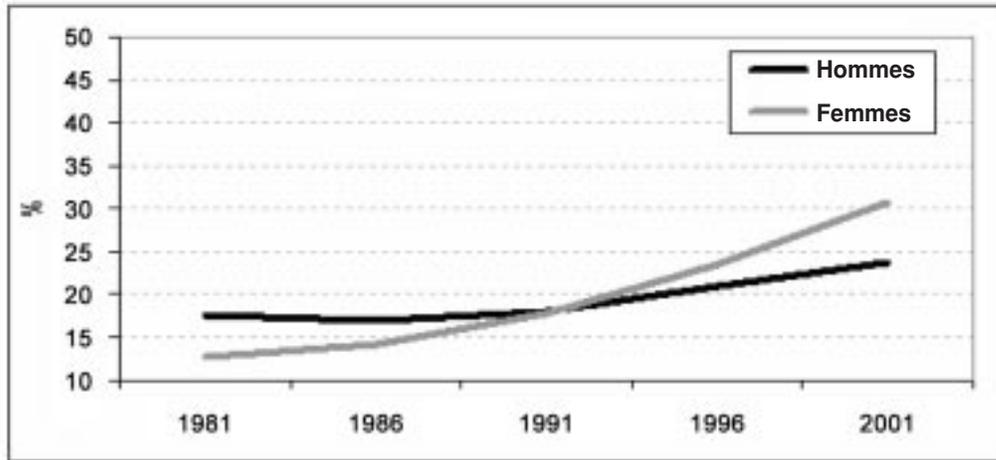
La scolarisation accrue des femmes et leur désir d'intégrer le marché du travail vont de pair avec de nouveaux lieux de réalisation personnelle en dehors de la maternité. Plusieurs recherches ont montré que la scolarité constitue une variable déterminante de la fécondité. Elle peut avoir pour effets une hausse des coûts directs et indirects du retrait du marché du travail lors de la venue de l'enfant (Bélanger et Oikawa, 1999), un report de la formation du couple, une remise à plus tard de la maternité et une descendance réduite (Lapierre-Adamcyk et Juby, 2000). Pour sa part, la chercheuse Tsuya (2003) a mis en évidence le

rôle déterminant que joue la scolarisation comme facteur de changement du statut de la femme dans la société. La scolarisation plus poussée des femmes transforme de plusieurs façons la vie de la famille, en modifiant les relations parents-enfants ainsi que les relations hommes-femmes à la maison.

En raison des difficultés à obtenir les séries chronologiques souhaitées qui permettraient de comparer le Québec avec les États développés, nous présenterons en premier lieu l'évolution de la scolarisation chez les femmes du Québec.

La figure 42 permet d'abord de constater la hausse rapide de la scolarisation chez les femmes au cours des deux dernières décennies. Ainsi, la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme universitaire est passée de 12,6% en 1981 à 30,8% en 2001. Cette figure fait voir également qu'à partir de 1990 environ, les femmes sont devenues plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme universitaire, et l'écart à ce chapitre ne cesse de s'agrandir. Les données du recensement de 2001 permettent d'illustrer l'importance de ces changements au sein des couples et la rapidité de cette évolution. Ainsi, lorsqu'on compare les couples plus âgés (ceux qui n'ont que des enfants majeurs à la maison) avec les couples plus jeunes (ceux qui

Figure 42
Pourcentage de la population de 25 à 34 ans
ayant obtenu un diplôme universitaire,
Québec, 1981-2001



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine d'après les données des tableaux historiques du catalogue 97F0017XCB2001002, site Internet.

Tableau 5
Proportion de familles biparentales où la mère a une scolarité supérieure à celle du père,
selon l'âge des enfants, Québec, 2001

Types de familles	Proportion des familles où la mère a une scolarité supérieure à celle du père (%)
Familles avec au moins un enfant mineur et dont le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans	32,5
Familles avec au moins un enfant mineur et dont le plus jeune enfant a entre 5 et 17 ans	27,4
Familles avec seulement des enfants majeurs (18 ans ou plus)	19,3

Source : Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2005), p. 126.

ont des enfants de moins de 5 ans), la proportion des couples où la mère a une scolarité supérieure à celle du père passe respectivement de 19,3 % à 32,5 % (tableau 5).

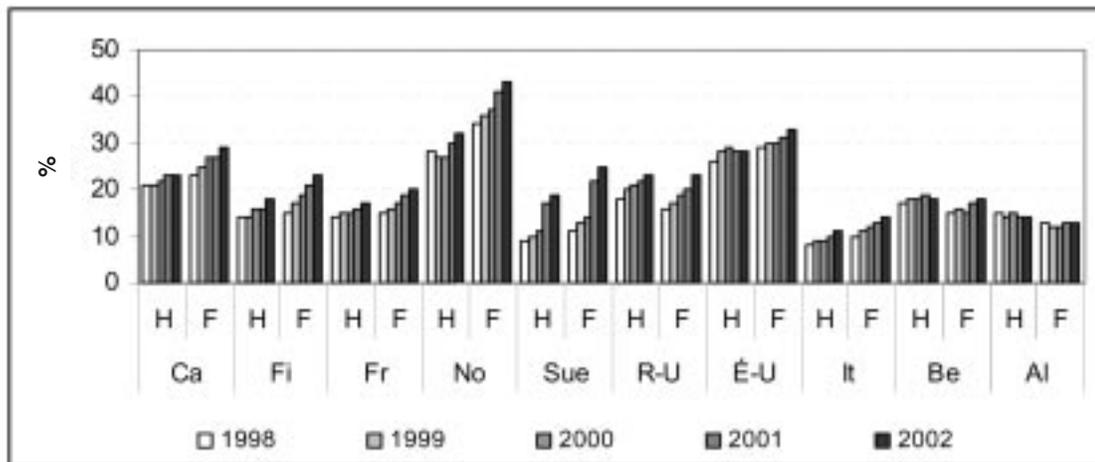
Dans les autres pays de l'OCDE, on observe la même tendance en matière de scolarisation chez les femmes, sauf dans quelques rares pays, dont l'Allemagne (figure 43). De plus, au cours de la

courte période de 1998 à 2002, l'écart entre les jeunes hommes et les jeunes femmes s'est agrandi au profit également de ces dernières. Parmi les pays présentés, la Belgique et l'Allemagne font exception. Tsuya (2003) note que le changement en faveur des femmes dans les pays nordiques serait survenu dès le milieu des années soixante-dix, donc bien avant qu'on l'observe au Québec.

Pour l'année 2001 (figure 44), on peut faire des rapprochements entre la proportion des femmes québécoises (âgées de 25 à 34 ans) ayant obtenu un diplôme universitaire et celle des femmes

vivant dans les pays de l'OCDE ayant un niveau de scolarité équivalent (formation tertiaire de type 5A/6) [Ministère de l'Éducation, 2000].

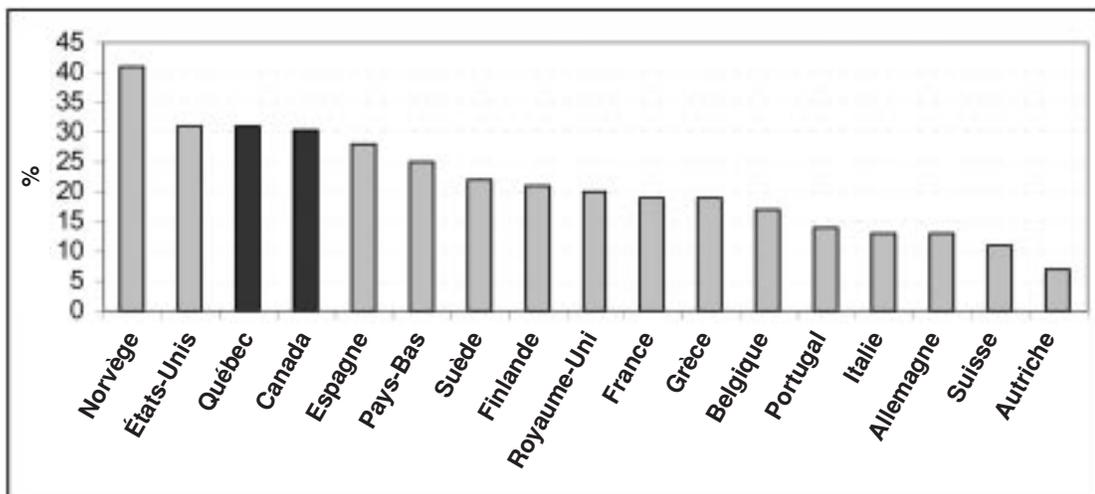
Figure 43
Proportion de la population de 25 à 34 ans ayant une formation tertiaire de type 5A/6 (diplôme universitaire), selon le sexe, quelques pays développés, 1998-2002



Ca : Canada; Fi : Finlande; Fr : France; No : Norvège; Sue : Suède; R-U : Royaume-Uni; É-U : États-Unis; It : Italie; Be : Belgique; Al : Allemagne.

Sources : OCDE; Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2005).

Figure 44
Proportion de femmes de 25 à 34 ans ayant obtenu un diplôme universitaire, Québec et quelques pays développés, 2001



Sources : pour les pays de l'OCDE : OCDE, tableau A3.4c, site Internet; pour le Québec et le Canada : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine d'après les données des tableaux historiques du catalogue 97F0017XCB2001002, site Internet. Pour le Québec et le Canada, la variable utilisée est celle du « plus haut niveau de scolarité atteint ».

Notons cependant que, selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005), la prudence s'impose en raison de la structure et de l'étendue des programmes d'enseignement, qui varient selon les pays, et en raison de la qualité des données. Cette réserve énoncée, la comparaison présentée à la figure 44 suggère que les Québécoises se classeraient au troisième rang des pays où la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme universitaire est la plus élevée. La Norvège et les États-Unis viennent en tête de liste, alors que l'Autriche, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie se classent dans les derniers rangs.

En somme, la hausse de la scolarisation chez les femmes ainsi que la hausse des taux d'activité féminins constituent deux aspects majeurs qui marquent non seulement la vie des femmes, mais également celle des familles, et qui contribuent à donner à la société un tout nouveau visage. Non seulement le Québec suit parfaitement les tendances observées ailleurs en matière de scolarisation, mais il réussit même à se démarquer en se classant parmi les territoires où la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme universitaire est la plus élevée.

• Le partage des tâches et des soins

Un autre facteur allant de pair avec la scolarité accrue des femmes et leur participation au marché du travail est le partage égalitaire entre conjoints des tâches domestiques et des soins aux enfants. Pour une majorité de chercheurs, dont Beaujot et Bélanger (2001), trouver un conjoint qui partagera les tâches domestiques et celles liées aux soins à prodiguer aux enfants constitue une des conditions minimales posées par les jeunes avant de prendre la décision d'avoir un enfant. D'autres (dont McDonald) avancent qu'il s'agit d'une condition de base pour permettre aux couples de concilier l'activité professionnelle et la parentalité. En somme, cette variable devient importante à partir du moment où une société compte une proportion de plus en plus élevée de couples à deux gagne-pain. Tsuya (2003) constate d'ailleurs que, dans les pays nordiques, les hommes ont commencé à s'impliquer davantage dans les tâches ménagères et parentales à partir des années soixante-dix, au moment où les femmes ont été de plus en plus présentes sur le marché du travail.

La mesure généralement utilisée pour étudier cette question est le nombre moyen d'heures consacrées par les hommes, dans une semaine, aux tâches ménagères et aux soins à prodiguer aux enfants. Nous reprenons, au tableau 6, les résultats rapportés par Tsuya (2003) sur le partage des tâches dans les pays nordiques et au Japon, auxquels nous ajoutons ceux obtenus par Robinson (2004) pour les États-Unis, le Canada et le Québec.

On observe une similitude entre, d'une part, les résultats (part de l'homme dans les tâches domestiques et les soins prodigués aux enfants) du Québec, du Canada et des États-Unis et, d'autre part, ceux des pays nordiques, mais avec un décalage de dix années. En effet, pour des années comparables (ligne ombrée dans le tableau), les données montrent que les pays nordiques, plus particulièrement le Danemark et la Finlande, ont une avance significative sur le Québec, les États-Unis et le Canada.

Dans son analyse, Tsuya (2003) fait remarquer que la part des tâches domestiques et des soins aux enfants assumée par les hommes dans les pays nordiques est parmi les plus élevées des pays développés. Par ailleurs, une fois de plus, c'est dans les pays de l'Europe du Sud que les proportions sont les plus faibles : Italie, 19 % en 1988-1989, et Espagne, 18 % en 1991.

Une enquête plus récente menée par la Commission européenne et Eurostat (2004) compare l'emploi du temps des hommes et des femmes pour la période 1998-2002 dans dix pays : Belgique, Allemagne, Estonie, France, Hongrie, Slovaquie, Finlande, Suède, Royaume-Uni et Norvège. Les données de cette enquête vont dans le même sens que les précédentes. Parmi tous ces pays, c'est en Suède et en Norvège que les femmes avec enfants de moins de 6 ans consacrent le moins de temps aux tâches domestiques et où les hommes en consacrent le plus.

Finalement, les travaux de Robinson (2004) permettent des comparaisons entre l'emploi du temps des parents des États-Unis, du Canada et du Québec pour les années 1986, 1992 et 1998. Il en ressort notamment que les pères actifs canadiens et québécois continuent d'accroître le temps consacré à leurs enfants – une heure de

Tableau 6
Nombre moyen d'heures rémunérées, nombre moyen d'heures consacrées aux tâches domestiques
par semaine, selon le sexe, et part assumée par les hommes dans les tâches domestiques
et les soins aux enfants, Québec et quelques pays développés, 1995-1998

Pays	Heures rémunérées		Heures consacrées aux tâches domestiques (y compris les soins aux enfants)		Part de l'homme dans les tâches domestiques et les soins aux enfants (%)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Suède 1990-1991	41,1	27,3	20,2	33,2	38
Danemark 1987	35,0	21,8	11,2	22,5	33
Norvège 1972	40,0	14,4	6,9	37,2	16
1980-1981	34,2	17,1	9,2	29,8	24
1990	30,8	19,3	18,3	30,6	37
Finlande 1979	30,0	21,8	11,7	25,6	31
1987	31,7	23,1	12,6	24,4	34
Japon 1976	42,4	23,5	0,9	23,1	4
1981	42,5	22,3	0,9	23,7	4
1986	41,8	21,2	1,3	24,3	5
1991	40,8	19,5	2,8	27,1	9
États-Unis 1975	41,5	15,6	9,1	32,9	22
1985	36,1	17,9	11,5	29,5	28
1995	37,3	23,8	14,7	27,1	35
Canada 1986	40,7	17,4	13,9	33,8	29
1992	38,8	19,4	16,8	34,0	33
1998	39,5	22,6	17,3	31,7	35
Québec 1986	40,0	16,6	13,0	33,5	28
1992	35,7	17,0	14,9	32,8	31
1998	36,4	21,3	18,0	30,6	37

Sources : Tsuya (2003); Robinson (2004).

plus par semaine au Canada, deux heures de plus au Québec –, celui des mères actives ayant eu plus récemment tendance à diminuer. Ce constat général vaut également pour les États-Unis. Il s'ensuit, selon l'auteur, que le fossé à cet égard entre les hommes et les femmes s'est comblé de façon significative. Fait intéressant, les pères québécois sur le marché du travail passeraient plus de temps avec leurs enfants que leurs homologues canadiens. Qui plus est, Robinson qualifie les pères québécois de jeunes enfants de « pères postmodernes » parce que, de tous les parents nord-américains, ils sont ceux qui auraient fait le plus de progrès relativement au temps qu'ils consacrent à leurs enfants.

En somme, les pères québécois suivent le mouvement des pères des pays nordiques en s'impliquant davantage dans les travaux domestiques et les soins aux enfants, mais ils accusent toujours un retard par rapport à eux. Malgré tout, les jeunes pères québécois auraient une longueur d'avance sur leurs homologues du reste du Canada et des États-Unis.

Il est important de noter que la situation plus avancée dans les pays nordiques cache tout de même des inégalités importantes entre les sexes. Ainsi, les femmes prennent soin des enfants davantage que les hommes et optent plus que ces derniers pour le travail à temps partiel. Cela

étant dit, il n'en reste pas moins que les pays nordiques ont une longueur d'avance sur les autres pays en matière d'équité des sexes. Le Québec se situe non loin derrière les pays nordiques.

En conclusion de ce chapitre, on peut dire que les analyses comparant le Québec avec les États développés permettent deux constats principaux. D'une part, en ce qui concerne le niveau de sa fécondité, le Québec se situe nettement dans la moyenne inférieure de l'ensemble. L'indice conjoncturel de fécondité du Québec se situe près de celui de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, mais est inférieur à celui des pays nordiques considérés globalement. D'autre part, la comparaison des facteurs associés à la fécondité suggère que le Québec a connu des changements sur le plan social qui le rapprochent de ces mêmes pays nordiques. Bien sûr, des similitudes sont

aussi notées avec l'une ou l'autre des autres juridictions développées, comme la France notamment, mais ces similitudes ne sont pas aussi nombreuses que celles qu'il a avec les pays nordiques.

Cela dit, il nous apparaît pertinent de faire le constat suivant : bien que le Québec et les pays nordiques aient pu connaître au cours des dernières décennies des évolutions assez similaires sur le plan des facteurs associés à la fécondité, en bout de piste, les niveaux de fécondité observés dans ces deux régions présentent des écarts significatifs, autant en ce qui concerne l'indice conjoncturel de fécondité que la descendance finale.

Le chapitre suivant tente, en faisant état de différentes théories et évaluations, d'apporter des éléments d'explication à ce sujet.

2. Les principaux déterminants de l'évolution de la fécondité

Pour expliquer les variations de la fécondité dans les pays développés et les différences dans l'évolution des pays, les chercheurs retiennent quelques grands éléments déterminants qui englobent en quelque sorte ce que l'on a appelé précédemment les facteurs associés. Tous les chercheurs n'accordent cependant pas la même importance ou la même influence à chacun de ces éléments.

L'un des chercheurs qui semble intégrer le mieux les différents éléments dans une seule théorie est Joachim Vogel (2000). Pour ce dernier, le comportement en matière de fécondité est influencé notamment par trois éléments déterminants : la famille, le marché du travail et l'État. Le jeu de chacun de ces éléments, mais surtout leur interrelation, expliquerait entre autres les variations de la fécondité d'un pays à l'autre.

Sans suivre à la lettre le modèle de Vogel, nous nous en sommes inspirés pour structurer notre compréhension de la variation de la fécondité contemporaine, soit celle qu'on observe d'un pays développé à l'autre et au Québec.

En effet, ce modèle nous semble inspirant puisqu'il inclut, à sa manière, les différentes explications et théories fournies par les chercheurs au cours des dernières années (McDonald, Lesthaeghe, Chesnais, Fernández Córdón et Sgritta). Selon ce modèle, la fécondité est influencée par le type de famille, ce qui correspond à la théorie « des valeurs et des transitions dans les parcours de vie », soutenue surtout par Lesthaeghe. Vogel accorde également une grande importance au contexte dans lequel ces familles évoluent. Ce contexte conditionnerait la décision d'avoir des enfants et déterminerait par conséquent le niveau et l'évolution de la fécondité. Deux éléments contribueraient à le rendre plus ou moins favorable : d'une part, la disponibilité des emplois et les conditions de travail; d'autre part, les interventions et mesures gouvernementales en faveur des familles.

L'influence de chacun de ces éléments dans les pays développés a déjà fait l'objet de plusieurs travaux. Nous nous inspirons des résultats obtenus pour les pays européens afin d'établir où se situe le Québec par rapport à ceux-ci. Nous tentons de vérifier également si les théories élaborées pour ces pays s'appliquent au Québec et même à l'Amérique du Nord.

Le présent chapitre commence par l'aspect qui semble le plus évident au regard de la fécondité : la prospérité économique (section 2.1). On aborde ensuite le lien entre les valeurs et la fécondité (section 2.2). Enfin, on décrit le rôle des institutions de l'État en tant que soutiens de la fécondité, ou obstacles à celle-ci, selon le cas (section 2.3).

2.1 Les facteurs économiques et l'évolution de la fécondité

La littérature sur le sujet confirme que le travail continue d'être la pierre angulaire de l'insertion sociale et professionnelle et que la difficulté à trouver un emploi comme l'accroissement du travail atypique n'incitent pas à avoir des enfants.

La question de l'influence des facteurs économiques sur la fécondité doit être examinée à la lumière des aspirations que nourrissent les cohortes en âge de procréer. En effet, le contexte économique, mais aussi les attentes en matière de consommation et les aspirations changeantes du côté de l'éducation, nous fournissent un indicateur de la plus ou moins grande facilité avec laquelle la réalité satisfait les aspirations.

Cette section présente donc un aperçu des théories économiques sur la fécondité, rapporte les résultats de recherche s'y rattachant et enfin présente des indicateurs économiques liés à la fécondité pour le Canada et le Québec.

Toutefois, comme le but du présent document est d'expliquer les variations de la fécondité entre les pays développés afin de se forger une vision

d'ensemble qui permette de situer le Québec, on mettra peu l'accent sur les théories économiques expliquant le déclin général de la fécondité depuis les années soixante. Nous nous attarderons plutôt aux facteurs économiques permettant d'expliquer les différences actuelles dans la fécondité de ces pays.

2.1.1 *Approches économiques de la fécondité*

• **La théorie du capital humain**

La théorie du capital humain renvoie aux dépenses associées directement à la présence d'enfants (ce qui est appelé le coût direct) et à la perte que représente le temps de travail sacrifié pour se consacrer à ces derniers, c'est-à-dire au renoncement à une activité rémunérée qu'avoir des enfants peut exiger (désigné comme étant le coût indirect).

Le coût indirect est donc l'absence du marché du travail pendant un congé parental ou pour garder les enfants ainsi que le temps consacré à la production domestique plutôt qu'au travail. Or, avec l'augmentation prononcée et continue de la scolarisation des femmes depuis les années soixante ainsi que leur présence accrue sur le marché du travail, le manque à gagner représenté par le coût indirect a augmenté considérablement dans les pays développés.

Puisque le coût indirect croît avec le revenu féminin, cette théorie prévoit que le nombre d'enfants mis au monde sera inversement associé au revenu de la femme. Au-delà de la perte de revenu occasionnée par le congé de maternité, le temps que les parents consacrent aux enfants représente une perte de revenu potentiel. Cette perte est vécue surtout par les femmes puisque ce sont elles qui s'occupent principalement des soins aux enfants et des tâches domestiques.

En outre, la hausse des revenus familiaux qui résulte de l'investissement en capital humain (formation) peut engendrer chez les parents des aspirations à une qualité de vie plus élevée pour leurs enfants. Ainsi, les parents typiques bénéficiant d'un niveau de vie confortable « choisiront par exemple de privilégier l'école privée plutôt que l'école publique pour les deux premiers enfants, au lieu d'en mettre au monde un troisième » (Martel et Bélanger, 2000).

C'est ainsi que l'offre d'un congé parental généreux serait une façon de réduire le coût engendré par l'absence de la mère du marché du travail. Des allocations familiales généreuses viendraient de la même manière compenser du moins en partie le coût associé au fait d'offrir un niveau de vie plus élevé aux enfants.

• **La théorie de la « taille relative des cohortes »**

Selon la théorie de la taille relative des cohortes, la dépression des années trente a marqué les parents des baby-boomers en les incitant à avoir de faibles attentes à l'égard du marché du travail. Le dynamisme économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale leur a procuré des possibilités remarquables sur le marché du travail. Celles-ci dépassaient souvent leurs attentes. Le baby-boom serait donc, selon cette théorie, la réaction normale des adultes de cette époque en âge de procréer, étant donné que leur revenu relatif dépassait largement les attentes qu'ils s'étaient forgées durant les années précédentes.

Cette théorie prévoit réciproquement que l'augmentation de la proportion relative de jeunes adultes dans la population engendrerait à long terme un « encombrement du marché du travail » et, par conséquent, une pression à la baisse sur les salaires relatifs des jeunes. Comme ceux-ci ont été élevés, pour la plupart, avec l'idée que leur niveau de vie serait supérieur à celui de leurs parents, les « difficultés relatives » qu'ils éprouvent sur le marché du travail les inciteraient à accepter un compromis entre la taille de la famille qu'ils désirent et le niveau de vie qu'un nombre réduit d'enfants permet de maintenir plus ou moins intact.

• **La théorie de l'évitement du risque**

Selon McDonald (2000), alors que la théorie du capital humain suppose que les coûts associés à l'enfant sont bien connus, celle de l'évitement du risque suppose au contraire que les coûts et les avantages associés aux enfants sont des variables difficiles à estimer avec certitude. En effet, si l'avenir économique, social ou personnel est perçu comme incertain, une personne peut adopter des stratégies pour diminuer son exposition au risque.

Le coût éventuel associé à la venue d'un enfant, que ce coût soit économique, social ou psychologique, est un exemple de facteur de risque. Sur le plan économique, on observe une augmentation de l'incertitude depuis les années quatre-vingt, laquelle se manifeste entre autres par une plus grande précarité de l'emploi. Dans ce contexte, la théorie de l'évitement du risque suppose que, toutes choses étant égales par ailleurs, l'individu est davantage porté à investir dans des stratégies qui augmenteront sa sécurité économique : accroissement des connaissances, hausse de l'épargne et augmentation des heures de travail pour satisfaire les attentes de l'employeur et accroître ses chances de conserver son emploi.

Ces stratégies visant à compenser le risque qui pèse sur l'individu épuisent des énergies qui auraient pu être consacrées à fonder une famille. En effet, ces comportements ne sont pas de nature à favoriser la décision d'avoir un enfant, car, dans une société qui récompense la production, il serait peu avisé pour un individu ayant choisi d'éviter les risques de consacrer du temps ou de l'argent à la reproduction humaine.

La reproduction humaine suppose de l'altruisme; autrement dit, elle suppose de consacrer du temps ou de l'argent à autrui ou à la société dans son ensemble. Pour qui veut éviter le risque dans une économie de marché, altruisme est synonyme de témérité. La famille se trouve au cœur de la reproduction humaine, et c'est le lieu où l'altruisme règne.

Dans les domaines social et personnel, l'évitement du risque implique des préoccupations également très légitimes : la crainte que l'enfant ne rende les relations maritales plus tendues; la crainte que le comportement des enfants ne cause passablement de soucis aux parents; la crainte de la désunion et de ses conséquences sur l'enfant, et des responsabilités accrues du parent gardien; la crainte que l'attitude du « no kidding » ne s'accroisse davantage; la crainte que le soutien financier de l'État ne soit réduit (McDonald, 2000).

Or, le risque accru (précarité) est également un facteur ayant pris plus d'importance dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, et son effet dépend du type de distribution du risque de chaque pays. À ce sujet, Macunovich (1999) fait

remarquer que la façon de répartir la pression à la baisse sur les salaires qu'ont adoptée les pays nordiques, soit de la faire porter sur l'ensemble de la main-d'œuvre plutôt que principalement sur les jeunes, peut avoir diminué l'effet négatif des récessions des vingt-cinq dernières années sur la fécondité dans ces pays. Rappelons à ce sujet que, durant la récession des années quatre-vingt-dix, la baisse du PIB par personne en Suède et en Finlande fut bien plus forte qu'au Canada (OCDE, 2005).

Enfin, dans la mesure où l'État peut réduire l'exposition des individus aux risques économiques, ses interventions pourraient permettre à ces derniers de consacrer une moins grande partie de leurs ressources à l'autoprotection contre le risque. Cela laisserait une plus grande place aux projets de nature plus altruiste comme celui de fonder une famille. Donc, les programmes de protection sociale (au sens large) pourraient avoir un effet positif sur la fécondité. Certains auteurs formulent des arguments en ce sens, mais il existe peu ou pas d'évaluation globale de l'effet de la protection sociale sur la fécondité. Par contre, il existe de nombreuses évaluations de programmes en particulier, comme on le verra à la section 2.3.

• **Autres approches économiques**

Plusieurs auteurs ont noté que la relative difficulté à intégrer le marché du travail fait en sorte qu'en l'absence de mesures adéquates de protection de l'emploi, les femmes qui travaillent trouveront nettement plus difficile de prendre la décision d'avoir un enfant. La forte probabilité qu'elles perdent leur emploi et la difficulté à en trouver un autre après la période de la maternité peuvent faire en sorte que le projet d'avoir un enfant soit souvent abandonné, ou à tout le moins repoussé.

Cette raison est un des facteurs importants invoqués par Del Boca (2000) pour expliquer le faible taux de natalité de l'Italie. Fernández Cordón et Sgritta (2000) mentionnent également ce facteur dans le cas de l'Italie et de l'Espagne. En effet, le taux de chômage élevé des jeunes dans ces deux pays ainsi que la très grande difficulté à travailler à temps partiel font en sorte que la conciliation des rôles parentaux et professionnels est très difficile.

À l'inverse, Kohler et ses collaborateurs (2005) mentionnent qu'une partie de l'explication du taux de fécondité élevé des États-Unis se trouve dans la grande flexibilité du marché du travail dans ce pays. Quand de nombreux emplois sont disponibles, il est facile de revenir sur le marché du travail après une période d'absence. Les diverses possibilités d'arrangement des heures de travail des deux conjoints ainsi que la faible réticence⁴ des parents à envoyer leurs enfants en garderie sont les autres facteurs énumérés par ces chercheurs pour expliquer la plus grande fécondité aux États-Unis.

Par contre, comme le salaire féminin aux États-Unis est souvent un revenu d'appoint, le sacrifice d'un des gagne-pain représente un coût peu élevé. Autrement dit, la situation est très différente de celle qui aurait cours dans un contexte de parité salariale des hommes et des femmes et où l'on retrouverait peu d'emplois précaires⁵. Pour les femmes dont le profil d'emploi est plutôt axé sur la carrière, laisser son emploi pour donner naissance à un enfant laisse peu d'espoir de dénicher un emploi équivalent lors du retour sur le marché du travail. La souplesse du marché du travail américain est donc efficace, mais probablement seulement pour des femmes relativement peu exigeantes vis-à-vis du marché du travail.

Par ailleurs, dans un contexte de plein emploi, la réciproque de la souplesse du marché du travail incarnée par les États-Unis est le cas de la Suède, où 90 % des emplois sont syndiqués et couverts par des conventions collectives (OCDE, 2005). Dans un tel contexte, les congés de maternité assortis de clauses de protection de l'emploi deviennent nécessaires, sans quoi la décision d'avoir un enfant signifierait la perte de l'emploi.

4. À la question « Croyez-vous qu'un enfant d'âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille? », seulement une minorité d'Américains répondent de façon positive ($\pm 30\%$), alors que c'est la grande majorité des Allemands qui partagent cette opinion (75 %) [tiré de Kohler et autres, 2005].

5. En mai 2005, le Forum économique mondial a publié un rapport intitulé *Women's empowerment: measuring gender gap*, où l'on étudie la situation dans 58 pays. En ce qui concerne l'écart des possibilités économiques femmes-hommes, les États-Unis se classent 46^e, tandis que le Canada est 27^e. Les pays nordiques se retrouvent entre le premier et le 17^e rang.

2.1.2 Illustrations du lien entre la prospérité économique et la fécondité

Bien qu'il soit intéressant de chercher à illustrer l'influence des facteurs économiques sur la fécondité, il faut retenir qu'il ne s'agit là que d'un des éléments fondamentaux pouvant l'influencer. Il faut donc s'attendre à ce que la relation ne soit pas nécessairement très nette. Il demeure néanmoins que le niveau général de prospérité économique a une influence réelle sur la fécondité, comme le montrent les illustrations suivantes.

• Le Québec dans le contexte canadien

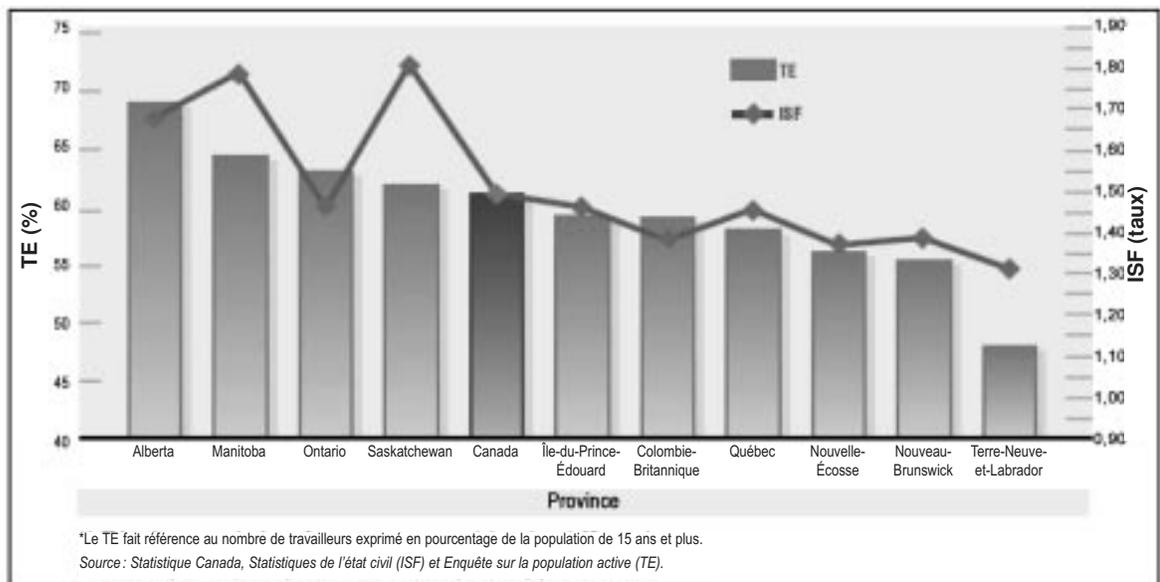
L'importance des facteurs économiques sur la fécondité peut être illustrée de façon simple en mettant en relation le taux d'emploi (le rapport entre le nombre d'emplois et la population totale du même âge) et l'indice synthétique de fécondité. La figure 45 montre cette relation, telle que la présentent Tudiver et Senzilet (2004).

Si l'on fait exception de la Saskatchewan et du Manitoba, la relation entre le taux d'emploi de 2001 et l'ISF de 2002 est très étroite. Selon les auteurs, la fécondité plus élevée dans les deux provinces des Prairies s'explique en partie par le fait que la population autochtone, beaucoup plus féconde (l'ISF de la population autochtone au Canada était de 2,9 enfants par femme en 2000), y représente 13,5 % de la population totale⁶. Cette proportion est au moins quatre fois plus élevée que celle observée en moyenne au Canada (3,2 %) et beaucoup plus élevée que celle du Québec (1,1 %). Ces données permettent d'expliquer environ la moitié de l'écart entre l'ISF du Québec et celui du Manitoba ou de la Saskatchewan.

Il faut garder à l'esprit que la figure 45 n'est qu'une illustration de l'importance du marché du travail sur la fécondité; un certain nombre d'autres facteurs peuvent intervenir (valeurs, culture, urbanité, éducation, etc.), mais ils ne sont pas tout à fait les mêmes d'une province à l'autre. Le cas de la population autochtone n'est que l'un d'entre eux.

6. Données du recensement de 2001 de Statistique Canada : <http://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/Aboriginal/Page.cfm?Lang=F&Geo=PR&Code=0&View=1a&Table=1&StartRec=1&Sort=2&B1=Counts01>.

Figure 45
Liens entre les taux d'emploi (TE) provinciaux* de 2001
et les indices synthétiques de fécondité (ISF) provinciaux de 2002, Canada



Source : Tudiver et Senzilet (2004).

• **Le Québec dans le contexte international**

Pour de nombreux chercheurs (Kohler et autres, 2005; Fernández Cordón et Sgritta, 2000; Sgritta, 2000; Del Boca et autres, 2004; Vogel, 2001; McDonald, 2000), l'incertitude économique chez les jeunes adultes est l'une des principales explications de la faible fécondité. De même, le marché de l'emploi et les perspectives économiques moins favorables au Canada qu'aux États-Unis sont des facteurs invoqués pour expliquer une partie des différences dans la fécondité des deux pays (Bélanger, 2002).

En Europe, la question de l'opposition entre les difficultés économiques auxquelles les jeunes font face et leurs aspirations de consommation a été citée de nombreuses fois en tant que facteur aggravant la baisse de la fécondité, particulièrement dans les pays du sud, comme l'Espagne, la Grèce et l'Italie (Fernández Cordón et Sgritta, 2000; Lesthaeghe et Moors, 2002; Sgritta, 2000; Del Boca et autres, 2004).

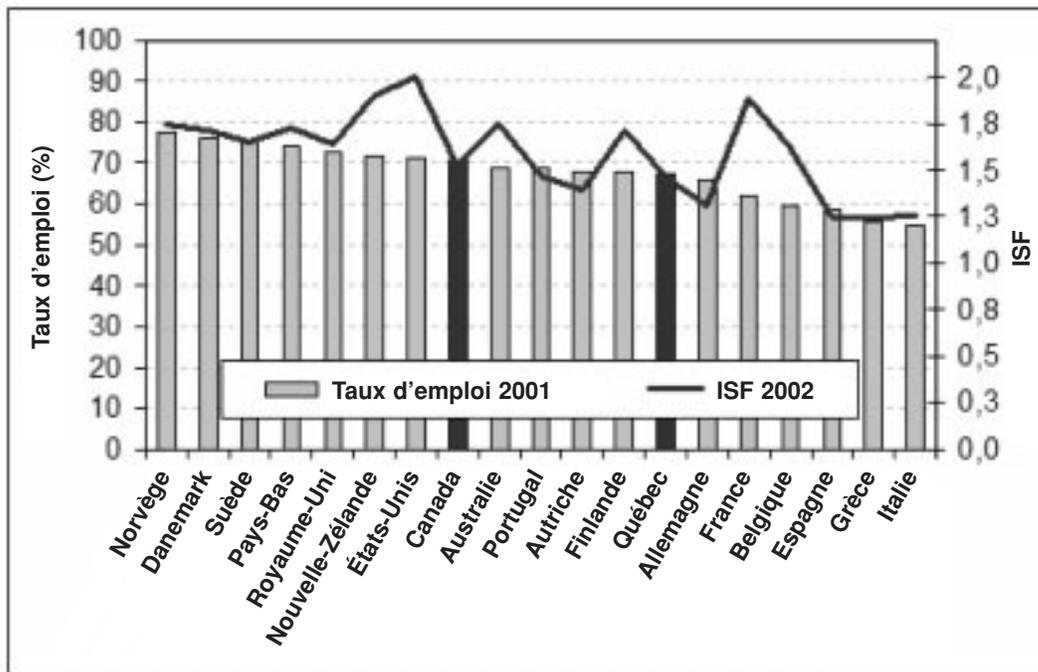
À ce sujet, la figure 46 illustre la relation qui existe entre le taux d'emploi (rapport emploi-population chez les 15-64 ans) et l'indice synthétique de fécondité. Si cette relation vaut pour plusieurs

territoires, dont le Québec, les pays nordiques et les pays de l'Europe du Sud, elle devient plutôt floue lorsqu'on considère des pays comme les États-Unis et la France. D'autres facteurs, dont l'importance varie d'un pays à l'autre, pourraient expliquer cet écart.

En outre, la situation du Québec par rapport à celle des pays nordiques s'expliquerait en partie par le marché du travail. Même si la situation n'est plus aussi favorable qu'elle l'a déjà été dans les pays nordiques, ceux-ci jouissent tout de même d'un avantage par rapport au Québec : ils affichent généralement un taux de chômage de l'ordre de 5 %, alors qu'au Québec, le taux de chômage des 15-64 ans a constamment été au-dessus des 8 % entre 1975 et 2003, et l'on sait que la situation des cohortes en âge de procréer est toujours pire.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la relation plutôt floue entre le taux d'emploi et la fécondité est en quelque sorte une indication que d'autres facteurs d'importance entrent en ligne de compte. Cela est d'autant plus vrai que le lien s'affaiblit lorsqu'on compare la relation qui existe au Canada (figure 45) et celle qui existe dans les pays développés (figure 46), cette dernière étant moins nette.

Figure 46
Relation entre le taux d'emploi de 2001 et l'indice synthétique de fécondité de 2002,
Québec et quelques pays développés



Sources : *OECD Employment Outlook*, ISBN 92-64-10812-2; OECD (2005), *Society at a Glance : OECD Social Indicators, 2005 Edition*.

La présence de divers facteurs sociétaux et institutionnels propres à certains pays ou régions peut expliquer ces « écarts ». La proportion plus importante de couples traditionnels dans certains pays ou encore l'existence d'une politique familiale très développée sont au nombre des facteurs à examiner pour expliquer ces différences, comme on le verra dans les sections suivantes.

2.2 Les valeurs des individus et l'évolution de la fécondité

L'approche que nous retenons dans cette section est que, même au sein des sociétés économiquement et socialement développées, les valeurs associées à des comportements traditionnels influencent positivement la fécondité, et inversement pour des comportements s'éloignant de la norme traditionnelle. La relation entre les valeurs et la fécondité en Europe est bien décrite par la littérature scientifique. Sur la base de ces constats, nous rendrons compte des premiers résultats d'études qui vont dans le même sens au Canada.

Ensuite, nous illustrerons ces tendances en ce qui concerne les États-Unis et l'Amérique du Nord au moyen de données régionales sur la fécondité et les valeurs.

Il faut toutefois garder à l'esprit que cette relation n'a de sens sur le plan théorique et historique que si l'on étudie l'« institution familiale » de façon isolée et que l'on garde les autres facteurs constants, c'est-à-dire que les autres institutions (marché du travail et État) ne changent pas. Quant à l'incidence du changement des autres institutions sur la fécondité, elle fait l'objet de la section 2.3.

Nous avons choisi d'observer l'évolution de l'institution familiale par l'intermédiaire des valeurs et attitudes des adultes qui la constituent. De façon générale, on se basera sur la classification dichotomique « traditionnel-moderne » adoptée par plusieurs auteurs et appuyée sur l'approche du Sondage européen des valeurs et le Sondage mondial des valeurs (plus de détails à la section 2.2.2).

2.2.1 *La pratique religieuse*

Une des attitudes ou valeurs les plus souvent étudiées en relation avec la fécondité est la pratique et la croyance religieuses. En effet, avant les années soixante ou soixante-dix, il était de notoriété publique que les catholiques avaient plus d'enfants que les protestants à cause de l'opposition officielle de l'Église catholique à la contraception. La situation a bien changé, puisque plusieurs pays à très faible ou à faible fécondité sont de tradition catholique, bien que la pratique religieuse y soit beaucoup moins répandue qu'auparavant. C'est le cas de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne et du Québec. Parmi les pays développés majoritairement catholiques, seules l'Irlande et la France conservent une fécondité encore modérément élevée.

Par ailleurs, les pays à majorité protestante comme le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et les pays nordiques, affichent une fécondité plus élevée que la plupart des pays catholiques prospères. L'adhésion à une religion particulière ne semble donc plus être un facteur déterminant.

Par contre, les chercheurs ont observé que le degré de pratique, ou, pour être plus précis, de participation aux offices religieux, semble être assez fortement lié à la probabilité d'avoir des enfants ou un plus grand nombre d'enfants.

Ainsi, certains auteurs ont étudié la relation entre le degré de pratique de la religion et la participation des femmes au marché du travail (Heineck, 2004) ainsi qu'entre la pratique de la religion et la fécondité en Espagne, aux États-Unis et aux Pays-Bas (Lehrer, 2004; Adsera, 2004a; Sobotka et Adigüzel, 2002). Il en ressort que la pratique religieuse régulière est associée à une diminution de la fréquence du travail féminin et à une augmentation de la fécondité. Un des intérêts de ces analyses est qu'elles neutralisent les biais possibles associés à l'âge, à la scolarité ou encore à l'urbanité.

En outre, Adsera (2004a) mentionne que, contrairement à ce que l'on observait il y a une trentaine d'années en Espagne quand la grande majorité des gens se disaient pratiquants, la pratique religieuse est maintenant un facteur déterminant en matière de fécondité. L'explication avancée

est qu'étant donné la marginalité de la pratique religieuse contemporaine, il y a davantage de chances que celle-ci corresponde, chez ceux qui s'y consacrent, à des convictions profondes et par conséquent qu'elle les incite à adhérer aux orientations de l'Église catholique en matière de contraception.

En ce qui concerne le Québec, il partageait⁷ avec la Colombie-Britannique, en 1998, le taux de pratique religieuse le plus faible au pays. C'est ce qu'a révélé également un sondage mené en 2004 par le Centre de recherche et d'information sur le Canada (Opinion Canada, 2004). Selon cette source, les Britanno-Colombiens et les Québécois sont les moins enclins à reconnaître l'importance de la religion dans leur vie. Il est tentant de faire un lien entre ce constat et les niveaux de fécondité de ces deux provinces, qui sont parmi les plus faibles au Canada. Mais, pour nous permettre de faire un tel lien entre les valeurs et la fécondité, une démonstration plus poussée est nécessaire.

2.2.2 *Les sondages sur les valeurs*

Si l'on désire étudier le lien entre la fécondité et les valeurs et attitudes en général, il faut disposer d'indicateurs beaucoup plus larges que celui de la pratique religieuse. En effet, ce dernier indicateur, malgré sa pertinence, ne donne qu'un aperçu des valeurs des individus.

• **Les sondages européen et mondial des valeurs**

Il existe relativement peu de données permettant de comparer les valeurs et attitudes des habitants de différents pays. En Europe, on utilise l'Eurobaromètre depuis le début des années soixante-dix pour suivre l'opinion publique sur un grand nombre de sujets. Par contre, ce n'est qu'à partir de 1981 qu'a été mis en place un instrument qui permet la comparaison d'attitudes et de valeurs des habitants de différents pays : le Sondage européen des valeurs (*European Values Survey*). Un très grand nombre de sujets y sont abordés, dont la religion et la moralité.

7. Selon l'Enquête sociale générale de Statistique Canada de 1998.

S'appuyant sur le Sondage européen des valeurs, le Sondage mondial des valeurs (*World Values Survey*, ou WVS) a vu le jour en 1981 également. Ensemble, les deux organisations qui mènent ces sondages sondent la population de plus de 65 pays, représentant plus de 80 % de la population mondiale. Les principaux sujets abordés (environ 160 questions) peuvent être regroupés de la façon suivante :

- l'importance du travail, de la famille, des amis, du temps libre, de la politique et de la religion;
- l'attitude à l'égard des gouvernements et de la religion, incluant la fréquence de la participation à des activités de groupe à l'intérieur d'organisations religieuses et gouvernementales;
- la perception à l'égard de certains groupes économiques, ethniques, religieux et politiques et le sentiment de confiance envers ces groupes et de « proximité » avec eux;
- l'évaluation de l'importance relative de problèmes mondiaux majeurs et la volonté de participer à leur résolution;
- l'autoévaluation du degré de « bonheur » et d'appartenance sociale;
- des données démographiques et socioéconomiques incluant : revenu familial, nombre de personnes dans le ménage; taille de l'agglomération urbaine; propriété du logement; région de résidence; occupation; caractéristiques du répondant (âge, sexe, occupation, scolarité, religion, appartenance à un parti politique ou à un syndicat...)⁸.

Afin de synthétiser les résultats et de faciliter la représentation et la comparaison, le politologue Ron Inglehart a mis au point une projection graphique de l'ensemble des réponses sur deux axes (figure 47), soit l'axe « traditionnel vs séculier ou rationnel » et l'axe « survie vs expression de soi ». Selon l'information fournie dans le site Internet du Sondage mondial des valeurs, « ces deux dimensions expliquent plus de 70 % de la variance d'un pays à l'autre dans une analyse factorielle de dix indicateurs. De plus, chacune

de ces dimensions est fortement corrélée avec la valeur d'autres importantes questions du sondage⁹ ».

La dimension « traditionnel-séculier rationnel » illustre les contrastes entre les sociétés dans lesquelles la religion est très importante et celles où elle ne l'est pas. Un grand nombre de valeurs sont étroitement liées à cette dimension. Les sociétés près du pôle traditionnel mettent l'accent sur [...] le respect de l'autorité, avec des standards absolus et des valeurs familiales traditionnelles, et rejettent le divorce, l'avortement, l'euthanasie et le suicide. Ces sociétés ont un haut niveau de fierté nationale et de perspective nationale. Les sociétés affichant des valeurs séculières-rationnelles ont des préférences se situant à l'opposé des précédentes.

La seconde dimension fondamentale expliquant les variations interculturelles est liée à la transition entre la société industrielle et la société postindustrielle, ce qui amène la polarisation entre les valeurs de « survie » et d'« expression de soi » [suivant la pyramide des besoins de Maslow].

Une des composantes centrales de cette dimension [...] est le changement de priorité des générations [récentes], qui tiennent la survie pour acquise. Les sociétés dont les valeurs sont liées à l'expression de soi accordent une grande importance à la protection de l'environnement, à la tolérance de la diversité [...], incluant l'acceptation des immigrés, des gais et lesbiennes, et de l'égalité des sexes [...]. Ce mouvement inclut aussi un changement des valeurs enseignées aux enfants, mettant en veilleuse l'importance de « travailler dur » et accordant davantage d'importance à l'imagination et à la tolérance [...]¹⁰.

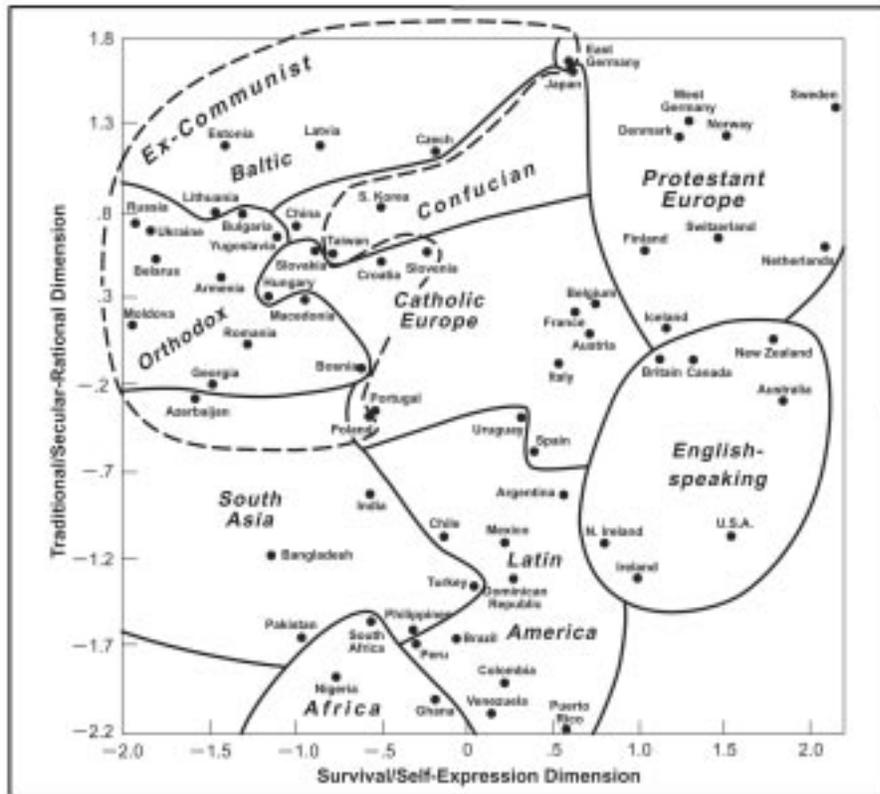
D'après la construction même de la figure des valeurs à deux dimensions, l'enrichissement matériel des sociétés mène à long terme à se préoccuper davantage des besoins dits « supérieurs » selon Maslow (pour qui l'actualisation de soi se situe au plus haut niveau), ce qui amène

8. Inter-University Consortium for Political and Social Research, www.webapp.icpsr.umich.edu/cocoon/ICPSR-SERIES/00062.xml.

9. www.worldvaluessurvey.org/library/main_illustrations.asp.

10. *Ibid.*

Figure 47
Position des pays selon le Sondage mondial des valeurs, 1990-1991 et 1995-1998



Source : reproduit à partir du site www.worldvaluessurvey.org.

les individus à une prise de conscience de leur niveau d'individualité et entraîne, enfin, une remise en question de la notion d'autorité traditionnelle. Cela permet d'affirmer que le développement du niveau de bien-être porte généralement les pays à se déplacer lentement de la partie inférieure gauche de la figure vers la partie supérieure droite, un peu comme le montre la figure 48, qui compare la position des pays selon les sondages de 1981 et de 1990. En effet, la plupart d'entre eux se sont déplacés vers la position supérieure droite de la figure, et les pays les plus riches se situent en général plus près de cette position que les pays pauvres.

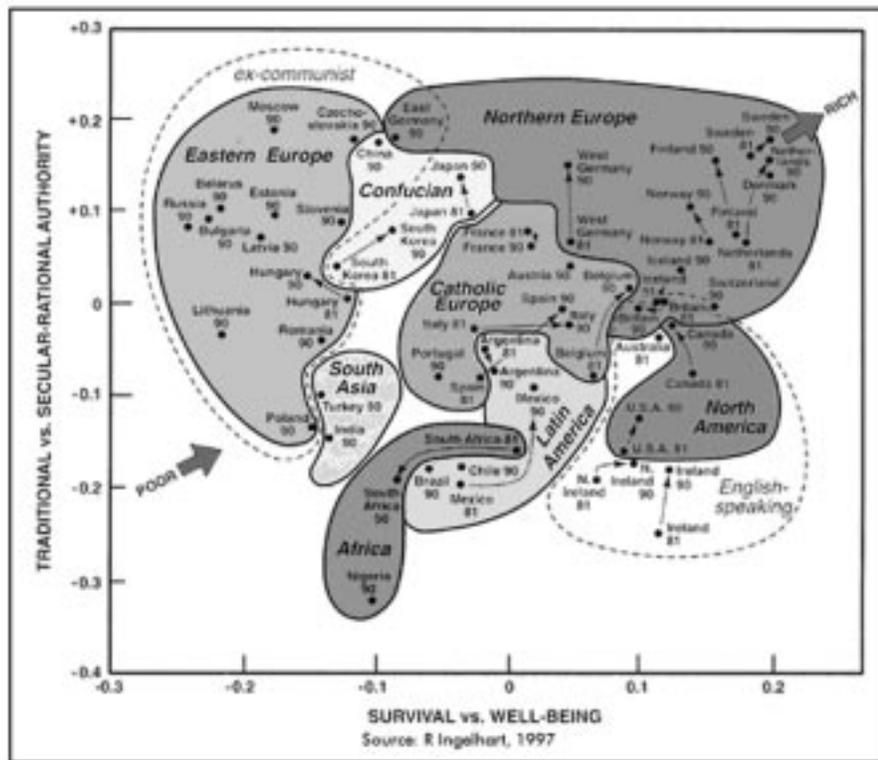
Les données du Sondage mondial des valeurs illustrent les tendances sociales, soit globales, soit selon le sexe ou le groupe d'âge, mais toujours pour l'ensemble d'un pays donné. Il ne permet donc pas de distinguer les comportements

selon les régions. Par contre, la firme canadienne Environics permet de faire cette distinction, car elle utilise une approche similaire pour établir le profil des tendances et attitudes des individus selon les régions du Canada et des États-Unis.

- **Le sondage Fire and Ice**

Avec ce qu'elle appelle le sondage Fire and Ice, la firme canadienne Environics trace la carte des valeurs du Canada et des États-Unis en abordant la plupart des sujets du Sondage européen des valeurs ou du Sondage mondial des valeurs. Les questions ne sont pas les mêmes, mais, dans l'ensemble, on cherche à mesurer les mêmes phénomènes. La ressemblance entre les deux approches permet tout de même de situer le Québec de façon approximative par rapport aux résultats du Sondage mondial des valeurs (figures 48 et 49).

Figure 48
 Comparaison de la position des pays
 selon le Sondage mondial des valeurs, 1981 et 1990



Source : reproduit à partir du site www.worldvaluessurvey.org.

Alors que le Sondage mondial des valeurs aborde une foule de questions sur la vie en société (bénévolat et participation politique...), mais touche peu aux questions d'égalité des sexes, le sondage Fire and Ice met au contraire l'accent sur les concepts d'identité des sexes, de leurs rôles respectifs, mais touche peu à la participation civique.

Les axes de la figure ont des noms un peu différents de ceux du Sondage mondial des valeurs, mais correspondent aux mêmes concepts de base. L'axe « autorité-individualité » d'Environics renvoie à l'axe « traditionnel-séculier » du Sondage mondial des valeurs, tandis que l'axe « survie-réalisation de soi » représente la hiérarchie des besoins telle que formulée dans les années cinquante par le psychologue américain Abraham Maslow.

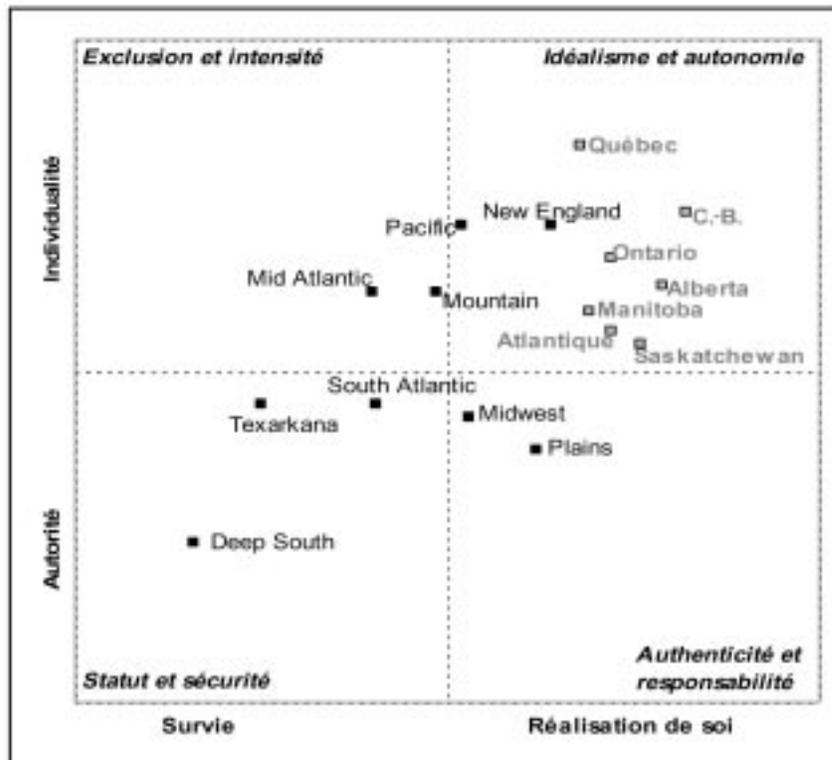
Le principal constat à tirer de ces figures (figures 47 à 49) est que le Québec en 2000 se situait dans

une zone occupée surtout par les pays de l'Europe du Nord en 1990¹¹. Par comparaison avec les États-Unis, les comportements québécois (et canadiens en général) sont beaucoup moins fréquemment calqués sur des modèles traditionnels d'autorité et prennent davantage en compte les besoins de l'individu.

Étant donné que les valeurs québécoises sont en général plus éloignées des normes traditionnelles, il n'est pas surprenant de constater que l'égalité des sexes est une question plus avancée au Québec que chez nos voisins du sud. Il est tout aussi éloquent que le nombre moyen d'heures de travail soit plus faible au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord. Il s'agit là d'une manifestation de l'importance accordée aux autres aspects de la vie, ceux ayant un caractère plus personnel.

11. Bien que cela soit assez approximatif.

Figure 49
Carte des valeurs des régions de l'Amérique du Nord
selon le Sondage Fire and Ice, 2000



Source : Adams (2003), p. 81, 191-199.

RÉGIONS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

C.-B. : Colombie-Britannique. **Deep South** : Tennessee, Alabama, Mississippi. **Mid Atlantic** : New York, New Jersey, Pennsylvanie, Virginie-Occidentale. **Midwest** : Ohio, Kentucky, Michigan, Indiana, Wisconsin, Illinois. **Mountain** : Montana, Idaho, Wyoming, Colorado, Utah, Nevada, Nouveau-Mexique, Arizona. **New England** : Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island. **Pacific** : Washington, Oregon, Californie. **Plains** : Minnesota, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Iowa, Nebraska, Missouri, Kansas. **South Atlantic** : Delaware, District de Columbia, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie, Floride. **Texarkana** : Arkansas, Oklahoma, Louisiane, Texas.

En définitive, la position relative des valeurs québécoises permet de conclure que l'attitude fondamentale des Québécois vis-à-vis de l'autorité les rend plus enclins à faire valoir leurs préférences personnelles en matière d'emploi, de conditions de travail et de programmes, par opposition à une population dont l'attitude plus traditionnelle vis-à-vis de l'autorité lui permet de s'adapter plus facilement aux conditions imposées par les institutions traditionnelles. C'est un peu pour refléter cette distinction entre valeurs traditionnelles et modernes que la littérature

désigne les valeurs modernes comme celles de « l'individualisme expressif ». Ainsi, pour plusieurs auteurs, le terme *expression du choix individuel* est synonyme de « valeurs modernes ».

Les sections qui suivent (2.2.3 à 2.2.5) font état dans un premier temps des recherches qui montrent comment les valeurs influencent la formation des ménages et la fécondité en Europe. Dans un second temps, nous cherchons à vérifier si cette relation s'applique également en Amérique du Nord.

2.2.3 *Les valeurs, la formation des ménages et la fécondité en Europe*

Nous avons vu à la section 1.1 qu'il s'est produit dans les pays développés un phénomène de report des naissances à des âges plus avancés. Si le niveau de la récupération de ces naissances à un âge plus avancé est insuffisant, et c'est le cas la plupart du temps, la fécondité est plus basse que celle qu'on retrouvait auparavant.

Moors (1996) avait déjà associé les notions de valeurs « traditionnelles vs modernes » et celle du « degré d'autonomie » des femmes en âge de procréer avec la probabilité de donner naissance à un enfant à partir de données d'enquêtes longitudinales allemandes et concluait qu'une grande autonomie dans la sphère publique (importance accordée au travail et à l'autonomie financière) ainsi qu'un éloignement par rapport aux rôles traditionnels dans la sphère privée sont tous deux des facteurs réduisant la probabilité d'avoir un enfant.

En outre, la recherche plus récente indique que les nouveaux modes de formation des ménages comportent plus d'étapes qu'auparavant et que c'est justement ce qui retarde le moment de la première naissance (Lesthaeghe et Moors, 2000; Surkyn et Lesthaeghe, 2004). Ces nouveaux modes sont clairement associés à des changements de valeurs ayant commencé à se manifester il y a trente ans ou plus selon les pays.

S'appuyant sur des travaux menés avec Van de Kaa, Surkyn, Moors ou Neels depuis la fin des années quatre-vingt jusqu'à récemment, Surkyn et Lesthaeghe (2004) associent les valeurs dites « post-matérialistes » au changement des modes de formation des ménages, lesquels engendrent à leur tour un report des naissances.

Les valeurs en question sont au nombre de six :

1. La sécularisation, soit la baisse de la pratique religieuse traditionnelle;
2. La nouvelle gauche politique, notamment la tendance à voter pour des partis verts ou de gauche libérale, la tendance à la contestation, la méfiance envers les institutions et, de façon plus générale, l'anti-autoritarisme;
3. L'égalitarisme, soit l'égalité des sexes, la tolérance envers les minorités, le rejet des distinctions de classes sociales;

4. La morale et l'éthique civile non conventionnelle, notamment la tolérance envers l'avortement, le suicide, l'euthanasie;
5. L'accentuation de l'expression des valeurs individuelles, montrant une préoccupation plus forte pour l'individualité et la réalisation de soi;
6. Le compagnonnage et l'éthique maritale non conventionnelle, mettant l'accent sur la qualité de la relation plutôt que sur les fondements conventionnels et institutionnels du mariage et de la parenté; il y a aussi la question de la tolérance envers la déviation des comportements par rapport à une morale maritale stricte.

En utilisant les données du Sondage européen des valeurs de 1999¹² pour trois groupes de pays, la Scandinavie (Suède et Danemark), l'Ouest (Allemagne, France et Belgique) et l'Ibérie (Portugal et Espagne), les auteurs démontrent que ce sont les valeurs qui influencent les types de ménages et de transitions. Plus précisément, ils étudient les états suivants : « demeurant chez leurs parents », « résidant seuls », « cohabitant (union de fait) sans enfant », « cohabitant avec enfants », « mariés sans enfant », « mariés avec enfants », « séparés ou divorcés sans avoir commencé une autre union ».

La principale conclusion de leurs travaux est que les modes les plus courts de formation des ménages, comme de passer directement de « résidant chez ses parents » à « marié », sont clairement associés à des valeurs plus traditionnelles qui s'éloignent notamment de l'égalitarisme, de la sécularisation ainsi que de la morale non conventionnelle. Par contre, les modes de formation les plus « longs » sont clairement associés aux valeurs « modernes » et sont aussi les plus courants. On peut donc lier la « modernité » des valeurs au report des naissances que Lesthaeghe et Moors (2000) avaient décelé dans des recherches antérieures.

Ces résultats se confirment dans tous les groupes de pays étudiés. Ainsi, lorsqu'on compare des groupes de personnes de différents pays et ayant des caractéristiques communes, on n'observe

12. En 1999, le Sondage européen des valeurs avait la particularité de poser des questions sur la situation antérieure du ménage, ce qui permet d'étudier les transitions d'un type de ménage à l'autre.

généralement pas de différences notables sur le plan de leurs valeurs, c'est-à-dire que les couples en union de fait ont des valeurs assez semblables peu importe le pays.

Mais, dans l'ensemble, les différences entre les valeurs des différents groupes de personnes sont moins marquées chez les Scandinaves que dans les autres pays. Cela est sans doute attribuable à l'effet de diffusion, puisque la transformation des valeurs des pays nordiques a précédé celle des pays plus au sud.

Il faut donc en conclure que, toutes choses étant égales par ailleurs, la popularité de l'union de fait ainsi que la complexité de la transition entre l'adolescence et l'âge adulte sont clairement associées à des valeurs qui s'éloignent de la norme traditionnelle.

Notons que Surkyn et Lesthaeghe ont repris la même étude en incluant les pays de l'Europe de l'Est et sont arrivés aux mêmes résultats. Seule l'ampleur du phénomène varie d'un pays à l'autre (Lesthaeghe et Surkyn, 2004).

2.2.4 Les valeurs et la fécondité : généralisation des conclusions à l'Amérique du Nord

Si l'éloignement par rapport aux valeurs traditionnelles explique le report des naissances en Europe, peut-on trouver des indications que ce phénomène se produit également en Amérique du Nord?

Sans prétendre faire une démonstration rigoureuse, il nous semble possible, à partir de données régionales sur la fécondité et sur les valeurs relatives, d'en arriver à illustrer pour l'Amérique du Nord les phénomènes décrits par Surkyn et Lesthaeghe en ce qui concerne l'Europe.

Précisons que nous avons décidé d'utiliser les données régionales pour la raison suivante : nous croyons que, dans des pays aussi vastes et diversifiés que le Canada et les États-Unis, il serait surprenant que les attitudes dominantes ne varient pas significativement d'un endroit à l'autre du territoire. En effet, le sud (Deep South) des États-Unis est beaucoup plus conservateur que le nord-est (Nouvelle-Angleterre).

• Une première illustration avec la notion d'inégalité des sexes

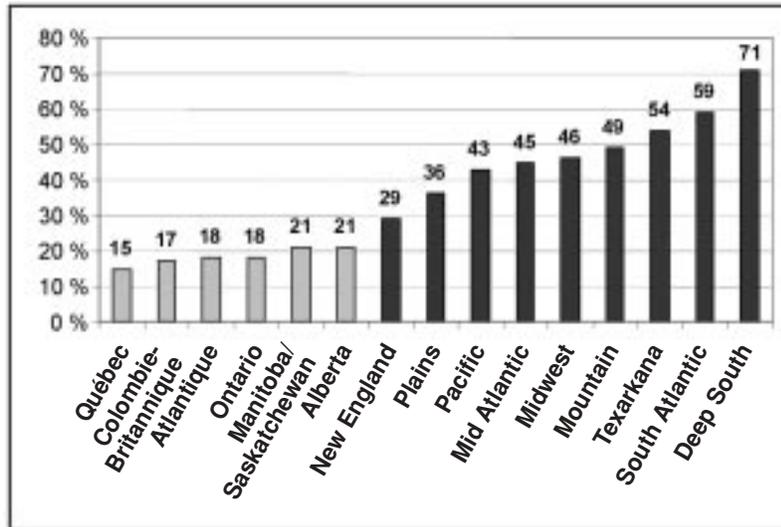
Une des questions du sondage Fire and Ice est particulièrement révélatrice de l'attitude par rapport à l'égalité des sexes : « Dites si vous êtes d'accord avec l'énoncé suivant : le père doit être le maître de la maison. » La figure 50 montre que les provinces canadiennes répondent à peu près toutes de la même façon. Par contre, il existe une grande variation des réponses selon les régions des États-Unis. À l'échelle géographique de ce pays, l'évolution des relations hommes-femmes semble suivre un axe sud-nord.

Nous avons mis en relation ces réponses avec l'indice synthétique de fécondité (ISF) de ces régions pour la même année de référence, soit 2000. La figure 51 qui en résulte illustre la relation très serrée attendue entre cet indice et la perception que « le père doit être le maître de la maison ».

La situation dans le sud des États-Unis est particulièrement éloquent (Texarkana, South Atlantic, Deep South)¹³. C'est dans le sud que le rôle de l'homme est le plus traditionnel, selon les réponses à cette question, et c'est également là que l'on retrouve les taux de fécondité parmi les plus élevés du pays. Sans apporter de preuves formelles que c'est la relation de pouvoir hommes-femmes qui influence la fécondité, cette illustration semble tout de même aller dans le sens des conclusions de Surkyn et Lesthaeghe. À une extrémité se situe le sud des États-Unis, une société encore très traditionnelle, tant en matière de relations hommes-femmes qu'en ce qui concerne la fécondité. À l'autre extrémité du spectre des comportements nord-américains se trouvent le Québec, l'Ontario, les provinces maritimes et la Colombie-Britannique. Ces quatre régions affichent à la fois la plus faible fécondité de l'Amérique du Nord et le plus faible pourcentage de répondants jugeant que le père devrait être « le maître de la maison ».

13. Voir la liste des régions de l'Amérique du Nord, p. 71.

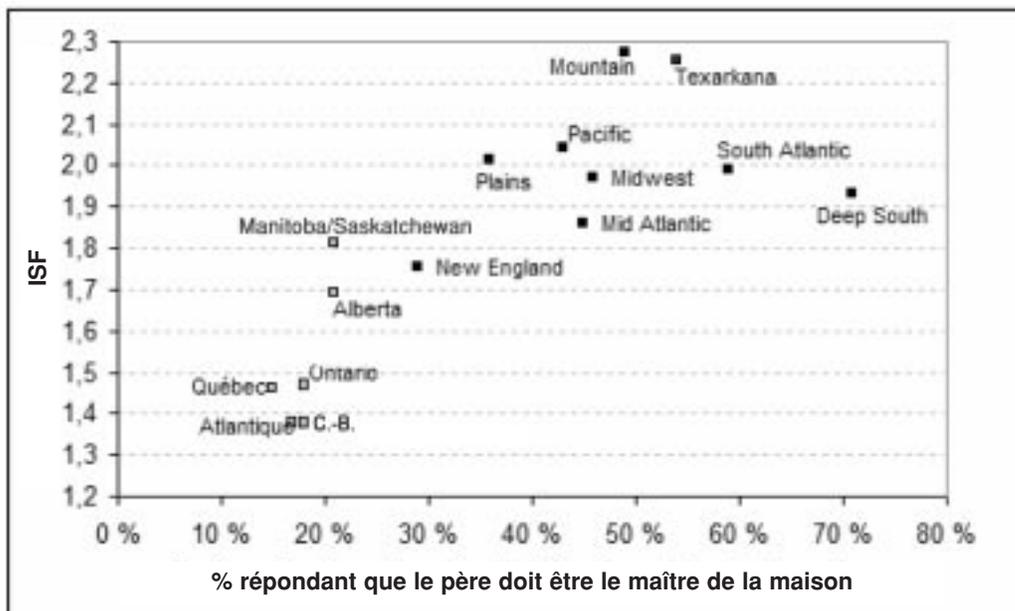
Figure 50*
Pourcentage des gens en accord avec l'énoncé disant que le père doit être le maître de la maison, Canada et États-Unis, 2000



* Voir la liste des régions de l'Amérique du Nord, p. 71.

Source : Adams (2003), p. 87.

Figure 51*
Relation entre l'égalité-inégalité des sexes et l'indice synthétique de fécondité, Canada et États-Unis, 2000



* Voir la liste des régions de l'Amérique du Nord, p. 71.

Sources : Adams (2003), p. 87; Sutton et Matthews (2004); Statistique Canada; calculs des auteurs.

- **Une deuxième illustration avec l'ensemble des questions de Fire and Ice**

Pour bien cerner la question des valeurs, nous devrions disposer d'indicateurs supplémentaires et non seulement de la réponse à une seule question. Mais la firme responsable du sondage Fire and Ice, Environics, ne fournit pas les résultats détaillés de ses enquêtes. Par contre, en combinant l'indice « traditionalisme-modernité » (que la firme utilise pour afficher les résultats globaux du sondage) avec l'indice synthétique de fécondité de chacune des régions, on trouve une relation similaire à celle observée précédemment.

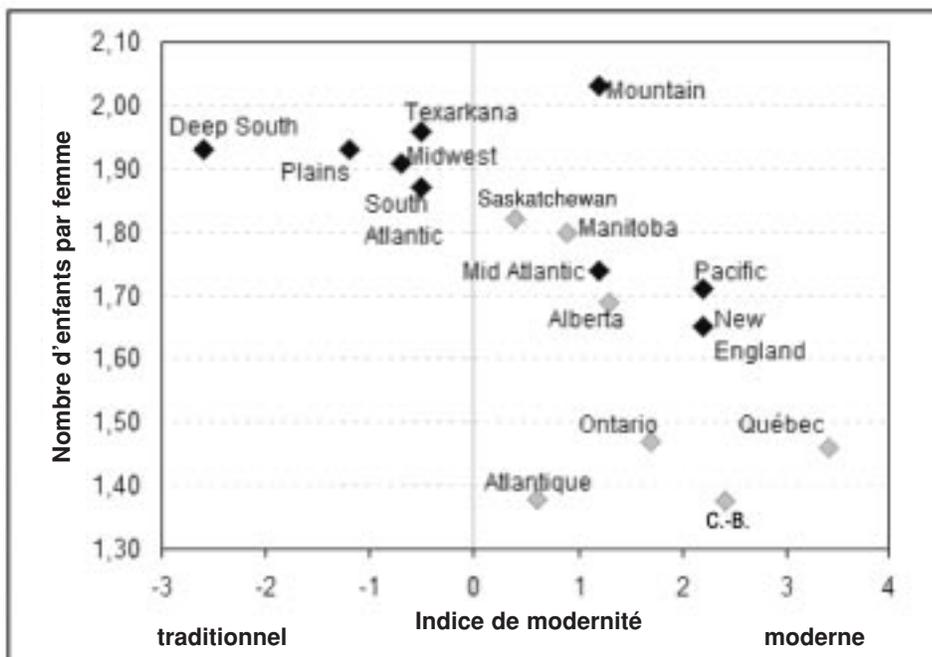
La figure 52 illustre cette relation. Cette fois, nous avons retenu l'indice synthétique de fécondité de la population blanche non hispanophone seulement dans le but d'obtenir des données de fécondité qui sont davantage comparables d'une région à l'autre. Une fois de plus, une relation assez serrée est observée entre le traditionalisme des populations et leur niveau de fécondité.

Cette fois, les seules données qui semblent s'éloigner de cette relation sont celles relatives aux provinces maritimes canadiennes (Atlantique) et à la région des montagnes Rocheuses américaines (Mountain). Dans ce dernier cas, la présence des Mormons en Utah – et leur fécondité bien supérieure à la moyenne – peut constituer une partie de l'explication.

- **Une troisième illustration avec le report des naissances aux États-Unis**

Jusqu'ici, nous avons fait la démonstration de l'existence d'une relation entre les valeurs d'une population et son niveau de fécondité. À mesure que l'on passe des populations dites « traditionnelles » à celles dites « modernes », les niveaux de fécondité s'abaissent. Il est intéressant de vérifier s'il existe également une relation entre les valeurs et les comportements de report des naissances à des âges supérieurs. Le cas des États-Unis apporte un certain éclairage à ce sujet.

Figure 52*
Nombre d'enfants par femme, selon les régions et l'indice de modernité, population blanche non hispanophone, États-Unis et Canada, 2000



* Voir la liste des régions de l'Amérique du Nord, p. 71.

Sources : Adams (2003), p. 81; Sutton et Matthews (2004); Statistique Canada; calculs des auteurs.

Alors que, selon Surkyn et Lesthaeghe (2004), la « modernité » devrait être associée à un certain retard des naissances, les statistiques présentées à la section 1.1 indiquent que, dans l'ensemble des États-Unis, le phénomène du report ne semblait pas s'être amorcé. C'est également la conclusion à laquelle en étaient venus Lesthaeghe et Moors (2000). Par contre, l'analyse des données relatives aux États-Unis sur une base régionale semble fournir une lecture différente, comme le montre la figure 53.

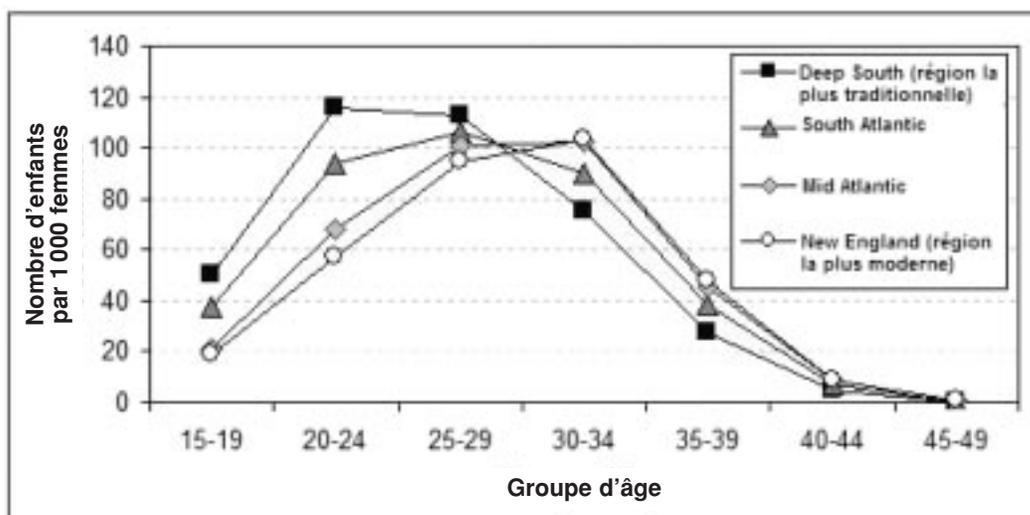
La figure 53 présente la distribution des taux de fécondité par groupe d'âge pour quatre régions des États-Unis. Ces régions sont représentatives de la distribution des valeurs « traditionnelles-modernes » aux États-Unis. Le sondage Fire and Ice classe la Nouvelle-Angleterre comme la plus moderne, alors que le sud (Deep South) se classe comme la région la plus traditionnelle. Entre ces deux extrêmes se trouvent la région du Middle Atlantic, considérée, selon ce sondage, comme un peu moins moderne que la Nouvelle-Angleterre, et le South Atlantic, classé comme un peu moins traditionnel que le sud. La gradation des valeurs de ces régions représente donc l'ensemble du spectre « traditionnel-moderne » aux États-Unis.

Pour que les données sur les naissances soient comparables d'une région à l'autre, seules celles concernant des femmes blanches non hispanophones ont été retenues. Il aurait également été préférable de les pondérer pour normaliser l'effet de la taille de la région de résidence et du degré d'instruction, mais cela s'avérait impossible avec les statistiques obtenues.

Si la relation attendue se manifeste, c'est-à-dire si la modernité entraîne un report des naissances comme c'est le cas en Europe, les données devraient montrer un déplacement de la fécondité vers les âges supérieurs à mesure que l'on passe du traditionalisme à la modernité. C'est effectivement ce qu'illustre la figure 53. Dans les régions plus traditionnelles, les naissances se concentrent davantage chez les groupes d'âge plus jeunes, et inversement dans les régions dites modernes.

Sans tirer des conclusions qui pourraient s'avérer trop hâtives, on peut dire néanmoins que nos observations semblent nuancer les résultats obtenus par d'autres chercheurs, dont Lesthaeghe et Moors (2000), lesquels trouvaient des signes du report des naissances dans tous les pays développés, sauf aux États-Unis. L'explication de cette divergence de résultats se trouve probablement dans les changements des caractéristiques

Figure 53*
Taux de fécondité, selon le groupe d'âge, population blanche non hispanophone, quatre régions des États-Unis, 2000



* Voir la liste des régions de l'Amérique du Nord, p. 71.

Sources : Sutton et Matthews (2004); calculs des auteurs.

de la population des États-Unis au cours du temps, qui ont eu des répercussions sur les naissances. En effet, la composition de la population a beaucoup changé depuis les années soixante à cause de l'afflux important d'immigrantes et d'immigrants latino-américains, dont on sait que la fécondité est complètement différente de celle de la population blanche ou afro-américaine. Il est donc important de contrôler ces facteurs avant d'illustrer l'effet du report des naissances, sans quoi l'interprétation des séries temporelles devient difficile.

Par ailleurs, dans un article récent, Lesthaeghe et Neidert (2005) ont étudié la seconde transition démographique aux États-Unis, sans toutefois faire de lien direct avec des données de sondages sur les valeurs. Néanmoins, ils observent que le report des naissances et les autres caractéristiques de la seconde transition démographique sont bel et bien présents aux États-Unis, mais dans certaines régions seulement.

Comme nous, Lesthaeghe et Neidert concluent que les régions de la Nouvelle-Angleterre, du Pacifique, des Grands Lacs et des États moins religieux de l'Ouest (Arizona, Colorado) affichent une fécondité plus basse et plus tardive ainsi qu'une tolérance à la cohabitation hors mariage du même type que celle rencontrée en Europe et au Canada. Par contre, ces phénomènes ne sont pas présents dans le Midwest, la région des grandes plaines (Plains) et dans le sud du pays (Deep South). Ces dernières régions sont également celles où l'on rencontre la plus grande fécondité adolescente et davantage d'adhésion à la religion chrétienne évangélique (Lesthaeghe et Neidert, 2005).

2.2.5 Études canadiennes sur la relation entre modernité et fécondité

D'autres chercheurs, utilisant des méthodes quelque peu différentes, arrivent sensiblement aux mêmes résultats que Lesthaeghe, mais pour le Canada. Par exemple, à partir d'une enquête qualitative auprès de résidents de la région de London, en Ontario, Erfani et Beaujot (2005) ont cherché à vérifier si les individus ayant des valeurs de type traditionnel se comportaient différemment, à l'égard de la famille et de la reproduction, des individus ayant des valeurs dites modernes, caractérisées par un plus grand individualisme.

Selon leurs résultats, la plus grande différence observée entre les deux groupes réside dans le moment considéré comme idéal pour avoir des enfants. Les individus « modernes » ont beaucoup plus tendance que les individus « traditionnels » à préférer avoir des enfants à un âge plus avancé, soit à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine. Cela étant, les chercheurs sont portés à conclure qu'en fin de compte, ces individus auront probablement moins d'enfants, même s'ils en souhaitent presque autant que ceux qui ont des valeurs plus traditionnelles.

Cette recherche a permis de vérifier que les expressions utilisées dans la littérature pour définir le caractère moderne ou traditionnel des valeurs des individus semblent correspondre à la réalité canadienne également, puisque les personnes interrogées ont utilisé ces mêmes expressions pour se définir par rapport à la famille.

Au Québec, il faut noter la recherche d'Évelyne Lapierre-Adamcyk et de Germain Bingoly-Liworo (2003), qui visait à comprendre, entre autres, comment les attitudes à l'égard de la famille peuvent permettre d'expliquer les différences dans les projets de fécondité. Cette recherche a été effectuée à partir de deux enquêtes, l'une menée en 1984 et l'autre en 1995. Les auteurs ont réparti les répondantes et répondants des enquêtes en trois groupes socioéconomiques et ont trouvé une constante à l'intérieur de chaque groupe : les attitudes traditionnelles sont liées à des projets de plus grande fécondité; à l'inverse, les attitudes modernes sont associées à des projets de faible fécondité. Le résultat le plus percutant de cette recherche, selon les chercheurs, est que les attitudes à l'égard de la famille apparaissent comme des éléments importants, sous-jacents aux projets de fécondité.

Enfin, il est primordial de noter un point de convergence entre la recherche d'Erfani et Beaujot et celle de Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo, convergence qui a une grande importance pour l'avenir. La première recherche montre que les valeurs dites modernes sont largement répandues chez les jeunes familles, alors que la seconde fait voir que les groupes aux caractéristiques plus traditionnelles sont en recul dans la société. Il n'est pas étonnant que les projets de plus grande fécondité prennent de moins en moins de place.

2.2.6 Conclusion

La documentation sur le report des naissances aux États-Unis ainsi que les résultats des études canadiennes sur le lien entre fécondité et modernité fournissent suffisamment d'indications pour permettre de conclure que les phénomènes du report des naissances et de la faible fécondité entraînés par un changement des valeurs ne sont pas propres à l'Europe, mais semblent généralisables aussi à l'Amérique du Nord.

L'importance croissante de l'« expression du choix individuel » entraîne un report des naissances à un âge ultérieur, lequel peut être accompagné d'une baisse des naissances. Cette observation vaut pour les États-Unis, tout comme pour le Canada ou le Québec; seule l'amplitude du phénomène diffère, laquelle apparaît étroitement liée au degré de changement des valeurs dans les sociétés.

La fécondité relativement élevée qu'affichent les États-Unis – outre d'autres facteurs comme l'importance de la communauté latino-américaine, la forte fécondité adolescente et un marché du travail plus flexible – serait donc imputable, du moins en bonne partie, aux valeurs plutôt conservatrices de leur population, particulièrement dans le sud du pays.

À l'inverse, il est frappant que les régions d'Amérique du Nord où les valeurs liées à l'« expression du choix individuel » se sont le plus largement répandues, soit le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario, sont également celles où la fécondité est parmi les plus basses, avec des indices synthétiques de fécondité respectifs de 1,46, 1,38 et 1,47 enfant par femme pour l'année 2000.

Tout comme c'était le cas pour les pays nordiques en 1990, on observe qu'en 2000 les valeurs modernes avaient pris beaucoup d'importance au Québec. Le Québec n'est pas la seule province à avoir entamé un processus de modernisation de ses valeurs, mais il détient quand même une certaine avance. Cette information « recoupe » en quelque sorte les conclusions découlant de la comparaison des facteurs associés à la fécondité entre le Québec et les juridictions développées (chapitre précédent). Cette analyse a aussi permis d'établir que, par

comparaison avec les États-Unis, les comportements québécois sont beaucoup moins calqués sur des modèles traditionnels d'autorité et prennent davantage en compte les besoins propres à l'individu. En matière d'intervention, cela peut avoir une grande importance.

Cela dit, une importante question demeure : comment se fait-il que les pays nordiques, qui affichent un degré élevé de modernité, sont parmi les pays développés à plus forte fécondité? L'examen du troisième élément, les politiques familiales, est susceptible d'apporter un éclairage sur ce qui semble en apparence constituer un paradoxe.

2.3 Les politiques familiales et l'évolution de la fécondité

Il est bien connu que les pays nordiques, des sociétés aux valeurs modernes, affichent des taux de fécondité relativement élevés comparativement aux autres pays développés. Cette situation constitue un paradoxe au vu de la démonstration du lien négatif qui existe entre les valeurs modernes et la fécondité.

Pour élucider la question, les recherches pointent un troisième facteur, soit l'ensemble des dispositions d'une politique familiale, politique qui pourrait contrebalancer l'effet *a priori* négatif du report des naissances sur la fécondité. Les mesures d'une politique familiale bien adaptée à la situation des couples modernes pourraient avoir pour effet soit de diminuer le report des naissances, soit de faire en sorte qu'une partie plus importante des naissances reportées surviennent ultérieurement. La présente section fait état des connaissances acquises sur cette question.

2.3.1 Théories sur l'adaptation des institutions aux valeurs des individus

Plusieurs chercheurs traitent des valeurs des individus dans différents contextes socioéconomiques et cherchent à établir un lien avec la fécondité observée dans ces divers contextes. Les approches des chercheurs sont *a priori* différentes, mais on peut, sans trahir leur pensée, la reformuler pour parler d'harmonie entre les valeurs individuelles et les valeurs véhiculées par les institutions.

Plus concrètement, on peut résumer la pensée des différents auteurs de la façon suivante. La transition entre les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes où l'on donne davantage libre cours à l'expression du choix individuel sous toutes ses formes, engendre une baisse de la fécondité sous le seuil de renouvellement des générations à cause du phénomène du report des naissances. Cette baisse de la fécondité peut dans certains cas amener l'ISF à des niveaux très bas (1,2 enfant par femme ou moins). Toutefois, on observe que des valeurs modernes peuvent aller de pair avec une fécondité modérément élevée (ISF de 1,7 à 1,9 enfant par femme) si les valeurs intrinsèques aux mesures étatiques et au marché du travail sont en accord avec les valeurs de la majorité des femmes et des couples. En d'autres termes, au-delà des valeurs individuelles, ce qui est fondamental, c'est l'adaptation de l'État et du marché du travail au changement de ces valeurs individuelles.

Par exemple, en comparant les pays développés à forte fécondité avec ceux à faible fécondité, McDonald (2000) en vient à la conclusion que là où un ensemble de mesures existent permettant la conciliation du travail et de la famille, la fécondité est plus élevée. Il propose à cet égard la théorie de l'égalité des sexes.

Cette théorie repose sur l'observation faite dans certains pays qui connaissent une hausse marquée de la participation des femmes au marché du travail mais où les comportements traditionnels quant au partage des tâches domestiques et des soins aux enfants ne sont pas pour autant modifiés. Dans un tel contexte, le fardeau assumé par la femme devient beaucoup trop lourd, ce qui ne peut que nuire à la fécondité. C'est ainsi que les très faibles niveaux de fécondité observés actuellement dans certains pays comme l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne s'expliqueraient en partie.

Par ailleurs, les pays nordiques, dont les taux de participation des femmes au marché du travail sont très élevés mais qui sont également plus avancés en matière de partage des soins à prodiguer aux enfants, connaissent des taux de fécondité plus élevés que les pays où les rôles de l'homme et de la femme au sein de la famille sont demeurés plus traditionnels et où la femme s'acquitte toujours de la très grande partie des

tâches, en dépit du fait qu'elle occupe également un emploi.

Il en découle que le niveau de fécondité risque d'être très bas dans les pays où les femmes désirent participer au marché du travail sans que les mesures politiques et la contribution des hommes aux responsabilités familiales se modifient sensiblement. En revanche, là où les mesures politiques permettent une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les femmes, et où l'engagement des hommes dans les responsabilités familiales est significatif, avoir un enfant s'avère possible. Autrement dit, l'adaptation des institutions (familiales et publiques) aux valeurs d'égalité des sexes a pour effet de limiter la baisse de la fécondité.

La théorie de l'égalité des sexes concerne donc également les institutions qui nuisent au progrès de l'égalité entre les hommes et les femmes au sein du ménage. Ainsi, les programmes gouvernementaux conçus, inconsciemment ou non, sur la base du modèle du père pourvoyeur, tout comme la tendance du marché du travail à considérer les travailleurs comme des individus sans responsabilités familiales (surtout les hommes), sont des obstacles à l'avancement de l'égalité des sexes à l'intérieur du ménage.

Cette théorie amène donc McDonald (2000) à la conclusion que des mesures visant à favoriser le partage équitable des tâches domestiques et des soins à donner aux enfants (au sens large) sont de nature à favoriser la fécondité, ou, à tout le moins, à ralentir la diminution de la fécondité. La transformation des institutions et des programmes à l'égard de la famille et des enfants devrait également échapper au modèle implicite du père pourvoyeur, modèle souvent à la base de la conception d'un grand nombre de programmes dans l'ensemble des pays occidentaux.

Toujours selon McDonald (2000), les possibilités d'adaptation des institutions à la famille sont nombreuses. Pour le marché du travail, il s'agit d'intégrer des pratiques de conciliation travail-famille, tandis que, de son côté, l'État peut instaurer des congés parentaux rémunérés avec droit de retour en emploi, un congé parental réservé au père, des services de garde subventionnés de qualité, une fiscalité qui ne pénalise pas le travail des femmes, etc.

Cela rejoint les propos de Jean-Claude Chesnais (1998), qui affirme que le désir d'avoir des enfants est présent partout dans les pays développés et que le nombre d'enfants désiré serait voisin du taux de remplacement des générations. Le niveau observé dans certains pays (Espagne, Italie, etc.) est loin des vœux exprimés parce que les obstacles à la fécondité sont énormes et que les sacrifices économiques que doivent faire les femmes sont perçus comme trop élevés. Sur la base de l'évidence historique, il avance qu'une politique familiale qui correspond aux attentes publiques en ce qui concerne l'orientation sociale et le contenu économique donne une grande marge de manœuvre en créant un potentiel pour revenir à des taux de fécondité plus élevés. Il avance en outre que, si les femmes ont accès sensiblement aux mêmes possibilités de formation et d'emploi que les hommes et que, par ailleurs, ces possibilités sont sérieusement compromises par la ou les naissances éventuelles, les femmes réagiront de telle sorte qu'à long terme, leur fécondité s'établira à un niveau très bas (Chesnais, 1998).

D'autres chercheurs appuient cette thèse. Bagavos et Martin (2000) mettent en évidence l'importance de l'égalité des sexes. Selon eux, là où l'action politique permet aux femmes de mieux concilier leur vie professionnelle et familiale et aux hommes de participer davantage aux tâches ménagères et aux soins aux enfants, les couples peuvent plus facilement réaliser leur désir d'avoir des enfants. Comme c'est le cas dans les pays de l'Union européenne, la modernisation des institutions peut, dans certaines conditions, être favorable à la fécondité. Le cas des pays scandinaves montre que le projet d'avoir des enfants a d'autant plus de chances de se réaliser que les efforts en vue d'une croissance continue de l'emploi vont de pair avec une politique qui est, au moins en partie, en faveur de l'égalité des hommes et des femmes.

L'approche de ces chercheurs ressemble passablement à celle de Vogel (2000) à propos de « l'agencement des sources de bien-être » (*welfare mix*) dans les pays européens. Cet auteur soutient que le *welfare mix* est le produit d'une division fonctionnelle des rôles entre les trois institutions de base de la société : la famille, l'État et le marché du travail.

Dans son analyse, Vogel fait l'hypothèse qu'une majorité importante et grandissante de jeunes femmes désire poursuivre une carrière aussi bien qu'avoir des enfants. Si elles n'y parviennent pas, c'est parce que les conditions du marché du travail et les dispositions des programmes de l'État ne le permettent pas. Fernández Cordón (2000) est d'avis que, dans tous les pays d'Europe occidentale, les individus donnent des signes très clairs que leurs valeurs sont de plus en plus égalitaires (à tout le moins dans le sens du désir d'autonomie financière des femmes), mais les institutions peinent à s'adapter à cette évolution. Il cite le cas des pays de l'Europe du Sud notamment. Autrement dit, dans ces pays, les valeurs intrinsèques du marché du travail et de l'État ne sont pas adaptées aux changements des valeurs individuelles et familiales. C'est ce retard dans l'adaptation du marché du travail et de l'État aux nouvelles valeurs familiales qui limiterait la fécondité.

De leur côté, Lesthaeghe et Moors (2000) et Surkyn et Lesthaeghe (2004) soutiennent que les valeurs modernes engendrent de nouvelles transitions vers l'âge adulte, ce qui entraîne un report des naissances et, en bout de piste, une baisse de la fécondité. Ces chercheurs constatent par ailleurs que, dans certains pays, cette baisse aurait été tempérée par des politiques de soutien aux familles non seulement en ce qui a trait aux congés parentaux et aux services de garde, mais aussi en ce qui concerne le soutien financier aux étudiantes et étudiants. Ainsi, pour Lesthaeghe et Moors, l'adaptation des politiques aux changements dans les valeurs aurait un effet positif sur la fécondité, bien que cet effet ait une portée limitée.

Finalement, un peu dans le même sens que Vogel, McDonald et Chesnais, Van Peer (2000) et l'OCDE (2005) font remarquer que l'existence de congés de maternité généreux, une offre adéquate de services de garde subventionnés et une flexibilité des horaires constituent des adaptations permettant aux femmes de ne pas devoir choisir entre travailler et avoir des enfants.

Cette théorie de l'adaptation des institutions aux valeurs des individus est-elle appuyée par les évaluations empiriques? C'est ce que nous verrons dans la section qui suit.

2.3.2 *Les évaluations empiriques*

L'évaluation des effets des politiques familiales sur la fécondité pose des défis importants aux chercheurs, ne serait-ce qu'en raison de la présence de plusieurs autres facteurs pouvant influencer en même temps sur le phénomène étudié. Ces autres facteurs de natures économique, politique ou culturelle peuvent renforcer ou, au contraire, neutraliser l'effet des politiques, ce qui rend d'autant plus difficile d'isoler l'effet d'une mesure sur la fécondité. Le contexte particulier de chaque pays au moment de l'introduction d'une mesure peut expliquer à lui seul la variabilité des résultats obtenus d'un pays à l'autre. Il peut expliquer également pourquoi un type de mesure est efficace dans un pays et peu ou pas dans un autre.

Deux méthodes d'analyse sont généralement utilisées par les chercheurs pour évaluer les effets des politiques familiales. Un premier groupe de chercheurs, dont font partie notamment McDonald, Chesnais, et Bagavos et Martin, ont opté pour une approche comparative des pays. En soumettant à la comparaison des pays à forte, moyenne et faible fécondités, ils en arrivent à déduire la part de responsabilité des politiques familiales dans les différences de fécondité entre pays. Par ailleurs, d'autres chercheurs adoptent plutôt une approche statistique pour évaluer l'effet d'une ou de plusieurs mesures introduites à un moment donné dans un contexte national précis. On comprendra aisément que ces deux approches peuvent produire, à l'occasion, des résultats quelque peu divergents.

Pour rendre compte des résultats de la dernière approche, la synthèse des principaux résultats des études sur la question effectuée par J. E. Sleebos (2003) mérite d'être retenue. Cette dernière recense 42 études empiriques portant sur l'effet des politiques sur la fécondité faites au cours des trente dernières années. Le tableau 7 présente ce qu'elle retient des principaux résultats. Les effets évalués sont principalement ceux de deux catégories de mesures : les mesures de soutien financier et les mesures de conciliation travail-famille. Les premières mesures incluent le soutien financier direct et les mesures fiscales. La seconde catégorie comprend principalement les congés de maternité ou parentaux et les services de garde. Le tableau présente l'effet de ces

mesures sur l'indice synthétique de fécondité, le moment de la naissance, le rang de la naissance, l'âge des mères et d'autres caractéristiques individuelles.

La chercheuse examine d'abord les effets de ces mesures sur l'indice synthétique de fécondité ou sur le nombre moyen d'enfants. En général, la plupart des études qui mesurent l'effet du soutien financier direct sur cet indice concluent à l'existence d'une relation faible mais positive. Les travaux de Duclos, Lefebvre et Merrigan (2001) pour le Canada laissent croire à un effet plus important. Cependant, dans la plupart des études, retient-elle, l'effet mesuré serait faible et varierait selon les pays. En ce qui concerne les mesures fiscales, des effets positifs ont été notés pour les États-Unis et le Canada.

Selon la chercheuse, il serait plus compliqué d'évaluer l'effet des politiques de conciliation travail-famille sur la fécondité. Plusieurs études portant sur l'Autriche, le Canada, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et les États-Unis concluent que les mesures de conciliation travail-famille, comme le congé de maternité ou parental ainsi que les subventions aux services de garde, ont un effet positif sur la fécondité. L'effet estimé serait également faible. Cependant, d'autres études auraient montré des résultats contraires. Elle rappelle l'étude de Gauthier et Hatzius (1997), qui montre que ni la durée ni les avantages rattachés aux congés de maternité n'arrivent à expliquer une grande part de la variation de la fécondité dans les pays de l'OCDE. La disponibilité d'emplois correspondant aux besoins des mères favorise également la fécondité. Les effets des services de garde sur la fécondité varieraient également selon les études. L'effet serait généralement positif mais plutôt faible.

Comme plusieurs, on peut s'interroger à savoir si les politiques ont un effet réel sur l'indice synthétique de fécondité ou si elles ne font qu'inciter les femmes à devancer la naissance des enfants qu'elles auraient eues de toute façon. Les études tendent à montrer que les effets seraient plus significatifs sur le moment de la naissance que sur le nombre d'enfants. On s'interroge aussi à savoir si l'effet des mesures varie selon le rang de la naissance. Par exemple, l'effet des politiques serait-il différent sur les couples sans

Tableau 7
Principaux résultats des études empiriques relatives aux effets des politiques sur la fécondité

	Indice synthétique de fécondité	Moment de la naissance	Rang de la naissance	Âge des mères	Autres caractéristiques individuelles
Soutien financier direct	Effet positif mais faible dans la plupart des pays	Les politiques ont plus d'effets sur le moment de la naissance que sur le nombre d'enfants	Résultats contradictoires à savoir si les effets sont plus importants pour la première naissance ou pour les suivantes	Effets positifs faibles ou résultats contradictoires quant aux effets des politiques de soutien sur les naissances chez les adolescentes	Certaines preuves que les effets des politiques diffèrent selon les groupes ethniques
Politiques fiscales	Effet positif aux États-Unis et au Canada				
Politiques de conciliation travail-famille	Effet positif du travail à temps partiel et des horaires flexibles		Peu ou pas d'effet sur la probabilité d'avoir un premier enfant		
Offre de services de garde	Effet positif mais faible dans la plupart des pays				Certaines preuves que les effets de l'accessibilité et du coût des services de garde diffèrent selon le statut d'emploi des mères

Sources : Sleebos (2003); Gauthier (2001).

enfant par rapport aux couples qui ont déjà des enfants? Globalement, les études montreraient des effets différents selon le rang des enfants, mais les résultats ne vont pas tous dans la même direction.

D'autres études ont cherché à vérifier si les politiques pouvaient avoir des effets différents selon l'âge des mères. Par exemple, les programmes de soutien financier influenceraient-ils particulièrement les naissances chez les jeunes femmes? Les résultats varient entre un effet non significatif et un effet positif faible. Finalement, des études montrent que les effets des mesures varient en fonction des caractéristiques des individus, selon que les femmes occupent un emploi ou non et selon le groupe socioéconomique.

En somme, Sleebos conclut de cet ensemble d'études que l'approche la plus efficace en matière de fécondité serait de privilégier un ensemble de mesures plutôt que des mesures isolées et ponctuelles. Par contre, la chercheuse omet de faire une distinction qui semble importante dans la compréhension de l'effet des mesures sur la fécondité. En effet, elle ne distingue pas les périodes au cours desquelles les mesures ont été introduites. Les mêmes mesures, appliquées à des époques différentes, peuvent produire des effets différents. À ce sujet, deux grandes tendances semblent se dessiner dans les études empiriques :

- Les évaluations les plus anciennes accordent « un certain pouvoir » aux allocations familiales pour rehausser la fécondité. Les périodes visées par ces études sont presque toujours les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix.

- À mesure que les taux de participation des femmes au marché du travail augmentent, les facteurs qui semblent avoir un effet sont les programmes favorisant l'égalité des sexes. Ces programmes réduiraient les contraintes auxquelles les couples font face et qui les forcent à adopter des stratégies pénalisantes pour la carrière des femmes. Ces programmes sont les suivants :
- l'assurance parentale, dont une partie est réservée au conjoint;
- l'offre de services de garde subventionnés;
- la garantie de retrouver son emploi;
- la possibilité de travailler à temps partiel.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que les études qui découvrent une relation positive entre des mesures de politique familiale et la fécondité mettent en relief l'importance du travail. Ainsi, les recherches concluent pour la plupart (Engelhardt, Rønsen...) que les congés de maternité ont un effet sur la fécondité, mais que ce dernier est plutôt faible et conditionnel à une offre adéquate de services de garde et à la possibilité d'effectuer un retour graduel au travail grâce au temps partiel.

Dans le même ordre d'idées, Engelhardt (2004) avance que les arrangements de temps de travail sont déterminants dans les pays germaniques pour les femmes ayant déjà un enfant. Les intentions de maternité sont influencées par l'accessibilité à des services de garde et à une assurance parentale. Mais, ce qui importe le plus pour les parents avec de jeunes enfants, ce sont des heures de travail flexibles et davantage de possibilités de travail à temps partiel.

Un peu de la même manière, Del Boca (2000, 2004) a déterminé que la pénurie d'emplois à temps partiel constitue un obstacle important à la réalisation du désir d'enfant en Italie. En effet, comme les emplois dans ce pays sont très majoritairement à temps plein et que les services de garde sont organisés en conséquence, la conciliation entre les rôles de mère et de travailleuse est très difficile, surtout pour les mères avec de jeunes enfants.

La façon dont se produit le retour des femmes sur le marché du travail est aussi fortement déterminée non seulement par les congés de maternité, mais aussi par les autres conditions institutionnelles. Ainsi, dans les pays où les services de garde sont bien développés et où il y a possibilité de travailler à temps partiel, le retour se fait en général assez rapidement (Rønsen, 1999). Par contre, là où les services de garde sont peu développés et où les possibilités d'emploi à temps partiel sont faibles, les femmes ont tendance à demeurer en congé de maternité plus longtemps, ce qui est notamment le cas en Allemagne (Ondrich et autres, 2003). Cela témoigne de façon éloquente du fait que les conditions facilitant le retour en emploi sont des déterminants importants de la durée du congé.

2.3.3 Les sondages d'opinion sur les politiques familiales en Europe

Outre les résultats des évaluations empiriques, qui renseignent sur les mesures qui semblent influencer le plus les comportements en matière de fécondité, les sondages sur ces questions peuvent représenter une source importante d'information.

Les préférences des populations à l'égard des mesures de la politique familiale peuvent varier d'un pays à l'autre. Fahey et Spéder (2004) rapportent, à cet égard, les résultats d'un sondage d'opinion provenant de l'Eurobaromètre de 2002. On y voit que les résidents des pays ayant un PIB par personne élevé favorisent davantage des mesures comme des heures de travail flexibles et l'accès à des services de garde. Par contre, dans les pays où le PIB par personne est plutôt faible, les personnes accordent plus d'importance au niveau des allocations familiales et à une assurance parentale plus généreuse.

Dans la même lancée, les auteurs constatent que la vigueur du marché du travail est directement liée aux préférences des individus. Dans les pays où le taux d'emploi est élevé, les personnes interrogées mettent davantage d'accent sur des heures de travail flexibles et l'accès à des services de garde. Par contre, lorsque le taux de chômage est élevé, les programmes financiers comme les allocations familiales sont plus populaires, tout autant que la réduction du chômage, cela va de soi.

Il est donc clair que les préférences des individus sont influencées par les mesures qui sont déjà en place et qui, d'une certaine manière, sont tenues pour acquises. Cela est surtout vrai pour les pays les plus riches et à faible taux de chômage.

2.3.4 *L'offre et la demande de politiques familiales*

Le décalage relatif ou cet accord-désaccord entre les valeurs individuelles dominantes et celles véhiculées par les mesures de l'État et le marché du travail peut être schématisé par un modèle d'offre et de demande de politiques familiales¹⁴. Si l'offre de politiques familiales ne répond pas à la demande, la fécondité sera plutôt basse, et inversement.

Une synthèse de certains modèles explicatifs de la fécondité trouvés dans la littérature nous a permis de construire un schéma qualitatif de l'offre et de la demande de politiques familiales.

• **La demande**

Du côté de la demande (figure 54), force est de constater que les valeurs dominantes s'expriment selon les deux pôles représentés par les deux types (caricaturés) de familles présents dans la société : la famille traditionnelle (homme pourvoyeur, division des tâches) et la famille moderne, dite « postmoderne » par Lesthaeghe (double revenu, égalité des sexes).

Selon les observations des sections 1.2 et 2.2, on peut affirmer que les deux types de familles sont présents dans toutes les sociétés développées, mais selon des proportions variables d'un pays à l'autre. Comme leurs besoins respectifs sont très différents, leur poids relatif aura une influence considérable sur le type de politique qui aura le soutien populaire le plus fort.

Ainsi, les familles typiquement traditionnelles demandent en général un soutien sous forme financière et veulent que l'État se tienne en dehors de l'unité familiale de décision : « Donnez-nous l'argent, nous saurons l'allouer au mieux pour nos enfants. » Ce sont ces familles qui demandent une allocation de garde à domicile et une allocation familiale généreuse.

Les préoccupations des couples à deux revenus sont d'un autre ordre. En premier lieu, la place occupée par le travail est souvent considérée comme un préalable à la réalisation du désir d'enfant pour la femme : « La carrière d'abord, les enfants ensuite. » En outre, le temps disponible pour la production domestique, les soins aux enfants et le temps personnel étant plus réduit, le besoin de mesures permettant de concilier les contraintes temporelles sera d'autant plus grand. Ces couples auront donc naturellement tendance à demander des congés de maternité généreux, assortis de garanties de retour en emploi, des services de garde accessibles et abordables ainsi qu'une série de mesures facilitant la gestion du temps des parents et des enfants, sans oublier un partage équitable des tâches et des soins entre conjoints. Cette dernière exigence est une condition très importante dans la décision d'avoir un deuxième enfant.

• **L'offre**

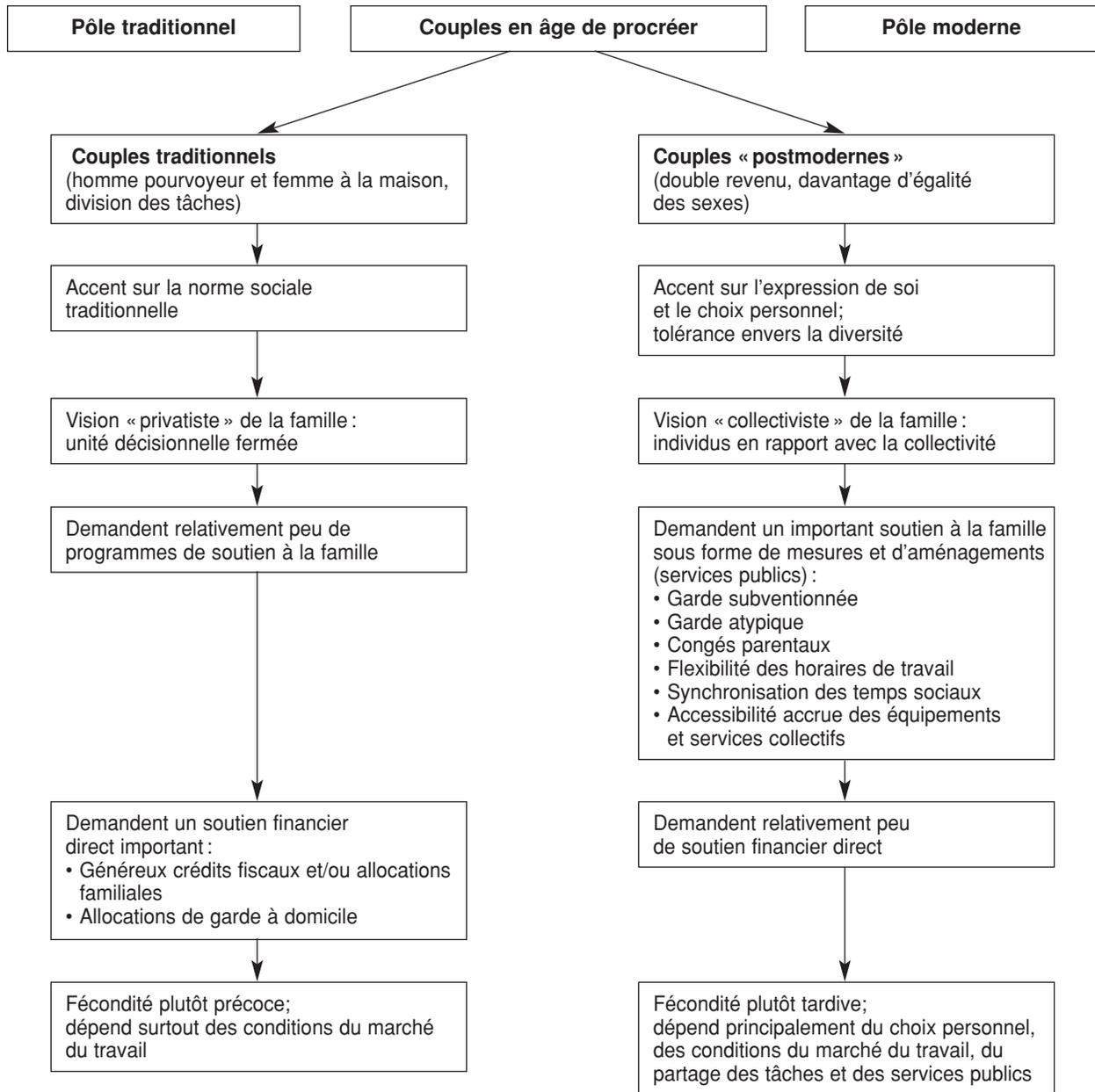
Du côté de l'offre (figure 55), Gauthier (2002) propose une typologie, selon les types d'État, des politiques qu'on retrouvait avant que les directives de l'Union européenne aient commencé à en atténuer les différences (nous reviendrons sur la question des directives de l'Union européenne un peu plus loin).

Bien qu'à long terme, l'intervention de l'État ait tendance à s'adapter aux besoins de la population, il est évident que plusieurs facteurs conditionnent la réaction de l'État, dont, au premier chef, l'histoire des institutions, à savoir :

- les racines religieuses ayant teinté les orientations de base des institutions;
- les partis politiques au pouvoir ou ayant déjà exercé une influence au parlement;
- les groupes de pression, populaires ou d'affaires, ou encore représentant des groupes d'intérêts (Manow, 2004; Powell et Barrientos, 2004).

14. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un modèle d'offre et de demande au sens économique, il n'en demeure pas moins que les termes *demande* et *offre* représentent bien les besoins de la population d'une part et la réponse de l'État d'autre part.

Figure 54
Demande de politiques familiales – Schématisation des valeurs individuelles,
des politiques demandées et des comportements de fécondité associés



Sources : synthèse faite principalement à partir de Gauthier (1996b, 2002), McDonald (2000), Vogel (2000), Fernández Cordón et Sgritta (2000), Henripin (2000), Carlson (2005), Fahey et Spéder (2004).

Ce « conditionnement » de l'État peut donc se concrétiser en théorie par des réactions à court et à moyen terme différentes selon les pays à des demandes similaires de la part de la population. Ces réactions différentes dépendent en partie de l'appartenance aux quatre catégories déterminées par Anne H. Gauthier, soit « l'État social-démocrate », « l'État conservateur », « l'État d'Europe du Sud » et « l'État libéral ».

• L'interaction offre-demande

De cette interaction entre l'offre et la demande de politiques familiales dépendrait, entre autres, le niveau de fécondité d'une société. Si une partie des parents potentiels ont l'impression que l'État ne répond pas convenablement à leurs attentes soit par des programmes, soit par des lois visant le marché du travail, ils réagiront en diminuant le nombre d'enfants mis au monde, parce qu'il leur sera difficile de travailler et d'avoir des enfants en même temps. Certains diminueront leur présence sur le marché du travail pour avoir des enfants, alors que d'autres feront le contraire, ce qui au total limitera à la fois le nombre d'enfants et la présence féminine sur le marché du travail (OCDE, 2005).

Il faut souligner que ce modèle de l'offre et de la demande de politiques familiales a la particularité de faire ressortir trois phénomènes :

1. La demande de politiques de soutien financier direct (allocations familiales généreuses, allocations de garde à domicile, etc.) est surtout liée à la présence de couples traditionnels.
2. La demande pour des services à la famille et aux personnes qui la constituent (assurance parentale, services de garde subventionnés, etc.) est surtout liée à la présence de couples dits « modernes » ou à deux revenus (plus les revenus sont égaux, plus la demande pour ces services devrait être forte).
3. La baisse de fécondité est en partie imputable à un décalage entre les valeurs implicites de l'État et celles qui dominent dans l'ensemble de la population, d'où la nécessité à moyen et à long terme de « moderniser » les politiques familiales là où les couples modernes représentent de plus en plus la « classe dominante ».

En somme, les constats tirés du modèle de l'offre et de la demande de politiques familiales ne sont en fait qu'une nouvelle façon de regrouper les conclusions de nombreux chercheurs sous un même concept. Toutefois, on ne saurait trop insister sur l'association entre le degré de présence des femmes sur le marché du travail et le type de politique de nature à favoriser la réalisation du désir d'enfant.

En effet, comme le montrent les évaluations les plus récentes effectuées dans des pays où les taux d'activité des femmes sont les plus élevés, l'ajustement de politiques le plus susceptible d'influencer positivement la fécondité est la combinaison d'un congé de maternité généreux assorti d'une garantie de retour en emploi, d'une bonne offre de services de garde abordables et d'une possibilité de retourner au travail à temps partiel.

Cela contraste avec les évaluations portant sur les années quatre-vingt, période où les taux d'activité féminins étaient plus faibles, dans lesquelles on concluait à l'efficacité des allocations familiales généreuses.

Il devient donc évident que le temps d'adaptation dépend de la capacité de l'État à lire les changements fondamentaux sous-jacents aux attitudes plus égalitaires des couples et à la hausse marquée de la participation des femmes au marché du travail. En cette matière, tous les États ne semblent pas doués. La catégorisation de l'offre de politiques familiales nous en donne un aperçu.

Ainsi, un État « libéral » serait très réticent à introduire des mesures de soutien aux familles malgré les besoins exprimés par une population formée en grande partie de couples « modernes ». À long terme, il est fort possible que l'État ne résiste pas à cette pression populaire, mais le temps d'adaptation peut tout de même être passablement long.

En ce qui concerne la population du Québec, elle se situe plutôt et de plus en plus près du pôle des familles « modernes ». Aussi, la majorité des familles demande un soutien sous la forme de services. Par ailleurs, pour ce qui concerne l'offre, il semble que l'État québécois appartienne à la catégorie « État social-démocrate ». La description

Figure 55
Offre de politiques familiales – Politiques familiales en place vers la fin des années 80
et au début des années 90, selon le type d'État

Type d'État	Caractéristiques générales	Soutien financier	Soutien aux parents qui travaillent	Pays
État social-démocrate	Un soutien étatique universel à l'égard des familles et un engagement important envers l'égalité des sexes.	Niveau moyen de soutien financier aux familles sous la forme d'une allocation universelle, mais niveau élevé d'autres formes de soutien qui entraînent un faible niveau de pauvreté infantile.	Haut niveau de soutien accordé aux deux parents. Combinaison de congés de longue durée (éducation et parentaux) avec des services de garde développés.	Danemark Finlande Norvège Suède
État conservateur	Un soutien étatique aux familles qui a tendance à varier selon le statut d'emploi des parents et est aussi influencé par une perception traditionnelle de la famille.	Niveau de soutien financier direct de moyen à élevé.	Niveau moyen de soutien. Combinaison de congés de longue durée avec des services de garde limités.	Autriche Belgique France Allemagne Irlande Luxembourg Pays-Bas
État d'Europe du Sud	Un haut degré de fragmentation selon le statut occupationnel et un mélange de services et d'avantages universels et privés.	Faible niveau de soutien financier direct et haut niveau de pauvreté infantile.	Faible niveau de soutien.	Grèce Italie Portugal Espagne
État libéral	Un faible soutien aux familles, lequel est ciblé sur les familles les plus dans le besoin. Ce soutien laisse une place au marché, en particulier en ce qui concerne les services de garde.	Faible niveau de soutien pour toutes les familles, mais relativement plus élevé pour les familles à faible revenu.	Faible niveau de soutien. La garde des enfants est la responsabilité des parents et du secteur public.	Australie Canada Japon Nouvelle-Zélande Suisse Royaume-Uni États-Unis

Source : traduit de Gauthier (2002), p. 39.

même de ses actions des dix dernières années en matière de politique familiale en fait foi :

- Des services éducatifs et de garde fortement subventionnés et dont le déploiement approche sa maturité;
- Un programme d'assurance parentale (depuis janvier 2006) dont la durée et la générosité ressemblent à celles des mesures en place dans les pays de l'Europe du Nord;
- Un programme de soutien financier direct à composante universelle (le soutien aux enfants), dont le montant maximal ou presque est accordé aux familles dont les ressources avoisinent le revenu médian¹⁵.

Par ailleurs, le Québec montre des signes d'amélioration et d'un certain avant-gardisme sur les plans du partage des tâches entre conjoints et de l'égalité des sexes en général, quoiqu'il s'agisse d'un domaine où les progrès sont lents, au Québec comme ailleurs.

Il semble donc qu'au Québec, l'État emprunte une voie qui pourrait permettre une certaine adéquation entre l'offre et la demande de politiques familiales. Puisque le Québec est une société un peu plus en avance dans son processus de modernisation des valeurs individuelles, il apparaît

normal que l'État québécois soit parmi les premiers à réagir pour adapter ses institutions. Par contre, la pression est moins forte aux États-Unis, pays caractérisé dans l'ensemble par des valeurs plus traditionnelles. Le Québec, État « social-démocrate », agit ainsi dans un contexte nord-américain qui est typiquement « libéral », caractérisé par une intervention limitée, surtout en matière de services.

Par ailleurs, il semble que la tendance des États à s'adapter plus ou moins rapidement aux changements de valeurs des populations pourrait avoir été modifiée (à tout le moins en Europe) au cours de la dernière décennie par l'intervention de la Communauté européenne et plus récemment par les recommandations de l'OCDE (2005). En effet, ces deux organismes prêchent constamment pour le développement de politiques familiales mieux adaptées à la présence accrue des femmes sur le marché du travail. Étant donné la tendance du modèle du couple à deux gagne-pain à se généraliser dans les pays développés, l'attitude des États vis-à-vis de ces couples aura-t-elle tendance à converger à long terme? Le prochain chapitre porte sur les perspectives d'évolution des politiques familiales et de la fécondité dans les pays développés et au Québec.

15. Quoique les allocations familiales versées au Québec soient sélectives, alors que l'universalité est plutôt la norme en Europe du Nord.

3. Perspectives d'évolution des politiques familiales et de la fécondité

Selon Lesthaeghe, tous les pays d'Europe ont connu à des stades divers les signes de la seconde transition démographique. Il est donc normal de se demander s'il ne s'agirait pas de manifestations d'un même cheminement, mais à différents stades de développement, les pays nordiques en étant à un stade plus avancé que les autres pays. Peut-on croire alors que nous assisterons à une convergence des politiques et de la fécondité de l'ensemble des pays développés? Il faut reconnaître que l'évolution des politiques familiales et de la fécondité dans un pays s'inscrit dans un contexte historique qui lui est propre. C'est le cas pour les pays nordiques auxquels nous comparons le Québec tout au long de ce document.

Dans un premier temps, nous présentons dans ce chapitre un aperçu de l'histoire de la démographie et des politiques familiales dans les pays nordiques avant d'examiner quelques éléments de contexte laissant penser que cette expérience peut se généraliser à d'autres pays. Nous faisons ressortir ensuite les points qui rapprochent le Québec des pays nordiques, puis nous mentionnons d'autres conditions qu'il lui sera nécessaire de remplir, et suggérons enfin quelques éléments de réponse à la question première : en matière de fécondité, le Québec suivra-t-il la voie des pays nordiques?

3.1 L'expérience des pays nordiques : un modèle exportable?

Les pays nordiques constituent une référence dans l'analyse de l'évolution de la fécondité, d'abord parce que ces pays ont connu en premier les changements que vivent actuellement plusieurs autres pays sur le plan des transformations des modes de vie familiaux et de la participation des femmes au marché du travail, mais surtout parce que, bien avant d'autres, ces pays ont mis en place des politiques qui ont permis une récupération aux âges plus avancés des naissances reportées. Pour le Québec, l'expérience de ces

pays s'avère d'autant plus intéressante qu'il a avec eux plusieurs points communs.

Pour présenter l'expérience des pays nordiques, nous nous référons au modèle suédois. Bien que chacun de ces pays puisse avoir connu des expériences singulières sur le plan de l'évolution de la fécondité et de la mise en place des mesures de la politique familiale, Andersson (2003) reconnaît que, somme toute, leurs expériences respectives présentent une grande similarité. C'est pourquoi le modèle suédois est le plus souvent présenté pour décrire l'ensemble des expériences des pays nordiques. Nous ne faisons pas exception ici.

3.1.1 Historique

Le modèle suédois est né d'une expérience nationale particulière, caractérisée par une industrialisation tardive, une pauvreté élevée et de grands défis démographiques posés par l'émigration et un déclin de la fécondité. Selon Hoem et Hoem (1996), déjà dans les années trente, la Suède encourageait les femmes à entrer sur le marché du travail, contrairement aux autres pays qui légiféraient pour éviter que les femmes mariées y soient présentes. Le besoin de main-d'œuvre féminine et la faible fécondité ont contribué à faire avancer l'idée qu'une intervention de l'État était nécessaire pour aider les familles à avoir des enfants. La capacité démontrée à concilier natalisme et féminisme a favorisé le développement des politiques d'égalité des sexes en Suède. Bien que, par la suite, dans les années quarante et cinquante, les familles à un seul pourvoyeur soient redevenues la norme, l'idée que les femmes devraient être capables de concilier travail et famille persista.

La période qui s'est étendue de 1965 au début des années quatre-vingt a été déterminante pour l'entrée des femmes sur le marché du travail. Au milieu des années soixante, le risque de manquer de main-d'œuvre était encore une fois

à l'origine des encouragements prodigués aux femmes pour qu'elles entrent sur le marché du travail, que ces femmes aient des enfants mineurs ou pas. Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans est alors passé de 65 % en 1970 à plus de 80 % en 1980.

Selon Hoem et Hoem (1996), une fois que les mères ont commencé à entrer sur le marché du travail en grand nombre, d'autres changements furent souhaités dans d'autres domaines. La complémentarité des rôles des hommes et des femmes dans la famille a commencé à être remise en question sérieusement. Les médias ont mis en évidence l'absence d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes dans la famille aussi bien que dans le marché du travail. Les revendications pour un changement de rôle des femmes ont été étendues à des changements correspondants du côté masculin. Les politiques publiques ont progressivement adopté des mesures favorisant l'égalité des sexes et la famille à deux gagne-pain.

Durant cette période, une importante séquence de réformes concernant les congés parentaux a été entreprise en vue de faciliter la conciliation du travail et de la vie familiale pour les mères et d'essayer d'engager les pères dans des changements similaires. À partir de 1974 et jusqu'en 1989 (Hoem et Hoem, 1996), des réformes successives ont été adoptées. Des investissements importants ont été réalisés dans le système de garde, le soutien financier à la maternité fut remplacé par le soutien parental payable aux deux parents (1974), et la fin des années soixante-dix (1978) vit l'introduction du droit au travail à temps partiel pour les parents avec de jeunes enfants.

Bien que les politiques familiales aient commencé à se développer dans les années soixante et soixante-dix, le rythme ne s'accéléra vraiment qu'après les années soixante-dix. L'on assista alors à l'émergence de problèmes de conciliation travail-famille, et il devint plus difficile que jamais pour les parents d'assumer leurs responsabilités. Cette période a été marquée, comme on l'a vu précédemment, par un déclin important de la fécondité, attribuable principalement, dans les quatre pays nordiques, à un report de la maternité. Tsuya (2003) associe ce retard dans la formation des familles à plusieurs facteurs, comme

l'augmentation rapide des taux d'activité féminins et l'accessibilité encore limitée aux programmes de congés parentaux et de services de garde. Cette période a d'ailleurs été caractérisée par des débats sur l'égalité des sexes et sur la nécessité de la prise en compte de ce principe dans les politiques.

La période qui s'est étendue de 1980 à 1990 a été marquée par une remontée remarquable de la fécondité.

Tsuya explique que le principal facteur de la remontée de la fécondité et de son maintien par la suite a été l'amélioration rapide des congés parentaux assortis de généreuses compensations combinée au développement des services de garde, puisque les taux d'activité chez les femmes en âge de procréer ont continué d'augmenter, tard dans les années quatre-vingt, et sont demeurés élevés dans les années quatre-vingt-dix. Selon l'auteure, l'augmentation de la participation des hommes aux tâches domestiques est également un facteur explicatif de la hausse de la fécondité après 1985. Hoem et Hoem (1996) attribuent également cette remontée à des investissements massifs à l'égard de la famille, qui se sont ajoutés à la hausse des revenus et au sentiment dans la population que les choses ne pouvaient aller qu'en s'améliorant.

Cette évolution au cours des années a fait en sorte que la politique familiale des pays nordiques est maintenant constituée de trois piliers (Tsuya, 2003) : les allocations familiales, le congé parental et les services de garde. Ces trois principales composantes ont été créées dans l'ordre suivant : une allocation familiale payable pour tous les enfants à la fin des années quarante; les systèmes de congés de maternité avec un niveau élevé de compensation du revenu, qui commencèrent pleinement à se développer du milieu des années soixante-dix aux années quatre-vingt; le plein développement des services de garde publics, qui se matérialisa vraiment dans les quatre pays nordiques au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. L'ensemble de ces services favorise l'égalité des sexes en permettant aux hommes et aux femmes de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales. Ce modèle encourage donc l'égalité des sexes tant au travail qu'à la maison.

Tableau 8
Cheminement sociodémographique de la Suède, 1930-1990

De 1930 à 1945	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience du déclin démographique et du manque de main-d'œuvre • Nécessité de permettre aux femmes de travailler et d'avoir des enfants simultanément
Plus ou moins de 1960 à 1975	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à une nouvelle politique sur le principe d'égalité des sexes • Hausse de la participation des femmes au marché du travail • Difficulté de concilier le rôle de mère avec celui de travailleuse parce qu'il n'y a pas ou qu'il y a peu d'aide de l'État et de la part du conjoint • Baisse des naissances • Évolution continue des valeurs : le modèle de l'homme pourvoyeur n'est plus considéré comme la seule voie à suivre. Il y a bouleversement des rapports de pouvoir traditionnels, tant dans la société que dans le couple. Le mouvement féministe prend beaucoup d'ampleur. Ces changements sont un terrain propice aux étapes qui suivent.
De 1975 à 1990	<ul style="list-style-type: none"> • Revendications pour plus d'égalité dans le ménage (partage des tâches et soins) et vis-à-vis du marché du travail • Développement graduel de la politique familiale • Implication très graduelle des hommes dans les tâches et les soins bien que l'inégalité entre les sexes persiste encore • Parachèvement de la politique familiale (congés de maternité généreux, offre complète de services de garde, horaires flexibles...) • Hausse des naissances (indice synthétique de fécondité de plus ou moins 1,7; descendance finale de 2,0 enfants par femme)

Selon Neyer (2003), les politiques familiales des pays nordiques visent trois objectifs : faciliter l'emploi des mères, réduire leur fardeau domestique et changer les relations entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les soins et l'emploi. Les services de garde pour enfants de tous âges sont largement accessibles à faible coût. L'accès aux services de garde est garanti comme un droit social à chaque enfant. Le congé parental permet aux parents de prendre soin de leurs enfants sans mettre en péril leur niveau de vie ou leur emploi. Dans l'ensemble, le soutien aux familles prévoit une aide en services plutôt qu'en argent. Par ailleurs, tous les pays nordiques ont accru leurs transferts aux familles durant les dernières décennies.

À propos des effets de ces politiques, Neyer (2003) mentionne que, si nous mettons en relation ce type de politique familiale et les niveaux de fécondité dans les pays d'Europe, les pays qui conçoivent leurs politiques familiales comme faisant partie des politiques du marché du travail, des politiques de soins et des politiques d'égalité des sexes semblent avoir réussi à maintenir leur fécondité au-dessus des faibles niveaux. Ils utilisent des stratégies visant à changer le marché du travail, de sorte que les hommes comme les femmes peuvent maintenir leur emploi et leur revenu même s'ils ont des enfants. Cela nécessite un vaste développement des services de

garde comme préalable à l'emploi des parents. Cela suppose aussi des politiques qui visent à changer le contrat entre les hommes et les femmes quant à la division du travail et des soins dans la famille et dans la société.

Finalement, dans une présentation du cas de la Suède, Möller (2003) fait un constat intéressant quant aux effets possibles de la politique familiale sur la fécondité. Dans les années quatre-vingt-dix, mentionne-t-elle, les femmes qui ont réduit leur nombre d'enfants, ou du moins qui ont davantage reporté leur projet à cet égard, se trouvaient en plus forte proportion parmi les femmes peu scolarisées et ayant des revenus plus faibles.

Les femmes plus instruites et qui avaient un emploi sûr sont celles qui, au contraire, sont devenues plus fécondes, ce qui constitue un nouveau « pattern ». En effet, dans le passé, les femmes moins instruites ont toujours eu un nombre d'enfants substantiellement supérieur à celui des femmes plus instruites. Parmi les cohortes de femmes nées après les années soixante, les plus instruites ont au moins autant d'enfants que les moins instruites. Cela signifie que, pour la première fois dans le vingtième siècle, il est devenu possible pour les femmes de concilier les enfants avec la carrière. Cela démontrerait l'efficacité du système des politiques familiales nordiques. Mais, en matière de fécondité,

l'expérience nordique a-t-elle des chances de se généraliser dans les autres pays?

3.1.2 *Assistera-t-on à une convergence des politiques familiales des pays développés?*

Compte tenu de tout un ensemble de facteurs qui peuvent varier selon les pays, peut-on penser, au vu de l'expérience des pays nordiques, qu'une convergence des politiques familiales des pays développés est possible?

Combien de temps les pays résisteront-ils à la pression de leurs citoyens avant d'imiter les pays nordiques dans leurs politiques familiales? En fait, il s'agit d'une question un peu naïve. Naïve, parce qu'elle suppose que les contextes économique, social, voire historique sont les mêmes dans tous les pays. Naïve aussi parce qu'elle suppose que des politiques similaires pourraient avoir un effet identique sur la fécondité dans tous les pays.

Voyons d'abord les éléments qui semblent militer en faveur de cette convergence.

Selon Gauthier (2002), les initiatives des Nations Unies et de l'Union européenne sur des sujets comme les droits des enfants et l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, depuis la fin des années soixante-dix, sont les principaux facteurs de convergence, lesquels à leur tour ont donné lieu à des actions plus précises dans les années quatre-vingt-dix :

- La directive sur la grossesse de l'Union européenne (1992)

Cette directive concerne la mise en œuvre de mesures visant à protéger la femme « enceinte, accouchée ou allaitante » contre les risques que son poste ou son milieu de travail lui ferait courir.

- La recommandation sur la garde des enfants de l'Union européenne (1992)

La recommandation faite aux États membres est de prendre ou de susciter progressivement des initiatives afin de permettre aux femmes et aux hommes de concilier leurs responsabilités professionnelles, familiales et d'éducation découlant de la garde des enfants. La recommandation concerne le coût de la garde, la prise en

compte des besoins des parents, l'offre des services et leur accessibilité aux enfants ayant des besoins spéciaux.

- La directive de l'Union européenne sur les congés parentaux et pour raisons familiales (1996)

L'objectif est de mettre en place des prescriptions minimales sur le congé parental et l'absence du travail pour raison de force majeure, en tant que moyens importants de concilier la vie professionnelle et familiale et de promouvoir l'égalité des chances et de traitement entre les femmes et les hommes.

- La directive de l'Union européenne sur le travail à temps partiel (1996)

L'objectif consiste en la suppression des discriminations à l'égard des travailleurs à temps partiel et en l'amélioration de la qualité du travail à temps partiel. Il s'agit en outre de faciliter le développement du travail à temps partiel sur une base volontaire et de contribuer à l'organisation flexible du temps de travail d'une manière qui tienne compte des besoins des employeurs et des travailleurs.

- La résolution de l'Union européenne sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la vie familiale et au travail (2000)

Cette résolution reconnaît qu'il est important d'améliorer l'égalité des chances sous tous ses aspects, y compris en permettant d'articuler plus aisément la vie professionnelle et la vie familiale. La participation équilibrée des femmes et des hommes au marché du travail et à la vie familiale constitue un élément essentiel du développement de la société.

Bien que l'Union européenne n'ait aucune compétence légale en matière de politique familiale, sa compétence en matière d'égalité des chances pour les femmes englobe largement les questions de politiques familiales (Gauthier, 2002). Par exemple, sa directive sur les congés parentaux (1996) a été suivie par l'adoption de politiques dans des pays où de telles politiques n'existaient pas auparavant (Gauthier, 2002).

Du côté des facteurs limitant la convergence des politiques, Gauthier note que les différentes institutions, histoires et compositions politiques des pays sont de nature à préserver ces différences

de politiques familiales entre pays. Une analyse temporelle plus serrée des regroupements des pays lui permet d'affirmer que ces divergences demeurent.

Ainsi, le déclin de la fécondité depuis les années soixante n'a pas été un facteur d'augmentation des allocations familiales. Par contre, la plupart des pays ont été sensibles à l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail, quoique dans une moindre mesure dans les pays dits « libéraux ». Il apparaît même que les tendances récentes marginalisent les pays « libéraux » en ce qui concerne le soutien aux parents qui travaillent (Gauthier, 2002), ce qui est particulièrement le cas des États-Unis. Par conséquent, étant donné le contexte libéral dans lequel évolue le Québec, la poursuite du développement de la politique familiale québécoise pourrait bien être influencée par les décisions prises par les États voisins.

3.2 Quelles conclusions et quelles perspectives pour le Québec?

3.2.1 Des ressemblances sur plusieurs plans avec les pays nordiques

La question soumise initialement était la suivante : le Québec suivra-t-il la voie nordique sur le plan de la fécondité? Même si le niveau de la fécondité au Québec diffère sensiblement de celui atteint par les pays nordiques, les analyses comparatives des facteurs associés à la fécondité, la comparaison des valeurs des individus selon les pays, l'examen du développement de la politique familiale du Québec et la présentation de l'expérience nordique à ce chapitre, suggèrent à ces égards plusieurs similitudes entre le cheminement du Québec et celui des pays nordiques.

• Sur le plan de l'évolution des facteurs associés à la fécondité

Nous avons fait état au premier chapitre de plusieurs facteurs associés à l'évolution de la fécondité depuis 1960. Nous avons examiné quelques-uns de ces facteurs. Certains seraient responsables de la baisse de la fécondité survenue de 1960 à 1985, alors que d'autres ont pu contribuer à la hausse observée dans les pays nordiques à compter de 1985.

Parmi les facteurs associés à la baisse, on peut énumérer les changements dans la formation des couples et l'augmentation des ruptures, qui seraient responsables en partie du report de la constitution des familles; l'accessibilité accrue aux moyens de contraception et, en cas d'échec, le recours à l'avortement, qui ont rendu possible ce report; la hausse de la scolarisation, responsable en partie également du report de la formation des familles, qui s'explique par la hausse des coûts associés à la maternité; la hausse importante de la participation des femmes en âge de procréer au marché du travail, facteur encore plus directement responsable du report.

En ce qui a trait à l'évolution de ces facteurs, le Québec aurait suivi les pays nordiques avec un décalage d'une dizaine d'années, adoptant des comportements similaires à ces pays. Le tableau 9 indique à ce sujet, pour chacun des facteurs associés, la période où les plus grands changements ont été notés dans les pays nordiques d'une part et au Québec d'autre part. Les différences entre les périodes respectives sont, en effet, généralement de dix ans. Bien plus, le tableau 10 montre qu'en 2002, l'adoption de ces comportements par la population aurait même été plus généralisée au Québec. En effet, pour trois des facteurs associés, le Québec a atteint un niveau supérieur à celui des pays nordiques.

Par ailleurs, au chapitre des facteurs responsables de la remontée de la fécondité dans les pays nordiques, Tsuya (2003) mentionne la dissociation croissante de la procréation et du mariage, qui a donné lieu à une hausse importante des naissances hors mariage. Cela a permis d'éviter que le Québec connaisse un niveau de fécondité aussi faible que l'Italie notamment. Comme le mentionne Festy (2001), « dans ces pays [Europe centrale puis Europe méridionale], l'attachement au mariage comme cadre privilégié de constitution de la famille n'a pas autorisé le développement de la fécondité hors de sa forme légitime traditionnelle. Il n'a pas permis la compensation partielle, qui a pu s'opérer plus facilement ailleurs, entre le recul des naissances légitimes et la progression des illégitimes ».

Tableau 9
Périodes où de grands changements ont été notés pour quelques facteurs associés à la fécondité, le Québec comparé aux pays nordiques

Facteurs associés à la fécondité	Pays nordiques	Québec
Baisse du nombre moyen de premiers mariages	Après 1965 jusqu'en 1980	De 1975 environ jusqu'en 1985
Hausse de la divortialité	Après 1965 ou 1970 selon les pays	De 1975 environ jusqu'en 1995
Hausse de la cohabitation	À partir de 1970 jusqu'en 1990	De 1980 jusqu'en 2003
Hausse de la participation des femmes au marché du travail	De 1960 jusqu'au début des années 80	De 1965-1970 jusqu'en 2000
Hausse du partage des tâches et des soins par les hommes	Années 70 et 80	En retard de dix ans par rapport aux pays nordiques
Hausse du pourcentage de naissances hors mariage	À partir de 1970 jusqu'en 1990	De 1980 jusqu'en 2003
Introduction de mesures de conciliation travail-famille : • Amélioration du congé parental payé • Développement des services de garde	Fin des années 70 jusqu'au début des années 90 Durant les années 80 et 90	Nouveau régime en vigueur en 2006 Accélération dans les années 1997-2006

Tableau 10
Niveau atteint en 2002 pour quelques facteurs associés à la fécondité, le Québec comparé aux pays nordiques

Facteurs associés à la fécondité	Le Québec par rapport aux pays nordiques
Nombre moyen de premiers mariages	Le Québec est en dessous des pays nordiques
Taux de divortialité	À peu près équivalent
Pourcentage de naissances hors mariage	Le Québec surpasse les pays nordiques
Pourcentage de couples en union libre	Le Québec surpasse les pays nordiques
Interruptions volontaires de grossesse	Le Québec surpasse les pays nordiques
Taux d'activité des femmes par groupe d'âge	Le Québec suit de très près les pays nordiques
Rapport des taux d'activité femmes-hommes	Similaire aux pays nordiques chez les moins de 35 ans

Un autre facteur favorable à une remontée de la fécondité est la participation accrue des hommes aux tâches ménagères et aux soins. Pour ces deux facteurs, le Québec a suivi le mouvement des pays nordiques. Dans le premier cas (dissociation des naissances et du mariage), le Québec les surclasse; dans le second (participation des hommes aux tâches ménagères et aux soins), il les suit, mais avec un retard d'au moins dix ans. Donc, le Québec a connu des changements avec tout autant, sinon davantage d'intensité que les pays nordiques.

• **Sur le plan des valeurs des adultes**

La question des valeurs a une grande importance dans l'explication du retardement des transitions de la vie et du report des naissances à des âges supérieurs. Comme on l'a vu précédemment, deux sondages ont permis de classer les pays selon l'étape où ils en sont dans la transition entre une société traditionnelle et une société moderne. À cet égard, on retient que le Québec en 2000 se situait dans une zone occupée surtout par les pays de l'Europe du Nord en 1990. Cela va dans le sens des constats précédents.

- **Sur le plan de l'offre et de la demande de mesures en faveur des familles**

Les couples à deux gagne-pain sont fortement représentés au sein des familles québécoises. Sur cette base, la majorité d'entre elles peuvent être qualifiées de « modernes ». Par conséquent, les mesures de politique familiale demandées sont plutôt des services que du soutien financier direct. Les nouvelles dispositions en matière de politique familiale annoncées en 1997 visaient à offrir une réponse mieux adaptée aux besoins des familles. Cela vaut au Québec d'être classé parmi les États « sociaux-démocrates ». Il s'agit de la même catégorie que celle à laquelle appartiennent les pays nordiques. Voilà donc une similitude supplémentaire entre les deux régions. Ce qui les différencie cependant, c'est que l'État « social-démocrate » québécois agit dans un contexte nord-américain où les interventions en faveur des familles sont plus limitées. Mais ce contexte pourrait changer¹⁶. La population de plusieurs provinces canadiennes et États américains (du nord entre autres) a des comportements de plus en plus « modernes », de sorte que des pressions pourraient être faites pour que leurs institutions s'adaptent aux nouvelles réalités des couples.

- **Sur le plan du développement de la politique familiale**

Comme facteurs ayant le plus contribué à la hausse de la fécondité après 1985 dans les pays nordiques et au maintien, par la suite, du niveau atteint, Tsuya nomme deux mesures de conciliation travail-famille ou de promotion de l'égalité des sexes : les améliorations importantes apportées au congé parental rémunéré et le développement des services de garde. Le facteur le plus important, selon Tsuya, est la prolongation du

congé parental payé. Bien que comportant des variations selon les pays, la durée ainsi que le niveau de compensation du revenu ont augmenté substantiellement de la fin des années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. Cette mesure fut suivie par le développement rapide des services de garde publics durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix dans les quatre pays nordiques. En ce qui concerne le Québec, le développement du réseau des services de garde se terminera en 2006 (1997-2006), soit un an après la mise en œuvre du Régime québécois d'assurance parentale.

Le Québec se rapproche donc des pays nordiques pour ce qui concerne les facteurs associés à la baisse de la fécondité ainsi que pour le degré de modernité atteint par sa société. En ce qui a trait aux facteurs associés à la hausse de la fécondité, le Québec accuse, cependant, un retard par rapport à ces pays. Toutefois, la politique familiale québécoise se trouverait actuellement à un niveau de maturité équivalent à celui atteint par la politique familiale des pays nordiques en 1985-1990. Cela concerne le soutien financier direct (étant donné l'adoption en 2005 de la mesure québécoise de soutien aux enfants), le développement des services éducatifs et de garde ainsi que le Régime québécois d'assurance parentale. Par contre, en comparaison des pays nordiques, il resterait au moins un autre volet à mettre en place au Québec : une politique de conciliation travail-famille. À cet égard, les mesures offertes par la politique familiale du Québec ne correspondraient pas complètement aux demandes des familles.

3.2.2 D'autres conditions à remplir

Les similitudes notées entre le Québec et les pays nordiques sont-elles suffisantes pour conclure que cette province pourrait emprunter la voie nordique en ce qui concerne sa fécondité? Étant donné la différence des contextes historiques et politiques, la réponse à cette question mériterait beaucoup de nuances. Cependant, l'expérience nordique nous semble suggérer que le Québec doit remplir d'autres conditions pour avoir des chances d'imiter ces pays en matière de fécondité. Nous en décrivons un certain nombre.

16. Les autres provinces canadiennes, qui semblaient vouloir s'engager dans le développement de services de garde avant l'élection du gouvernement conservateur en janvier 2006, doivent maintenant prendre position vis-à-vis d'une approche tout à fait différente. Le nouveau gouvernement fédéral propose une allocation (imposable) de garde de 1 200 \$ par enfant de moins de 6 ans, sans égard au fait que ce dernier soit gardé ou non. Cette proposition suscite des réactions plutôt partagées et très peu d'enthousiasme de la part du gouvernement québécois.

• Les perceptions

La littérature est unanime : pour que les jeunes et les couples décident d'avoir des enfants, ils doivent pouvoir se projeter avec confiance dans l'avenir. Des chercheurs, comme Hoem et Hoem (1996) et Möller (2003), qui ont analysé les facteurs ayant contribué à la hausse de la fécondité dans les pays nordiques au cours des années quatre-vingt, mentionnent le « sentiment général d'optimisme dans la population » qui régnait alors et la « solide confiance dans l'avenir ». Eurobaromètre, qui effectue des sondages en Europe dont les résultats ont été publiés en 2005 (Commission européenne, 2005), confirme ce constat. Parmi les 25 pays de l'Union européenne, les habitants du Danemark, de la Suède et de la Finlande (la Norvège ne fait pas partie de l'Union européenne) se classent aux premiers rangs, sinon parmi les premiers, pour des questions comme « la satisfaction de leur vie en général », « le bilan positif de leur situation personnelle au cours des cinq dernières années », « la satisfaction du fonctionnement de la démocratie de leur pays » et l'appréciation de leur « qualité de vie ».

Cette question de confiance en l'avenir et d'attitude positive soulève plusieurs interrogations pour le Québec. Comment les Québécoises et les Québécois perçoivent-ils de façon générale l'avenir? Quel jugement portent-ils sur leur situation personnelle? Comment perçoivent-ils le soutien de l'État, et comment voient-ils et apprécient-ils les progrès que représentent les mesures mises en place à l'égard des familles? Bien que nous ne disposions pas de recherches ou de données qui le démontrent, les Québécois dans leur ensemble nous semblent éprouver des difficultés à apprécier les progrès faits par leurs institutions et surtout à atteindre un consensus autour de ces progrès. Pensons au développement des services de garde à contribution réduite depuis 1997 : la pénurie de places a toujours fait la une, alors que le bas tarif – parmi les plus bas au monde – a été peu mentionné. Pensons aussi à la mesure de soutien aux enfants, à propos de laquelle la couverture médiatique a continuellement laissé croire, à tort, qu'il ne s'agissait que d'un « recyclage de budgets ». L'on peut penser également à l'instauration du Régime québécois d'assurance parentale, dont la pertinence fut à plusieurs reprises remise en cause dans les médias.

• La valorisation de la famille

Lors de la conférence *Des enfants pour le Québec* organisée par La Presse et Radio-Canada le 3 décembre 2003 à Montréal, les participants ont été invités, à quelques reprises, à émettre leurs commentaires sur les présentations des conférencières et des conférenciers. Le sentiment que la famille est peu valorisée au Québec est celui qui a été le plus souvent exprimé. Cela nous amène aux questions suivantes : comment sont perçus les enfants? Quelle place fait-on aux familles, et en particulier aux familles nombreuses?

Le sociologue Simon Langlois (1999) mentionnait, il y a déjà quelques années, que le rapport à l'enfant est sans doute l'un des changements majeurs qui caractérise les modes de vie contemporains. Les ménages où interagissent quotidiennement enfants et adultes sont de moins en moins nombreux : de 1986 à 2001, le nombre de familles avec enfants a augmenté de 4% au Québec, alors que celui des couples sans enfant a crû de 40% et que celui des personnes qui ne vivent pas dans les familles a augmenté de 31%. À la longue, cela n'aurait-il pas un effet sur la capacité d'une société à tolérer les enfants et, plus généralement, sur la place accordée à la famille?

Dans un avis sur la démographie et la famille, le Conseil de la famille et de l'enfance (2002) a écrit ce qui suit concernant la valorisation de la famille et des rôles parentaux :

« Par ses recherches et ses consultations [...], le Conseil en vient à constater que c'est notre environnement qui ne favorise pas la réalisation du désir d'enfant. Productivité à outrance, société de consommation, individualisme, intolérance des gens qui n'ont pas d'enfant, fluctuations d'année en année des mesures de soutien financier à la famille : ce ne sont là que quelques éléments désincitatifs à la concrétisation du désir d'enfant. » (p. 69)

Selon le Conseil, il faut modifier la perception, réelle ou appréhendée, des difficultés de fonder une famille ou de vivre la famille et rappeler le rôle important qu'elle joue au *sein de la société*, à la fois au plan individuel et au plan collectif (p. 69).

Plus récemment, en 2003-2004, ce même organisme revenait sur le sujet dans un rapport intitulé *Les parents au quotidien* :

« Au terme de [sa] démarche d'enquête et de réflexion sur le quotidien des familles québécoises, le Conseil constate à quel point une meilleure reconnaissance de la famille en tant que valeur sociale peut constituer, aux yeux mêmes des parents, un encouragement à fonder une famille ou à avoir un autre enfant. » (p. 79)

• L'emploi et les conditions de travail

Comme en témoignent plusieurs chercheurs, l'emploi constitue une variable incontournable dans la décision d'avoir des enfants. Ainsi, selon Bagavos et Martin (2000), la disponibilité des emplois et des niveaux de revenus prévisibles stables ont une incidence beaucoup plus forte sur les comportements de fécondité que tous les dispositifs financiers.

C'est d'ailleurs un facteur retenu par plusieurs chercheurs pour expliquer l'évolution de la fécondité dans les pays nordiques. En effet, plus d'un (Hoem et Hoem, 1996; Möller, 2003; Dribe et Stanfors, 2005) désigne l'amélioration de la situation et des conditions économiques comme l'un des facteurs explicatifs importants de la hausse de la fécondité dans les pays nordiques dans les années quatre-vingt. De même, la détérioration de la situation économique en Suède dans les années quatre-vingt-dix serait en partie responsable de la baisse de fécondité observée au cours de ces années.

Comme on l'a vu précédemment, la situation de l'emploi a toujours été plus favorable dans les pays nordiques qu'au Québec. De plus, dans ces pays, l'accent est davantage mis sur la formation technique, ce qui accroît les chances d'occuper un emploi et surtout un emploi mieux rémunéré. Une comparaison plus serrée du marché du travail et de la formation des jeunes dans les deux régions reste à faire pour déterminer ce qui distingue le Québec de ces pays.

Par ailleurs, la disponibilité des emplois n'est pas suffisante, il faut également que les conditions de travail soient favorables aux jeunes familles. À plusieurs égards, ces conditions sont supérieures dans les pays nordiques comparativement au Québec.

Ainsi, le pourcentage de la main-d'œuvre couvert par une convention collective, de 30 % au Québec, s'élève à 90 % en Suède (OCDE, 2005). Les emplois dans les secteurs public et parapublic occupent dans les pays nordiques une importance relative plus grande qu'ailleurs, avec 30 % du total des emplois (Adsera, 2005a). De plus, il est possible dans ces pays, pour les parents avec de jeunes enfants, de convertir un emploi à temps plein en un travail à temps partiel « de qualité ».

De son côté, le Québec se caractérise par la présence d'un très grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME)¹⁷. Celles qui comptent moins de cent employés représentent 97,7 % de l'ensemble des employeurs et fournissent 43 % des emplois salariés; la très grande majorité (65 %) compte quatre employés ou moins. Par comparaison, les employeurs qui ont cinq cents employés ou plus représentent 0,5 % de l'ensemble des employeurs et ils fournissent 41 % des emplois salariés.

Plusieurs grandes entreprises (de plus de cinq cents employés) et organisations publiques québécoises, notamment celles dont les taux de syndicalisation et de main-d'œuvre féminine sont élevés, ont instauré des mesures de conciliation travail-famille pour soutenir leur personnel (Rochette, 2002). Certes, un grand nombre de petites et moyennes entreprises proposent différentes mesures de soutien. Mais elles sont informelles dans la majorité des cas, et l'expérience montre que ce sont les mesures explicites ou officielles qui sont davantage utilisées par l'ensemble des travailleurs (ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004). De plus, au Québec (Institut de la statistique du Québec, 2005), en 2003, le tiers des femmes occupant un emploi à temps partiel ne désiraient pas occuper un tel emploi. Pour un tiers seulement, l'emploi à temps partiel relevait d'un choix personnel.

17. Selon le Registre des entreprises pour l'année 2002 de Statistique Canada (traitement effectué par l'Institut de la statistique du Québec).

Comme le mentionne le document de consultation sur la conciliation travail-famille du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (2004), « [...] des acquis ont été obtenus dans le domaine de la conciliation travail-famille, mais des progrès sont encore attendus : Relever ce défi appelle un changement de mentalité et une orientation des valeurs en faveur des familles. Cela exige une poursuite organisée et cohérente de l'action non seulement des milieux de travail, mais aussi des institutions et des organisations du milieu de vie des familles [...] ».

En somme, une grande attention doit être accordée au Québec à la formation, à la disponibilité d'emplois pour les jeunes et à une amélioration de leurs conditions de travail.

- **L'autonomie des jeunes adultes**

Comme on l'a vu précédemment, les jeunes Québécoises et Québécois quittent beaucoup plus tardivement le foyer parental que les jeunes Scandinaves. Au Québec, ce phénomène va en s'amplifiant (Duchesne, 2005). Ainsi, en 1981, 56 % des garçons et 37 % des filles âgés de 20 à 24 ans habitaient toujours la maison parentale alors qu'en 2001, les proportions atteignaient respectivement 63 % des garçons et 47 % des filles.

Certains pays offrent un soutien particulier et diversifié aux jeunes afin de favoriser leur autonomie et leur indépendance. Ce soutien peut prendre différentes formes, comme des subventions au logement, au transport ou à la scolarité. C'est ce que font les pays nordiques entre autres. En Finlande par exemple, l'État aide financièrement les jeunes de 20 ans qui ont quitté le domicile parental, quel que soit l'état de fortune de leurs parents. Les jeunes qui travaillent peuvent prétendre à une allocation de logement, indépendamment de leurs revenus (Kartovaara, 2005).

Beaujot (2004) s'est penché sur le « retardement des transitions de la vie chez les jeunes et ses conséquences ». Il rappelle que les conséquences du retard des jeunes à quitter le foyer parental peuvent être également positives. En quittant le domicile parental plus tard, les jeunes reçoivent plus de transferts parentaux; en poursuivant de plus longues études, ils sont mieux préparés pour un monde où la main-d'œuvre croît plus lentement et où nous devons compter sur la qualité des travailleuses et des travailleurs.

Ce même chercheur suggère néanmoins certaines mesures pour réduire ce retard. Par exemple, il propose des « investissements sociétaux plus importants en éducation postsecondaire qui permettraient aux jeunes de quitter le domicile parental plus tôt et de terminer leur éducation de façon plus efficiente, sans être distraits par les emplois à temps partiel ». Il propose également des investissements accrus dans la transition entre l'école et un emploi ainsi que des investissements plus importants dans les jeunes familles. Il faut commencer à comprendre que les jeunes adultes sans enfant sont des parents potentiels et que, dans la perspective d'améliorer la fécondité, ils mériteraient eux aussi un soutien approprié.

Ce sont là quelques-unes des conditions supplémentaires que le Québec devrait considérer pour se donner des chances d'améliorer sa fécondité comme l'ont fait les pays nordiques.

3.2.3 Perspectives d'évolution de la fécondité au Québec

Le niveau actuel de la fécondité du Québec se distingue assez nettement de celui observé dans les pays nordiques. Pourtant, plusieurs des facteurs associés à la fécondité ont évolué dans le même sens et avec la même intensité dans les deux populations. Ces facteurs ont contribué, dans les deux cas, à faire chuter la fécondité.

Sur la base de ces similitudes de comportements de part et d'autre, peut-on penser que notre faible fécondité actuelle s'explique par le temps qu'a mis le Québec par rapport aux pays nordiques à adapter ses institutions aux valeurs et aux réalités des couples à deux gagne-pain? Autrement dit, si on adopte des réformes similaires à celles des pays nordiques, peut-on penser que la fécondité se redressera au Québec également? La question est d'autant plus pertinente que le Québec a déjà emboîté le pas de ces pays en élaborant et en mettant en place des mesures similaires.

Le désir d'enfant au Québec demeure présent et est comparable à celui qu'on relève dans d'autres pays à fécondité plus élevée. Par contre, l'écart entre le désir et la réalité est un des plus élevés des pays développés. Avec les développements récents de la politique familiale québécoise, on peut penser que les conditions seraient réunies

pour favoriser chez un plus grand nombre de couples la réalisation de leur désir d'avoir des enfants. Mais il reste quand même des conditions à remplir.

La société québécoise a profondément changé et a adopté de toutes nouvelles valeurs, sinon identiques, à tout le moins comparables à celles des pays nordiques. En conséquence, le développement de la politique québécoise mériterait d'être complété pour s'assurer que ce sont les milieux et les institutions qui sont adaptés aux valeurs des individus, et non l'inverse.

Les conditions économiques et les conditions de travail devront être plus favorables aux jeunes pour leur assurer une plus grande sécurité financière et ainsi créer un climat de confiance en l'avenir. Le démographe Peter McDonald (2005), lors du xxv^e Congrès international de la population en 2005, disait à propos des jeunes que ce qui est fondamental en matière de politiques publiques, ce sont les changements institutionnels qui pourront procurer un sentiment de confiance aux jeunes, afin qu'ils soient capables de former une famille sans qu'il leur en coûte trop financièrement et sans que leurs aspirations personnelles soient compromises. Les changements démographiques en cours et à venir pourraient constituer, à cet égard, une occasion pour les jeunes d'améliorer leur sort. La rareté appréhendée de la main-d'œuvre pourrait leur permettre d'occuper de meilleurs emplois et de gagner de meilleurs revenus. Le travail à temps partiel involontaire pourrait sans doute régresser. Ce contexte démographique pourrait également faciliter le départ des jeunes du foyer parental. Mais la main-d'œuvre devra être formée en conséquence pour être en mesure d'imposer ses règles.

Il faudra encore du temps pour que la politique familiale québécoise soit complétée et bien implantée. Cependant, une fois ces étapes franchies, peut-être sera-t-elle mieux comprise et appréciée par la population et perçue de façon

plus positive. Ce qui a été observé dans d'autres pays pourrait également se produire au Québec : les femmes instruites, qui ont un désir d'enfant tout aussi élevé que les autres femmes mais qui en mettent finalement moins au monde, pourraient modifier leurs comportements¹⁸. Avec une politique familiale adaptée à la société moderne (Adsera, 2005b; Heiland et autres, 2004), le coût pour les femmes instruites d'avoir des enfants serait réduit. Peut-être assisterions-nous alors à une baisse de la proportion des femmes qui n'ont pas d'enfant au cours de leur vie, ce qui serait d'autant souhaitable que le Québec a un taux d'infécondité définitive des plus élevés.

Cela sera-t-il suffisant pour créer un climat optimiste généralisé? Peut-être que toutes ces tensions ne reflètent finalement que la nature profonde de la société québécoise : une société sociale-démocrate dans un contexte nord-américain libéral. Les Québécois sont continuellement déchirés par le choix entre une fiscalité compétitive dans le contexte nord-américain et une couverture sociale « à l'européenne » correspondant à leurs valeurs profondes. Mais les deux ne sont pas possibles. La capacité à assumer les conséquences de ses choix, mais également à en reconnaître les avantages, est liée au degré d'optimisme d'un peuple, ce qui peut en bout de ligne influencer sur son destin démographique.

Enfin, si nos observations et les théories présentées par rapport aux valeurs se vérifient, il y a tout lieu de croire que le contexte pourrait changer, et que de plus en plus de couples des autres provinces et de certains États américains pourraient réclamer à leur tour une adaptation de leurs institutions aux nouvelles réalités des familles.

18. Selon Heiland et ses collaborateurs (2004), les femmes instruites d'Europe de l'Ouest ont un désir d'enfant supérieur à celui des femmes non instruites, mais les conditions défavorables du marché du travail font qu'elles n'ont pas autant d'enfants qu'elles le souhaiteraient.

Conclusion

Avant de conclure, rappelons que le projet qui a donné lieu à ce document repose sur une simple question : le Québec peut-il, eu égard à sa politique familiale, aspirer à rejoindre les niveaux de fécondité des pays nordiques? En fait, avec une fécondité de 1,45 enfant par femme, un écart de 0,3 point sépare le Québec des pays nordiques. Comblé cet écart peut sembler facile à première vue, mais pourrait constituer en réalité un défi important. Puisque le Québec, comme nous l'avons démontré, se rapproche des pays nordiques plus que n'importe quel autre territoire, tant sur le plan des comportements démographiques que sur celui des caractéristiques socioéconomiques de sa population, comment expliquer l'écart qui les sépare en matière de fécondité?

Nous avons montré que le Québec affiche plusieurs ressemblances avec les pays nordiques : nouveaux modes de formation et de dissolution des ménages, participation des femmes au marché du travail, scolarisation féminine, valeurs des adultes, demande des familles et offre de mesures de politique familiale par l'État.

Il apparaît donc qu'une bonne partie des conditions favorisant la fécondité dans les pays nordiques sont présentes au Québec, mais que les résultats sur le plan de la fécondité ne sont pas au rendez-vous.

Nous en déduisons que certains éléments favorables à la fécondité pourraient manquer au Québec. Parmi ceux-là, mentionnons d'abord que l'emploi et les conditions de travail y sont plus précaires qu'ailleurs, ce qui empêche d'entrevoir l'avenir avec confiance. Mentionnons également la difficulté qu'a la population à reconnaître et à apprécier les politiques déjà en place, le peu de valorisation de la famille dans la société québécoise et finalement la tardive autonomie des jeunes adultes.

Les efforts à déployer pour réunir l'ensemble des conditions souhaitables semblent importants, étant donné l'histoire québécoise des trente der-

nières années, tant en ce qui a trait au climat socioéconomique (le degré d'optimisme est limité) qu'en ce qui concerne les performances plutôt moyennes du marché du travail (taux de chômage de 8 % ou plus), sans compter le fait que le Québec se situe dans un contexte de compétitivité fiscale nord-américain. Cela dit, il faudra du temps pour permettre aux nouvelles mesures de la politique familiale québécoise de produire leur plein effet. Combinée aux mesures déjà existantes, l'instauration récente du Régime québécois d'assurance parentale pourrait permettre à un plus grand nombre de couples de réaliser leur désir d'enfant, mais cela reste à voir.

En outre, notre recherche nous montre que toute comparaison avec nos voisins américains est boiteuse. Le Québec ne peut espérer avoir un niveau de fécondité comparable à ces derniers sans mesures familiales. La différence des contextes, dans la composition de la population, sur le plan économique et sur celui des valeurs, fragilise toute comparaison. À cet égard, la théorie de l'adaptation des institutions que sont l'État et le marché du travail aux valeurs dominantes des familles et des individus apparaît particulièrement pertinente. Les États-Unis, et en particulier les États les plus conservateurs, peuvent se passer de politiques familiales tout en maintenant un plus haut niveau de fécondité. L'évolution de la fécondité, mais aussi des politiques familiales, dans le reste du Canada et dans les États les plus « progressistes » des États-Unis, nous indiquera si cette théorie est valable.

En ce qui concerne les sociétés ayant adopté des valeurs plus modernes et dont le Québec fait partie, la littérature se fait de plus en plus précise. Le défaut de s'adapter de la part des institutions et des pères aux nouvelles valeurs de plus en plus partagées par les familles, à savoir davantage d'égalité et d'équité entre les sexes, ne peut que nuire à la fécondité en forçant un certain nombre de femmes à choisir entre la maternité et le travail. À l'inverse, cette adaptation permettrait ultimement de faciliter à la fois la réalisation du désir d'enfant et le travail des deux

parents, ce qui la rend d'autant plus pertinente à long terme pour une société aux prises avec le phénomène du vieillissement de sa population. La politique familiale devrait donc aussi être vue comme faisant partie de la politique d'emploi.

Il nous apparaît clair cependant que chaque pays est particulier et qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer notre connaissance des interrelations entre les politiques et la fécondité. Notre recherche ne prétend pas apporter des réponses à toutes les questions concernant l'état de la fécondité québécoise.

Ainsi, bien que nous ayons montré l'importance des trois grands déterminants que sont le marché du travail, les valeurs et les politiques familiales dans l'évolution de la fécondité, nous ne pouvons évaluer avec précision la part des effets expliquée par l'un et par l'autre. La recherche empirique en ce domaine est encore trop peu avancée.

En outre, nous avons mis en lumière certaines particularités québécoises qui mériteraient d'être approfondies. C'est le cas de la proportion de couples qui n'auront pas d'enfant au cours de leur vie, cette proportion étant l'une des plus élevées des pays développés. Bien que nous soupçonnions que les personnes les plus scolarisées y soient surreprésentées, le profil précis de cette population nous échappe encore.

De la même manière, le Québec se distingue par une proportion plus faible de naissances de rang trois ou plus. Les couples non autochtones du Québec semblent de moins en moins enclins à former des familles nombreuses, mais il existe peu de données comparatives qui nous permettraient d'en savoir davantage.

Par ailleurs, outre le fait que le taux de chômage québécois a connu des niveaux supérieurs à 8 % au cours des trente dernières années, le niveau plus élevé de précarité des emplois imputable aux restructurations économiques des vingt dernières années est probablement un facteur déterminant de la fécondité québécoise. Ce sujet mériterait plus d'attention de la part des chercheurs.

Nous avons également noté que la taille des entreprises était un facteur déterminant en ce qui concerne l'offre et l'existence de mesures de conciliation travail-famille au sein de ces dernières. Il s'agit d'un élément essentiel d'une politique familiale favorable à la natalité, surtout pour les parents de jeunes enfants. Or, le Québec se distingue par la forte prédominance d'entreprises de petite ou de moyenne taille. L'effet réel de cette particularité québécoise sur la fécondité nous échappe.

Ces observations montrent bien qu'il reste difficile de comparer des États entre eux tant les contextes peuvent être différents. En conséquence, il est tout aussi ardu d'apporter une réponse définitive à une question qui paraît pourtant bien simple.

En définitive, nous croyons tout de même avoir réussi à enrichir le cadre analytique classique, contribuant ainsi à la compréhension de l'évolution de la fécondité, non seulement au Québec, mais aussi dans l'ensemble des pays développés. Toutefois, l'évaluation de la validité statistique de ce cadre reste à faire et nous espérons que la diffusion du présent document motivera d'autres chercheurs à pousser la recherche dans ce sens.

Bibliographie

- ADAMS, Michael (2005). « **Sex and Fire. Religion, homosexuality, and authority in Canada and the United States** », *Vue*, février, 7 p. Aussi accessible en ligne à l'adresse <http://erg.vironics.net/news/default.asp?aID=572>.
- ADAMS, Michael (2003). ***Fire and Ice – The United States, Canada and the myth of converging values***, Toronto (Canada), Penguin Canada, 224 p.
- ADSERA, Alicia (2005a). ***Where Are the Babies? Labor Market Conditions and Fertility in Europe***, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 46 p. (Discussion paper n° 1576).
- ADSERA, Alicia (2005b). ***Differences in Desired and Actual Fertility: An Economic Analysis of the Spanish Case***, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 39 p. (Discussion paper n° 1584).
- ADSERA, Alicia (2004a). ***Marital Fertility and Religion: Recent Changes in Spain***, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 39 p. (Discussion paper n° 1399).
- ADSERA, Alicia (2004b). « **Changing Fertility Rates in Developed Countries. The Impact of Labor Market Institutions** », *Journal of Population Economics*, n° 17, janvier, p. 17-43.
- ALGAN, Yan, et Pierre CAHUC (2004). ***Job protection and family policies: The macho hypothesis***, Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 31 p.
- ANDERSSON, Gunnar (2003). « **Childbearing Developments in Denmark, Norway and Sweden from the 1970's to the 1990's: A Comparison** », *Demographic Research*, Special collection 3, article 7, p. 155-176 [publié le 17 avril 2004].
- APPS, Patrica, et Ray REES (2001). ***Fertility and Labor Supply and Public Policy***, Bonn, Institute for the Study of Labour (IZA), 28 p. (Discussion paper n° 409).
- ARIZA, Alfredo, Sara DE LA RICA et Arantza UGIDOS (2005). « **The Effects of Flexibility in Working Hours on Fertility: A Comparative Analysis of Selected Countries** », 36 p. [À paraître dans *Public Finance and Management*].
- BAGAVOS, Christos, et Claude MARTIN (2000). ***Faible fécondité, familles et politiques publiques. Rapport synthèse du séminaire annuel de Séville, Espagne***, Vienne, Institut autrichien de recherche sur la famille, 33 p.
- BEAUJOT, Roderic (2004). ***Retardement des transitions de la vie: tendances et conséquences***, Ottawa, Institut Vanier de la Famille, mai, 53 p. (Tendances contemporaines de la famille).
- BEAUJOT, Roderic, et Alain BÉLANGER (2001). ***Perspectives on Below Replacement Fertility in Canada: Trends, Desires, and Accommodations***, London (Canada), University of Western Ontario, Population Studies Centre, 27 p. (Discussion paper n° 01-0).
- BEAUJOT, Roderic, et Jianye LIU (2001). ***Models of earning and caring: Evidence from Canadian Time-use Data***, London (Canada), University of Western Ontario, Population Studies Centre, 22 p. (Discussion paper n° 01-13).
- BÉLANGER, Alain, et Cathy OIKAWA (1999). « **Qui a un troisième enfant?** », *Tendances sociales canadiennes*, été (n° 11-008-X19990014578 au catalogue).
- BÉLANGER, Alain, et Geneviève OUELLET (2002). « **Une étude comparative de l'évolution récente de la fécondité canadienne et américaine, 1980-1999** », dans *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2001*, Ottawa, Statistique Canada, p.113-143.
- BONGAARTS, John (2001). « **The End of the Fertility Transition in the Developed World** », *Population and Development Review*, vol. 28, n° 3, p. 419-443.
- CARLSON, Allan C. (2005). « **The Fertility Gap: Recrafting American Population** », *Family Policy Lecture*, site Internet du Family Research Council. [<http://www.frc.org/get.cfm?i=PL03G01&v=PRINT>] (Consulté le 14 décembre 2005).

- CASTLES, Francis G. (2003). « **The world turned upside down: Below replacement fertility, changing preferences and family-friendly policy in 21 OECD countries** », *Journal of European Social Policy*, vol. 13, p. 209-227.
- CHESNAIS, Jean-Claude (2000). « **L'inversion de la pyramide des âges, ses variantes et les politiques nécessaires** », dans *Vivre plus longtemps, avoir des enfants : quelles implications? Actes du colloque de l'Association internationale des démographes de langue française, Byblos (Liban), 10-13 octobre 2000*, Paris, Institut national d'études démographiques, p. 34-44.
- CHESNAIS, Jean-Claude (1998). « **Below Replacement Fertility in the European Union: Facts and Policies, 1960-1997** », *Review of Population and Social Policy*, n° 7.
- CLARK, Warren (2000). « **L'évolution de la pratique religieuse** », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, p. 26-31 (n° 11-008-X20000035389 au catalogue).
- COMMISSION EUROPÉENNE (2005). **Eurobaromètre 64, L'opinion publique dans l'Union européenne, premiers résultats**, décembre, 48 p. Site web : <http://europa.eu.int/comm/public-opinion/index-fr.htm>.
- CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2004). **Les parents au quotidien. Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants**, Québec, Le Conseil, 95 p.
- CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2002). **Démographie et famille : avoir des enfants, un choix à soutenir. Avis**, Québec, Le Conseil, 110 p.
- CORMAN, Diana (2000). **Family policies, working life and the third child in two low-fertility populations : A comparative study of contemporary France and Sweden**, Stockholm, Demography Unit Stockholm University, 14 p.
- CROISETIÈRE, Pierre (2006a). **Portrait des services éducatifs et de garde dans neuf pays développés – Danemark, Norvège, Finlande, Suède, France, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas et Italie**, Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 44 p.
- CROISETIÈRE, Pierre (2006b). **Comparaisons de politiques familiales dans certains pays développés, 2004, tableaux comparatifs**, Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 12 p. [Document non publié].
- CROISETIÈRE, Pierre (2004). **Portrait de politiques familiales : situation dans onze pays développés**, Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 128 p.
- DEL BOCA, Daniela (2002). **The effects of child care and part time opportunities on participation and fertility in Italy**, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 34 p. (Working paper n° 427).
- DEL BOCA, Daniela, Silvia PASQUA et Chiara PRONZATO (2004). **Why are Fertility and Women's Employment Rates so Low in Italy? Lessons from France and the U.K.**, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 36 p. (Discussion paper n° 1274).
- DE SANTIS, Gustavo, et Massimo LIVI BACCI (2001). « **Reflections on the economics of fertility decline in Europe** », *European Journal of Population* (abstract), 33 p.
- DIPRETE, Thomas, Philip MORGAN, Henriette ENGELHARDT et Hana PACALOVA (2003). **Do Cross-National Differences in the Cost of Children Generate Cross-National Differences in Fertility Rates?** Berlin, German Institute for Economic Research, 52 p. (Discussion paper n° 355).
- DRIBE, Martin, et Maria STANFORS (2005). **Education and labour market effects on becoming a parent : The experience of young men and women in post-war Sweden**, Lund (Suède), Lund University, Department of Economic History, 37 p.
- DUCHESNE, Louis (2004). « **La diffusion des naissances hors mariage 1950-2003** », dans *La situation démographique au Québec, bilan 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 21-40.
- DUCHESNE, Louis (2003). **La situation démographique au Québec, bilan 2003**, Québec, Institut de la statistique du Québec, 362 p.

- DUCLOS, Édith, Pierre LEFEBVRE et Philip MERRIGAN (2001). *A Natural Experiment on the Economics of Stocks: Evidence on the Impacts of Differential Family Policy on Fertility Rates in Canada*, Ottawa, Human Resources Development Canada, Applied Research Branch, Strategic Policy, et Université du Québec à Montréal, Département d'économie.
- ENGELHARDT, Henriette (2004). *Fertility Intentions and Preferences: Effects of Structural and Financial Constraints in Austria*, Vienne, Vienna Institute of Demography, 22 p.
- ENGELHARDT, Henriette, et Alexia PRSKAWETZ (2002). *On the Changing Correlation Between Fertility and Female Employment over Space and Time*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 37 p. (Working paper n° 2002-052).
- ENGELHARDT, Henriette, Tomas KÖGEL et Alexia PRSKAWETZ (2001). *Fertility and Female Employment Reconsidered: A Macro-Level Time Series Analysis*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 33 p. (Working paper n° 2001-021).
- ERFANI, Amir, et Roderic BEAUJOT (2005). *Familial Orientations and Rationales for Childbearing Behaviour*, London (Canada), University of Western Ontario, Population Studies V+Centre, 20 p. (Discussion paper n° 05-07).
- EUROPEAN COMMISSION et EUROSTAT (2004). *How Europeans spend their time everyday life of women and men*, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 132 p.
- EUROSTAT et COMMISSION EUROPÉENNE (2004). *Statistiques de population 2004*, thème 3, Population et conditions sociales, tableau D-4 (fécondité), p. 73-83, site Internet consulté en mars 2005 : http://epp.eurostat.cec.en.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-BP-04-001/FR/KS-BP-04-001-FR.pdf.
- FAGNANI, Jeanne, et Geneviève HOURIET-SEGARD (2002). « Fécondité et politiques de soutien aux parents qui travaillent », *Informations sociales*, n° 118, p. 82-95.
- FAHEY, Thomas, et Zsolt SPÉDER (2004). *Fertility and family issues in an enlarged Europe*, Dublin, The European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, 83 p.
- FERNÁNDEZ CORDÓN, Juan Antonio, et Giovanni B. SGRITTA (2000). *The Southern Countries of European Union: a Paradox?*, communication présentée au séminaire *Low fertility, families and public policies* de l'European Observatory on Family Matters, Séville, 15-16 septembre 2000, 19 p.
- FESTY, Patrick (2001). « Avenir de la population et transformation de la famille dans les pays développés de l'Europe », dans CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, *Démographie et familles. Les impacts sur la société de demain. Les actes du colloque*, Québec, Le Conseil, p. 24-33.
- FREJKA, Tomas (2001). *Cohort childlessness and parity in low-fertility countries*, communication présentée à la European Population Conference, Helsinki, 7-9 juin 2001, 47 p.
- FREJKA, Tomas, et Jean-Paul SARDON (2003). « Fertility in Austria, Past, Present and the Near Future », dans *Vienna Yearbook of Population Research 2004*, Vienne, Vienna Institute of Demography, p. 35-56 (Working Papers).
- FREJKA, Tomas, Gérard CALOT, Jean-paul SARDON et Alain CONFESSON (2001). *Cohort childlessness and parity in low-fertility countries*, European Population Conference 2001, Helsinki, 47 p.
- GAUTHIER, Anne H. (2002). « Family Policies in Industrialized Countries: Is There a Convergence? », article soumis à *Population*, avril, 46 p.
- GAUTHIER, Anne H. (2001). *The impact of public policies on families and demographic behaviour*, communication présentée à la conférence ESF/EURESCO "The second demographic transition in Europe", Bad Herrenalb (Allemagne), 23-28 juin 2001, 32 p.
- GAUTHIER, Anne H. (2000). *Public Policies Affecting Fertility and Families in Europe: A survey of the 15 EU Members States*, communication présentée au European Observatory on Family Matters, Séville, 15-16 septembre 2000, 43 p.
- GAUTHIER, Anne H. (1996a). « The measured and unmeasured effects of welfare benefits on families: Implication for Europe's demographic trends », dans David COLEMAN (sous la dir. de), *Europe's population in the 1990's*, New York, Oxford University Press, p. 297-331.

- GAUTHIER, Anne H. (1996b). *The state and the family: A comparative analysis of family policies in industrialized countries*, Oxford (Royaume-Uni), Calendon Press, 232 p.
- GOLDSTEIN, Joshua, Wolfgang LUTZ et Maria Rita TESTA (2002a). « **The Decline of Family Size Preferences in Europe: Towards Sub-Replacement Levels?** », dans *European Demographic Research Papers*, Vienne, Vienna Institute of Demography, 26 p.
- GOLDSTEIN, Joshua, Wolfgang LUTZ et Maria Rita TESTA (2002b). « **The Emergence of Sub-Replacement Family Ideals in Europe** », dans *European Demographic Research Papers*, Vienne, Vienna Institute of Demography, 27 p.
- HANK, Karsten, et Michaela KREYNFELD (2002). *A Multilevel Analysis of Child Care and Transition to Motherhood in Western Germany*, Berlin, German Institute for Economic Research, 30 p.
- HEILAND, Frank, Alexia PRSKAWETZ et Warren SANDERSON (2004). *Do the More Educated Prefer Smaller Families?*, Vienne, Vienna Institute of Demography, 49 p. (Working paper n° 03/2005).
- HEINECK, Guido (2004). *Religion, Attitudes towards Working Mothers and Wives' Full-time Employment. Evidence for Austria, Germany, Italy, the UK and USA*, Vienne, Austrian Institute for Family Studies, 25 p. (Working paper n° 39/2004).
- HEINECK, Guido (2002). *Does religion influence the labour supply of married women in Germany?*, Berlin, German Institute for Economic Research, 23 p. (Discussion paper n° 278).
- HENRIPIN, Jacques (2000). *Les enfants, la pauvreté et la richesse au Canada*, Montréal, Éditions Varia, 189 p.
- HOEM, Britta (2000). *Entry into Motherhood in Sweden: The Influence of Economic Factors on the Rise and Fall in Fertility, 1986-1997*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 28 p.
- HOEM, Britta, et Jan M. HOEM (1996). « **Sweden's family policies and roller-coaster fertility** », *Statistics Sweden*, 19 p.
- INGLEHART, Ronald (2000). « **Globalization and Postmodern Values** », *The Washington Quarterly*, hiver, p. 215-228.
- INGLEHART, Ronald, Pippa NORRIS et Christian WELZEL (2002). « **Gender Equality and Democracy** », *Comparative Sociology*, vol. 1, n°s 3-4, p. 235-264.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2005). *Données sociales du Québec, édition 2005*, Québec, L'Institut, 226 p.
- JEON, Yongil, et Michael SHIELDS (2005). « **The Easterlin Hypothesis in the recent experience of higher-income OECD countries: A panel-data approach** », *Journal of Population Economics*, vol. 18, p. 1-13.
- KARTOVAARA, Lena (2005). « **Les familles finlandaises** », [En ligne]. [www.chez.com/sky60038/finland2.htm?].
- KOHLER, Hans-Peter, Francesco C. BILLARI et José Antonio ORTEGA (2005). « **Low and Lowest-Low Fertility in Europe: Causes, Implications and Policy Options** », dans F. R. HARRIS (sous la dir. de), *The Baby Bust: Who will Do the Work? Who will Pay the Taxes?*, Lanham (États-Unis), Rowman & Littlefield Publishers, p. 48-109.
- KÖPPEN, Katja (2004). *The compatibility between work and family life – An empirical study of second birth risk in West Germany and France*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 41 p. (Working paper n° 2004-015).
- KRAVDAL, Øystein (1996). « **How the local supply of day-care centers influences fertility in Norway: A parity-specific approach** », *Population Research and Policy Review*, vol. 15, p. 201-218.
- KREYENFELD, Michaela (2004). *Fertility decisions in the FRG and GDR: An Analysis with Data from the German Fertility and Family Survey*, Rostock (Allemagne), *Demographic Research*, Special collection 3, article 11, p. 275-318.
- LALIVE, Rafael, et Josef ZWEILMÜLLER (2005). *Does Parental Leave Affect Fertility and Return-to-Work? Evidence from a "true natural experiment"*, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 25 p. (Discussion paper n° 1613).
- LANGLOIS, Simon (1999). *La société québécoise en tendances: 1960-2000*, Québec, Université Laval, Département de sociologie, 39 p.

- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne (2001). « **Portrait démographique du Québec** », dans CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, *Démographie et famille. Les impacts sur la société de demain. Les actes du colloque*, Québec, Le Conseil, p. 34-44.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, et Germain BINGOLY-LIWORO (2003). *Attitudes à l'égard de la famille et projets de fécondité au Québec*, Montréal, Université de Montréal, juin, 63 p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, et Heather JUBY (2000). *Qui a des enfants au Québec? Recherche des déterminants et des contraintes de la fécondité récente*, Montréal, Université de Montréal, Centre interuniversitaire d'études démographiques et Département de démographie [Version provisoire].
- LEFEBVRE, Pierre (2004). *La politique des services de garde à 5\$/jour et les comportements de travail des mères québécoises : résultats d'une analyse quasi-expérimentale avec les données de l'EDTR 1993 à 2002*, communication présentée au séminaire sur les services de garde, 17 septembre 2004, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 20 p.
- LEHRER, Evelyn (2004). *Religion as a Determinant of Economic and Demographic Behaviour in the United States*, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 34 p. (Discussion paper n° 1390).
- LESTHAEGHE, Ron (2000). *Europe's Demographic Issues: Fertility, Households Formation and Replacement Migration*, Expert group meeting on policy responses to population ageing and population decline, New York, United Nations Secretariat, 35 p.
- LESTHAEGHE, Ron, et Guy MOORS (2002). « **Life course transitions and Value Orientations: Selection and Adaptation** », dans R. LESTHAEGHE (sous la dir. de), *Meaning and Choice. Value Orientations and Life Course Decisions*, Bruxelles, NIDI-CBGS Publications, p. 1-44.
- LESTHAEGHE, Ron, et Guy MOORS (2000). « **Recent Trends in Fertility and Household Formation in the Industrialized World** », *Review of Population and Social Policy*, n° 9, p. 121-170.
- LESTHAEGHE, Ron, et Guy MOORS (1996). « **Living arrangements, socio-economic position, and values among young adults: A pattern description for France, West Germany, Belgium, and the Netherlands, 1990** », dans David COLEMAN (sous la dir. de), *Europe's population in the 1990's*, New York, Oxford University Press, p. 163-221.
- LESTHAEGHE, Ron, et Johan SURKYN (2004). *When history moves on: The foundations and diffusion of a second demographic transition*, communication présentée au Seminar on Ideational Perspectives on International Family Change, Ann Arbor (États-Unis), University of Michigan, Population Studies Center, juin 2004, 33 p.
- LESTHAEGHE, Ron, et Lisa NEIDERT (2005). *The Second Demographic Transition in the US: Spatial Patterns and Correlates*, Ann Arbor (États-Unis), University of Michigan, Population Studies Center, 29 p. [Document non publié].
- LIEFBROER, Art C. (1999). « **From youth to adulthood: Understanding changing patterns of family formation from a life course perspective** », dans J. G. VAN WISSEN et Pearl A. DYKSTRA (sous la dir. de), *Population Issues, an interdisciplinary Focus*, New York, Springer, p. 53-85.
- LIEFBROER, Art C. (1998). *Understanding the motivations behind the postponement of fertility decisions: Evidence from a panel study*, texte présenté à l'atelier *Lowest Low Fertility*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 28 p.
- LOCKHEAD, Clarence (2004). « **Disparités croissantes entre nouveaux parents de 1971 à 1996** », dans SANTÉ CANADA, *Pleins feux sur le lien politique recherché. Recherche sur les politiques de santé*, Ottawa, Santé Canada, mai, p. 11-14.
- LOPEZ-LAGOS, Augusto, et Saadia ZAHIDI (2005). *Women's Empowerment: Measuring the Global Gender Gap*, Genève, World Economic Forum, 23 p.
- MACUNOVICH, Diane (2000). « **Relative Cohort Size: Source of a Unifying Theory of Global Fertility Transition?** », *Population and Development Review*, juin, 46 p.
- MADDEN, Russel (2005). *Individualism, Interdependence, and Interpersonal Conflict*, [En ligne]. [http://home.earthlink.net/~rdmadden/webdocs/Individualism_and_Conflitc.html].

- MANOW, Philip (2004). *The good, the bad, and the ugly: Esping-Andersen's regime typology and the religious roots of the western welfare state*, communication présentée à The Inequality Summer Institute 2004, Cambridge (États-Unis), Harvard University, 18 juin, 35 p.
- MARTEL, Laurent, et Alain BÉLANGER (2000). « **Revenu relatif, coût d'opportunité et variations de la fécondité au Canada** », dans *Rapport sur l'état de la population du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, p. 127-170.
- MCDONALD, Peter (2005). *Les politiques de hausse de la fécondité sont-elles efficaces dans les pays à faible fécondité?* [Acétates de présentation lors d'un débat tenu le 20 juillet 2005 dans le cadre du Congrès international de la population, Tours (France)].
- MCDONALD, Peter (2002). *Low Fertility: Unifying the theory and the demography*, communication présentée à la session 73, « Future of Fertility in Low Fertility Countries », du 2002 Annual Meeting of the Population Association of America, Atlanta, 24 p.
- MCDONALD, Peter (2000). *The toolbox of public policies to impact on fertility – A global view*, texte présenté au séminaire *Low fertility, families and public policies*, Séville, 15-16 septembre 2000, 26 p.
- MILLIGAN, Kevin (2002). *Subsidizing the stock: New evidence on Tax Incentives and Fertility*, Cambridge (États-Unis), National Bureau of Economic Research (NBER), 65 p. (Working paper n° 8845).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2000). « **Le système éducatif du Québec et la classification internationale** », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 18, Québec, septembre, 10 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2005). *Les indicateurs de l'éducation, édition 2005*, Québec, 162 p.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (2004). *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille – Document de consultation*, Québec, Le Ministère, 85 p.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2005). *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, Québec, Le Ministère, 349 p.
- MÖLLER, Elisabeth Landgren (2003). [Stockholm, Suède] *How it is made elsewhere, the solutions*, Notes des conférenciers, conférence sur la fécondité de La Presse et Radio-Canada, Montréal, 3 décembre 2003, 22 p.
- MOORS, Guy (2003). « **The two faces of post-materialism: A decomposition approach** », *International Journal of Public Research*, vol. 15, n° 4, p. 396-412.
- MOORS, Guy (1996). « **The valued child. The effects of values on the transition to motherhood** », *Stockholm Research Reports in Demography*, 24 p.
- MORGAN, Philip, et Yang YANG (2002). *How Big are Educational and Racial Fertility Differentials in the U.S.?*, communication présentée au 2002 Annual Meeting of the Population Association of America, Atlanta, 24 p.
- NEVITTE, Neil, et Mebs KANJI (2003). « **Authority Orientations and Political Support: A Cross-National Analysis of Satisfaction with Governments and Democracy** », dans R. INGLEHART (sous la dir. de), *Human Values and Social Change: Findings from the Values Surveys*, Leiden (Pays-Bas), Koninklijke Brill NV, 34 p.
- NEYER, Gerda (2003). *Family Policies and Low Fertility in Western Europe*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 36 p. (MPIDR Working paper n° 2003-021).
- OCDE (2005). *Bébés et employeurs, comment réconcilier travail et vie de famille, volume 1: Australie, Danemark et Pays-Bas*, Paris, Éditions OCDE, 251 p.
- OCDE (2005). *Bébés et employeurs, comment réconcilier travail et vie de famille, volume 4: Canada, Finlande, Royaume-Uni et Suède*, Paris, Éditions OCDE, 279 p.
- ONDRICH, J., C. K. SPIESS, G. G. WAGNER et Q. YANG (2003). « **The Liberalization of Maternity Leave Policy and the Return to Work after Childbirth in Germany** », *Review of Economics of the Household*, vol. 1, n° 1, p. 77-110.
- OPINION CANADA (2004). « **Moins de Canadiens croient en l'importance de pratiquer une religion** », *Opinion Canada*, [En ligne], 2004. [www.opinion-canada.ca/fr/articles/article_101.html].

- PHIPPS, Shelley (1999). *An International Comparison of Policies and Outcomes for Young Children*, Toronto, Canadian Policy Research Network, 132 p.
- POWELL, Martin, et Armando BARRIENTOS (2004). « **Welfare regimes and the welfare mix** », *European Journal of Political Research*, n° 43, p. 83-105.
- PRIOUX, France (2004). « **La fécondité en Europe depuis les années 1980** », *Informations sociales*, n° 118, p. 6-23.
- PYLKÄNEN, Elina, et Nina SMITH (2004). *The Impact of Family Friendly Policies in Denmark and Sweden and Mother's Career Interruptions Due to Childbirth*, Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA), 32 p. (Working paper n° 1050).
- ROBINSON, John (2004). « **Changements et facteurs explicatifs de l'emploi du temps chez les parents, aux États-Unis, au Canada et au Québec** », *Enfance, Familles, Générations: Regards sur les parents d'aujourd'hui*, n° 1. Aussi accessible en ligne à l'adresse www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/008893ar.html
- ROCHETTE, Maude (2002). *La conciliation travail-famille dans les conventions collectives québécoises – Secteurs public, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, secteurs universitaire et municipal*, Québec, Ministère de la Famille et de l'Enfance, 47 p.
- RØNSEN, Marit (2004a). *Fertility and Family policy in Norway – A reflection on trends and possible connections*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 20 p.
- RØNSEN, Marit (2004b). *Fertility and Public Policies – Evidence from Norway and Finland*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 26 p.
- RØNSEN, Marit (1999). *Impacts on fertility and female employment of parental leave programs. Evidence from three Nordic countries*, Communication présentée à la conférence européenne sur la population, La Haye (Pays-Bas), 3 septembre 1999.
- ROY, Laurent (2004). *Natalité et interventions publiques*, Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 55 p.
- SARDON, Jean-Paul (2004). « **Évolution démographique récente des pays développés** », *Population*, vol. 59, n° 2, p. 305-360.
- SARDON, Jean-Paul (2000). « **Évolutions récentes de la démographie des pays développés** », *Population*, vol. 55, n°s 4-5, p. 729-764.
- SGRITTA, Giovanni (2000). « **Family and welfare systems in the transition to adulthood : An emblematic case study** », *Family Forms and the Young Generation in Europe. Report of the annual seminar 2001*, Vienne, Austrian Institute for Family Studies, 26 p.
- SLEEBOS, Joëlle E. (2003). *Low Fertility Rates in OECD Countries: Facts and Policy Responses*, Paris, OECD, 60 p. (OECD Social, Employment and Migration Working Papers).
- SOBOTKA, Thomáš, et Feray ADIGÜZEL (2002). « **Religiosity and Spatial Demographic Differences in The Netherlands** », dans *SOM Reports*, Groningen (Pays-Bas), University of Groningen, 23 p.
- SOMMESTAD, Lena. « **Gender Equality, a key to our future?** », *Statistics Sweden*, publié sur www.sweden.se.
- STÄDTNER, Karin (2003). *Female Employment Patterns Around First Childbirth in Austria*, Vienne, Austrian Institute for Family Studies, 22 p.
- STATISTIQUE CANADA (2004). « **Naissances** », *Le Quotidien*, lundi 19 avril 2004, [En ligne]. [<http://www.statcan.ca/Daily/Français/040419/q0404419b.htm>] (Consulté le 22 octobre 2004).
- STATISTIQUE CANADA (2000). « **La pratique religieuse, 1998** », *Le Quotidien*, [En ligne]. [www.statcan.ca/Daily/Français/001212/q001212b.html].
- SURKYN, Johan (2001). *Changing social attitudes and values across Europe: Social cohesion and the role of the family*, Bruxelles, Vrije Universiteit, 33 p.
- SURKYN, Johan, et Ron LESTHAEGHE (2004). « **Value orientations and the Second Demographic Transition (SDT) in Northern, Western and Southern Europe: An update** », *Demographic Research*, Special collection 3, article 3, p. 45-86.
- SUTTON, Paul D., et T. J. MATTHEWS (2004). *Trends in Characteristics of Births by State: United States, 1990, 1995, 2000 and 2001-2002, National Vital Statistics Reports*, Washington, U.S. Department of Health and Human Services, 151 p.

- TOULEMON, Laurent (2003). *La fécondité en France depuis 25 ans*, Paris, Haut Conseil de la population et de la famille, 72 p.
- TOULEMON, Laurent, et Maria Rita TESTA (2005). « **Fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe** », *Population et sociétés*, n° 415, septembre, 4 p.
- TSUYA, Noriko O. (2003). « **Fertility and Family Policies in Nordic Countries, 1960-2000** », *Journal of Population and Social Security (Population)*, vol. 1, supplément, p. 94-142.
- TUDIVER, Sari, et Linda SENZILET (2004). *Les disparités expliquées : tendances en matière de procréation au sein des sous-populations au Canada*, dans SANTÉ CANADA, *Pleins feux sur le lien politique recherché. Recherche sur les politiques de santé*, Ottawa, Santé Canada, mai, p. 24-27.
- VAN DE KAA, Dirk (2001). « **Postmodern fertility preferences: From changing value orientation to new behaviour** », *Population and Development Review*, vol. 27, supplément, p. 290-331.
- VAN PEER, Christine (2000). *Desired and realized fertility in selected FFS-countries – Austria, Belgium, Finland, France, Hungary, Italy, Poland, Spain and Sweden*, FFS Flagship Conference, Bruxelles, 28 p.
- VIKAT, Andres (2004). *Women's Labour Force Attachment and Childbearing in Finland*, Rostock (Allemagne), Max Planck Institute for Demographic Research, 34 p.
- VOAS, David (2003). « **Conflicting Preferences: A Reason Fertility Tends to Be too High or too Low** », *Population and Development Review*, vol. 29, n° 4, p. 627-646.
- VOGEL, Joachim (2001). « **European Welfare Regimes and the Transition to Adulthood: A Comparative and Longitudinal Perspective** », dans *Family Forms and the Young Generation in Europe. Report of the annual seminar 2001*, Vienne, Austrian Institute for Family Studies, p. 125-142.
- VOGEL, Joachim (2000). *Welfare production models and income structure – A comparative longitudinal perspective*, communication présentée à la Rich and Poor Conference of Working group 6 (social indicators), Berlin, International Sociological Association, 27 p.
- VOGEL, Joachim (1998). « **Coping with the European Welfare Mix, Welfare Delivery Institutions, Family Formation and Material Inequality between Types of Families in the European Union** », dans *Siena Group Papers*, p. 281-314.

